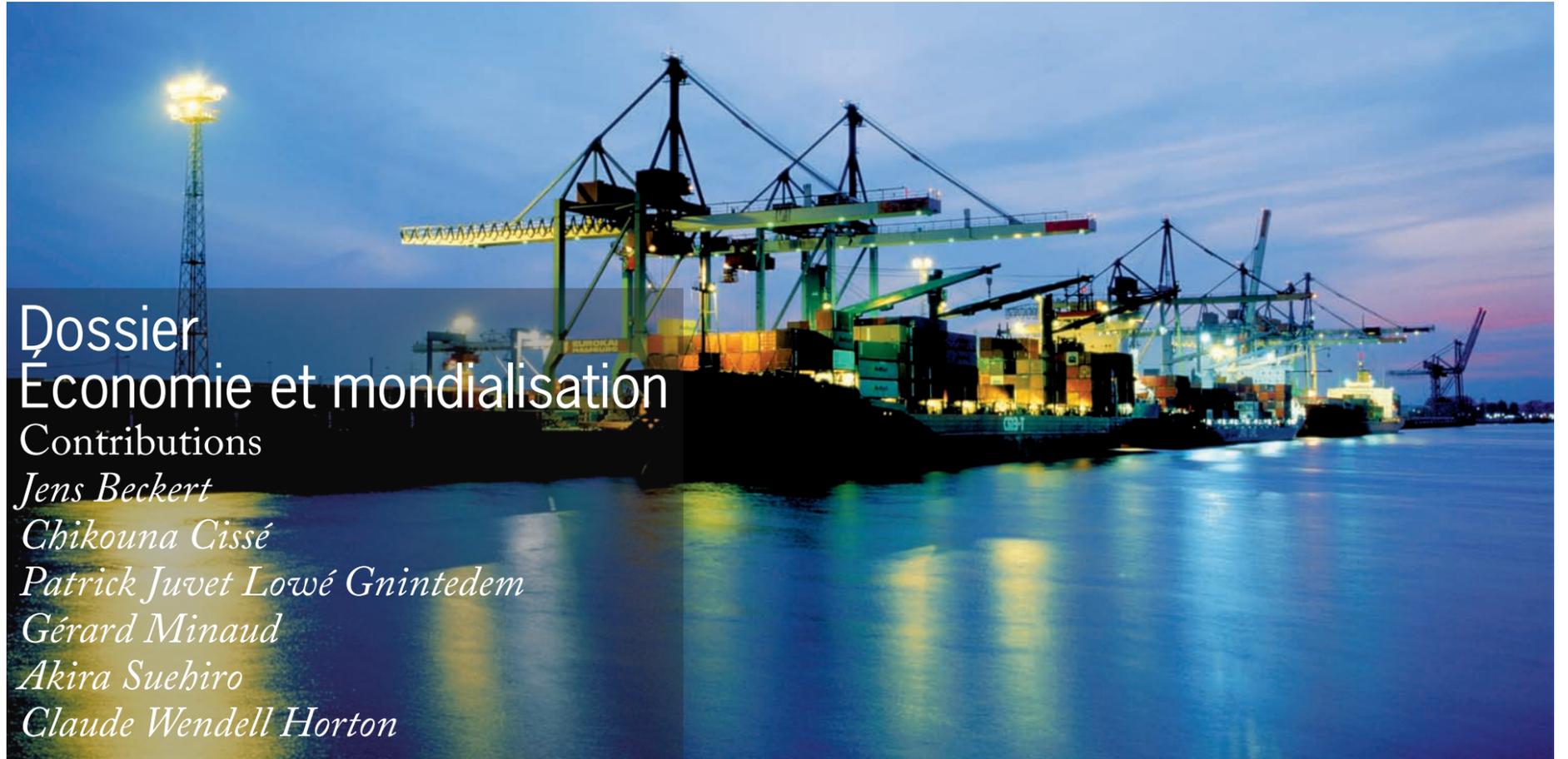


# perspectives

Journal Réseau français des Instituts d'études avancées

n. 8 — automne - hiver | autumn - winter 2012

[www.rfiea.fr](http://www.rfiea.fr)



## Dossier Économie et mondialisation

Contributions

*Jens Beckert*

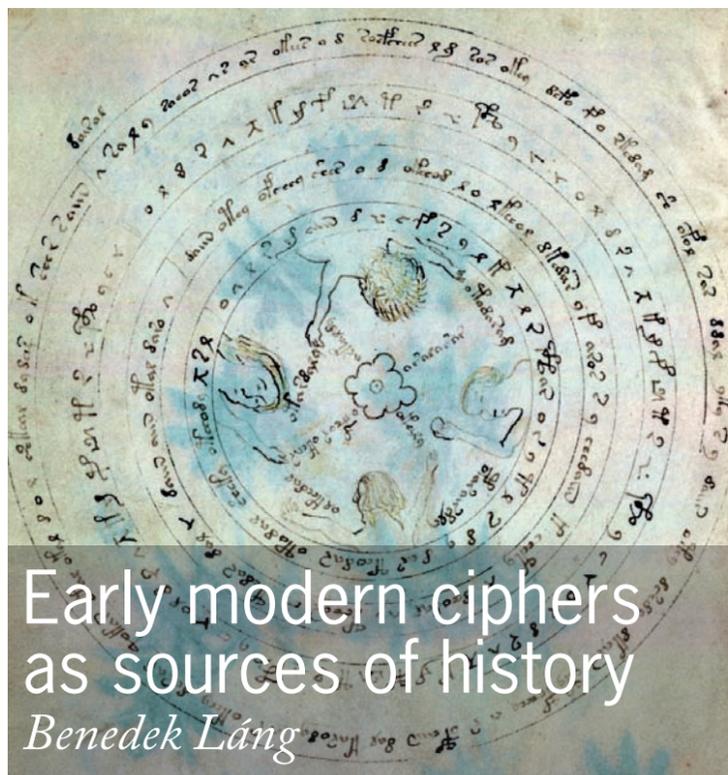
*Chikouna Cissé*

*Patrick Juvet Lowé Gnintedem*

*Gérard Minaud*

*Akira Suehiro*

*Claude Wendell Horton*



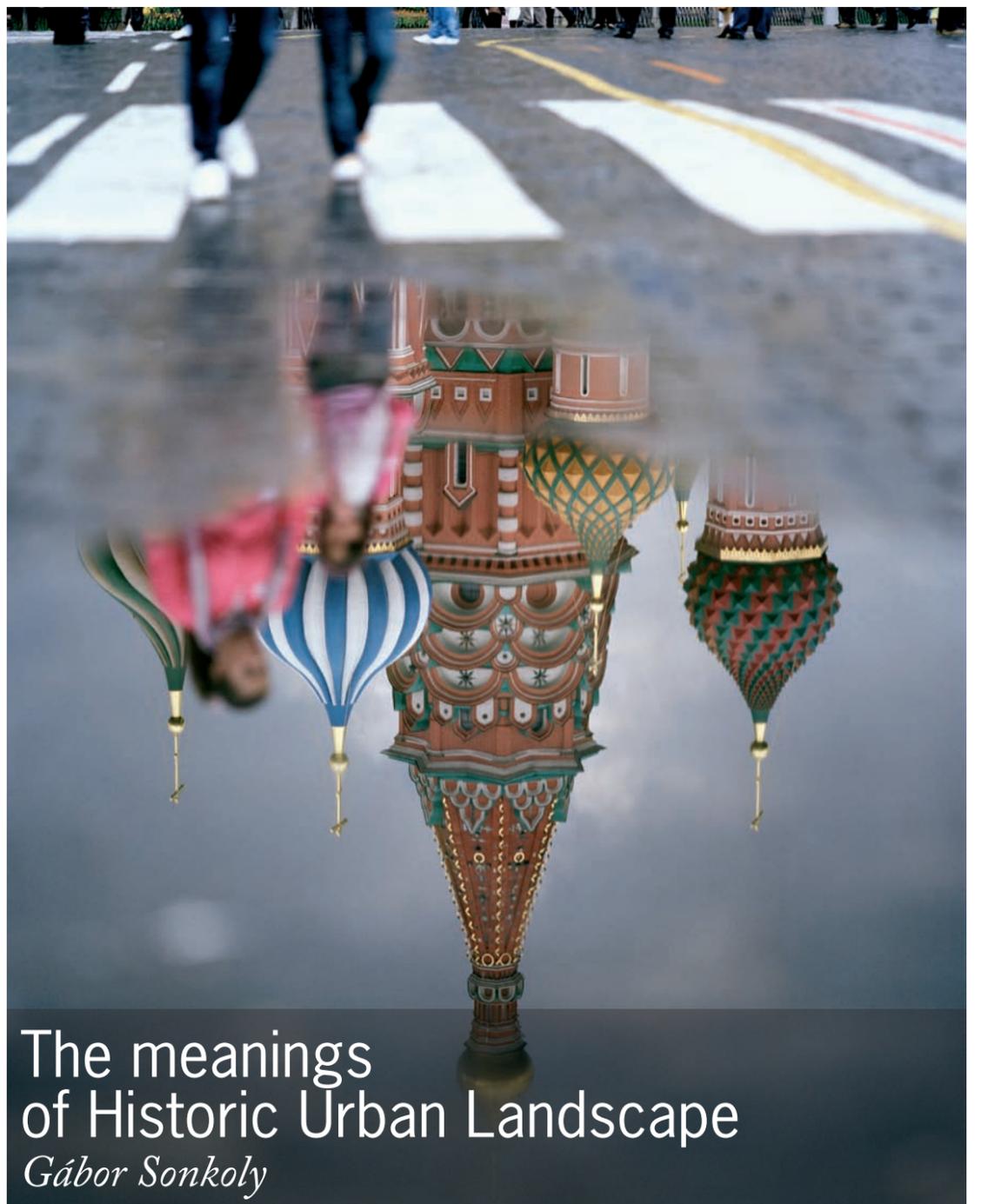
## Early modern ciphers as sources of history

*Benedek Láng*



## Les vertus du « glocalisme »

*Jacques Commaille*



## The meanings of Historic Urban Landscape

*Gábor Sonkoly*

## DOSSIER ÉCONOMIE ET MONDIALISATION

## ANTICIPATIONS FICTIONNELLES EN ÉCONOMIE 3

Jens Beckert | résident à l'IEA de Paris

## RETHINKING THE CATCH-UP INDUSTRIALIZATION IN EAST ASIA 6

Akira Suehiro | Résident au Collegium de Lyon

## ROMANISATION ÉCONOMIQUE DU MONDE ANTIQUE 8

Gérard Minaud | résident à l'IEA de Nantes

## CRISE IVOIRIENNE ET NOUVELLES MOBILITÉS EN AFRIQUE DE L'OUEST : LES COMMERÇANTES JULA 12

Chikouna Cissé | résident à l'IEA de Nantes

## SOCIAL CHAOS AND ECONOMIC LOSSES FROM SOLAR STORMS 15

Claude Wendell Horton | résident à l'IMÉRA d'Aix-Marseille

## L'HOMME-INVENTEUR 16

Patrick Juvet Lowé Gnintedem | résident à l'IMÉRA d'Aix-Marseille

## EARLY MODERN CIPHERS AS SOURCES OF HISTORY 18

Benedek Láng | résident au Collegium de Lyon

## THE MEANINGS OF HISTORIC URBAN LANDSCAPE 20

Gábor Sonkoly | résident à l'IEA de Paris

## LES VERTUS DU GLOCALISME 22

Jacques Commaille | Président du Conseil d'administration du RFIEA

## RÉSIDENTS 09/12 - 12/12 ET MISCELLANÉES 23

## LE ROYAUME DE CETTE TERRE 24

Hoda Barakat | ancienne résidente à l'IEA de Nantes

**perspectives** n. 8

ISSN 2263-1577

Parution : décembre 2012

Directeur de la publication : Olivier Bouin

Édition : Julien Ténédos

Crédits photos :

Portraits de Jens Beckert, Benedek Lang et Akira Suehiro © Christophe Delory, 2012.

Couverture : *Map of scientific collaborations from 2005 to 2009* computed by Olivier H. Beauchesne ; *Pedestrians walking in front of the St. Basil's Cathedral on Red Square, refleksions in a puddle, Moscow, Russia, Europe* © Hauke Dressler/Getty ; Cypher from Voynich Manuscripts ; *Elbe with container harbour, loading cranes and ships in the dusk in Hamburg, Germany* © Karl-Heinz Haenel/Corbis

L'équipe du RFIEA tient à remercier chaleureusement pour leur contribution :

Hoda Barakat, Jens Beckert, Chikouna Cissé, Jacques Commaille, Patrick Juvet Lowé Gnintedem, Claude Wendell Horton, Benedek Lang, Gérard Minaud, Gabor Sonkoly et Akira Suehiro, ainsi que Marie-Jeanne Barrier, Marie-Thérèse Cerf, Pascale Hurtado, Aspasia Nanaki, Mylène Trouvé et Chris Möjner pour leur collaboration.

Tous droits réservés pour tous pays.

**perspectives** n. 8 — automne - hiver | autumn - winter 2012

## ÉDITO

Jacques Commaille | Président du Conseil d'administration du RFIEA

## LES VERTUS DU « GLOCALISME » DANS LA POLITIQUE D'INTERNATIONALISATION DE LA RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Dans un numéro de *Perspectives* principalement consacré à la globalisation, il est tentant de se saisir de ce thème pour développer une réflexion portant sur la politique de recherche elle-même au regard précisément... de la globalisation. Ainsi, la littérature internationale qui lui est consacrée avance parfois la notion de « glocalisme » ou de « glocalisation »<sup>1</sup> pour évoquer les relations entre le global et le local. En ayant à l'esprit que le constat de la globalisation a entraîné celui de la reconnaissance de trois niveaux d'action : le supra-national, le national et le local<sup>2</sup>, nous nous saisissons donc ici de cette notion de « glocalisme ».

Nous le ferons dans un sens positif pour mettre cette notion au service d'une réflexion sur la politique de recherche. L'idée est de souligner l'intérêt, pour la politique d'internationalisation des sciences humaines et sociales, d'un approfondissement ce que peut être l'économie des relations entre le local et le supra-national en relation avec une politique nationale de recherche en la matière. La non-prise en considération de ce que nous oserons appeler une dialectique entre le local et le supra-national risque en effet à nos yeux d'exposer la recherche française concernée à deux pièges :

- celui de l'inscrire dans le processus d'internationalisation en lui ôtant les attributs de son identité et en l'exposant à ne faire qu'assimiler, c'est-à-dire se soumettre passivement aux modèles dominants de la connaissance, notamment le modèle américain ;
- celui de réduire les incitations issues du niveau national à des injonctions bureaucratiques dans la mesure où elles seraient fondées sur l'ignorance de la richesse, de la diversité, de traditions scientifiques en symbiose avec des environnements culturels, économiques, sociaux susceptibles de produire des compétences et des configurations de compétences spécifiques.

Si les instituts d'études avancées établis sur le territoire français s'inscrivent dans un dispositif mis en place au niveau national (le Réseau français des instituts d'études avancées) pour

constituer le « fer de lance » de l'internationalisation de la recherche en sciences humaines et sociales, il reste peut-être à repenser un équilibre où les potentialités du local dans leur diversité seraient mieux reconues dans un processus de définition d'une politique nationale, étant considéré qu'il resterait toujours à optimiser ces potentialités en les coordonnant. Il reviendrait alors à cette politique nationale de redonner toute sa force au vieux slogan californien des années 1990 : « On est globaux que si on est locaux » et, ajouterons-nous : on est d'autant plus globaux qu'on est coordonné au niveau national.

Ce « glocalisme » ainsi redéfini ou ajusté à notre objectif pourrait se décliner suivant trois types d'enjeux :

- Un enjeu de **politique scientifique**. Il s'agit là de valoriser ce que Maurice Godelier appelait, à propos des Maisons des sciences de l'Homme, un « ancrage » nécessaire<sup>3</sup>. Un tel « ancrage » vaut bien entendu pour les instituts d'études avancées dans la mesure où « l'ancrage dans la région d'accueil » s'accompagne, ici par vocation naturelle, d'une « orientation internationale »<sup>4</sup>. Pour un institut d'études avancées, son environnement académique, social, économique, culturel, est potentiellement riche de stimulations, d'échanges avec les collègues étrangers qu'il accueille. La configuration d'acteurs, d'institutions au niveau local a ainsi une fonction d'interpellation ayant une grande valeur heuristique à partir de ce que peuvent être tout à la fois les traditions locales à fortes dimensions historiques, le poids de la localisation géographique y compris dans les systèmes d'échanges que cette localisation favorise avec des entités au-delà de la région, la nature spécifique des questions culturelles, économiques et sociales, etc. Ne pas tirer parti de ces sources possibles de synergies, ce serait alors pratiquer ici une sorte d'isolationnisme qui risquerait, outre d'entraîner l'appauvrissement de tout projet scientifique, celui d'aboutir à une absence de légitimité pour une institution qui serait une monade sans portes ni fenêtres et ne trouverait sa justification que dans l'auto-célébration de sa propre gloire.

- Un enjeu proprement **scientifique**. L'intérêt porté au local, le fait de prendre au sérieux le

Lire la suite p. 22

# ANTICIPATIONS FICTIONNELLES EN ÉCONOMIE

Jens Beckert | résident à l'IEA de Paris

*Jens Beckert est directeur du Max Planck Institute for the Study of Societies de Cologne (Allemagne) et professeur de sociologie à l'université de Cologne depuis 2005. Ses thèmes de recherche portent essentiellement sur la sociologie économique, et notamment sur la place de l'économie dans la société. Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont *Inherited Wealth*, Princeton University Press, Princeton, 2008 et *Beyond the Market. The Social Foundations of Economic Efficiency*, Princeton University Press, Princeton, 2002.*



Jens Beckert, 2012. © Christophe Delory

La crise financière et économique actuelle a débuté en 2007 avec l'effondrement du marché immobilier américain. Au cours des années précédant cet effondrement, les investisseurs ont fait monter les prix de l'immobilier toujours plus haut. Leurs décisions d'achat reposaient sur une anticipation d'une hausse encore plus importante des prix qui leur permettrait de réaliser des profits sur leur investissement. Les banques, se basant sur les mêmes postulats, ont vendu des prêts-hypothèques à des investisseurs du monde entier sous la forme de titres adossés à des prêts hypothécaires (*mortgage-backed securities* ou MBS). En 2007, ce modèle d'investissement s'est brutalement écroulé. L'effondrement des prix du marché immobilier a conduit à une profonde réévaluation des estimations prévisionnelles non seulement pour l'immobilier, mais aussi pour les MBS vendus sur les marchés secondaires. S'est ensuivi une crise financière globale qui menace encore actuellement la survie du système financier mondial.

La crise financière et économique offre l'opportunité de repenser la manière dont nous

envisageons la prise de décision dans le champ de l'économie. Les économistes partent du postulat selon lequel les agents économiques sont rationnels. Sur la base de ce postulat, ils ont développé dans les années 1970 une théorie devenue célèbre sous le nom de « théorie des anticipations rationnelles ». Cette théorie a abondamment nourri l'élaboration des politiques économiques des années 1990 et 2000. Elle stipule que les acteurs du marché utilisent systématiquement l'ensemble des informations disponibles et que les prévisions formulées par les acteurs en fonction de variables économiques pertinentes dans le futur sont correctes dans l'ensemble, toutes les erreurs individuelles étant aléatoires. Dans ce cas, les marchés constituent l'outil de détermination des prix et de distribution des biens le plus efficace. Cependant, si cette théorie était fidèle à la réalité, comment est-ce que les acteurs du marché ont-ils pu être autant dans l'erreur dans leur évaluation de l'évolution des prix de l'immobilier et de la valeur future des ressources financières dérivées du marché de l'immobilier ?

Les sociologues ont longtemps douté des postulats de rationalité sur lesquels s'appuient les économistes. Ils fournissent une réponse alternative générale selon laquelle les processus ne reposent pas sur des calculs rationnels mais sur des réseaux sociaux, des normes, des routines et des règles institutionnelles qui prévalent. Ce contexte social façonne la prise de décision dans des situations complexes et incertaines.

Bien que les effets des structures sociales aient été prouvés dans de nombreuses études empiriques, d'importants aspects échappent à cette approche. Les institutions et les normes ne sont jamais suffisamment complètes et claires pour être en mesure de déterminer réellement les décisions des acteurs. De plus, les économies capitalistes sont caractérisées par leur changement perpétuel qui se réalise principalement à travers des innovations qui violent les règles institutionnelles existantes ou les routines considérées comme acquises. En conséquence, les décisions prises par les acteurs dans une situation complexe et un futur ouvert peuvent difficilement être traitées exclusivement par le recours aux structures sociales et aux routines individuelles.

## ANTICIPATIONS FICTIONNELLES

Afin de prendre des décisions, les acteurs de l'économie doivent formuler des anticipations sur le développement du prix de l'immobilier, le développement technologique, les préférences du consommateur, la disponibilité des matières premières, les stratégies des concurrents, le besoin de main d'œuvre, la fiabilité des promesses, l'état de l'environnement naturel, les réglementations politiques et les interdépendances entre ces facteurs. Toutes ces anticipations se réfèrent à un futur inconnu et créent des résultats incertains. Cependant, en dépit de cette impondérabilité, les acteurs formulent des anticipations sur l'état futur du monde, sur les paramètres pertinents pour leurs décisions et les décisions probables d'autres acteurs importants. Ces anticipations sont fondées sur l'engagement envers une croyance en la matérialisation d'un certain état futur.

Ces croyances ne peuvent, selon moi, être ni envisagées comme le résultat de calculs rationnels, ni comme déterminées par des structures sociales. L'alternative

que je suggère consiste à considérer les anticipations que formulent ces acteurs dans un contexte d'incertitude comme « fictionnelles ». Par le terme « anticipations fictionnelles », je me réfère à des conceptions imaginaires présentes de situations futures. La « fictionnalité » de l'action économique est l'ancrage dans l'esprit d'une projection imaginaire du monde futur. De telles projections imaginaires fournissent une direction à la prise de décision *en dépit* du caractère incertain inhérent à la situation. Les anticipations fictionnelles représentent les événements futurs « comme si » elles étaient des représentations réelles d'un état futur. Cette connaissance prétendue de l'avenir permet aux acteurs de définir résolument leurs actions en référence à un futur incertain, bien que ce futur soit en réalité inconnu. En ce sens, les anticipations fictionnelles sont dans le processus décisionnel des *placeholders*<sup>1</sup>, ou substituts, à travers lesquels l'impondérabilité des états futurs du monde et le cours des choses sont ignorés pour le moment. Par analogie avec les théories de la fiction dans le champ littéraire<sup>2</sup>, on peut dire que les anticipations sont, dans un contexte d'incertitude, « des représentations prétendues d'un futur état des choses ». Elles sont « prétendues » car elles doivent nécessairement inclure des assertions non-vérifiables.

## ANTICIPATIONS FICTIONNELLES EN ÉCONOMIE

Souvent, les anticipations fictionnelles prennent une forme narrative. Les histoires rendent compte des liens de causalité qui montrent que l'écart entre l'état présent du monde et l'état prédit est en fait comblé. Ainsi les histoires fournissent des raisons plausibles pour lesquelles le résultat dépeint peut être attendu. La formulation d'anticipations fictionnelles sur les marchés financiers, l'analyse de *business strategies*, les décisions de consommateurs et les processus d'innovation montrent toutes que les anticipations fictionnelles participent du processus décisionnel. Par exemple, nous pouvons citer :

- En 2011, la chaîne de télévisions CNBC a diffusé une interview de Jim Rogers, un investisseur sur le marché des matières premières. Rogers annonça à son auditoire que le prix de l'or « grimpera facilement jusqu'à 2.000\$, mais atteindra jusqu'à

2.400\$ au cours de la période haussière, qui durera des années ». Dans cette interview Rogers expliquait aux téléspectateurs la raison pour laquelle le prix des métaux précieux grimperait et serait donc un investissement lucratif. D'ordinaire, la plupart des gens n'accorderaient que peu d'attention à une telle interview. Il est cependant intéressant de s'y pencher plus attentivement. Rogers lance des affirmations sur un futur état du monde qu'il prétend connaître. Mais Rogers ne peut pas prédire l'avenir mieux que quiconque. La déclaration « l'or atteindra facilement 2.000\$ » est une affirmation qui ne peut être validée de manière empirique. C'est une fiction, tout comme l'est la phrase d'ouverture du roman de Jane Austen, *Raison et sentiments* : « La famille Dashwood habitait depuis longtemps dans le Sussex ».

- Le second exemple est basé sur une étude récente de la sociologue Sophie Mützel<sup>3</sup> qui a analysé la formation de la compétition sur un marché qui n'existe pas. Plusieurs compagnies pharmaceutiques se livrent bataille pour développer un nouveau médicament contre le cancer du sein basé sur une substance génétiquement modifiée efficace. Aucune des sociétés ne détient la solution mais toutes deux sont convaincues que la stratégie de recherche qu'elles suivent sera à terme payante et créera un nouveau médicament vedette. Le prix de l'action de ces entreprises a rapidement varié, sans qu'aucune d'entre elles n'ait déclaré de bénéfice ou de revenus effectifs issus de ce produit. L'évolution de la valeur de liquidité est basée sur l'évaluation des histoires fictionnelles racontées dans le secteur d'activité. Dans ce « marché sans produit » se joue entre entreprises une compétition féroce pour le capital-risque. Cette compétition se base entièrement sur les anticipations fictionnelles prétendant prédire de futurs succès ou échecs.

- Dans une étude conduite à l'institut Max Planck de Cologne, Geny Piotti<sup>4</sup> a travaillé sur le processus décisionnel de groupes industriels allemands qui externalisent une partie de leur production en Chine. Elle montre que ces décisions, fréquemment malavisées, ont conduit à des espoirs déçus en matière de positionnement stratégique. Quels facteurs ont conduit des entreprises à partir en Chine ? Piotti montre, à travers les interviews des dirigeants

## ANTICIPATIONS FICTIONNELLES EN ÉCONOMIE | JENS BECKERT

d'entreprise impliqués dans ces décisions, que leurs choix sont motivés par une euphorie générale envers des investissements réalisés en Chine, générée aussi bien par les médias et les organisations industrielles que par les chambres de commerce. Les histoires d'opportunités formidables véhiculées par les récits des entreprises exerçant déjà en Chine ont motivé des décisions qui ont souvent conduit à des pertes. Certains dirigeants interviewés par Piotti ont explicitement comparé leur décision d'externaliser la production en Chine à « la ruée vers l'or américaine ». Les récits d'opportunités colossales qui s'épanouissent en Chine, de fortes pressions normatives dans le secteur d'activité et un sentiment d'euphorie ont été les principaux ingrédients de la décision de délocalisation.

• Ma dernière illustration porte sur le marché de la consommation. Chaque année, les allemands dépensent environ 30 milliards d'euros dans des jeux d'argent, soit trois fois le montant de leurs achats de livres. Environ un tiers de cette somme correspond aux tickets de loterie. Lorsqu'on leur demande pourquoi ils dépensent leur argent dans un produit dont la valeur statistique équivaut à moins de la moitié du prix d'achat, deux tiers des joueurs répondent qu'ils se satisfont des rêves éveillés que cela leur procure, imaginant ce qu'ils feraient de tout cet argent lorsque « leurs » chiffres seraient tirés au sort le samedi soir<sup>5</sup>. C'est le fantasme d'un futur imaginé, perçu comme source de plaisir, qui motive l'achat.

En dépit de leur hétérogénéité, les situations décisionnelles décrites ci-avant partagent un fondement commun : dans chacune de ces quatre situations, la motivation du preneur de décision est fondée sur les images d'un état futur du monde qui est inconnu. Bien que le futur soit dissocié du présent, les acteurs habitent déjà le monde futur dans le présent de leur imagination.

### MARCHÉS FINANCIERS

Les marchés financiers sont particulièrement propices à l'éclosion d'histoires concernant de futurs développements, comme cela a pu être le cas pour Internet, pour l'industrie des biotechnologies à la fin des années 1990 ou le concept de BRIC quelques années plus tard. Le boom immobilier qui a précédé la crise financière peut également être ajouté à la liste.

Le poids des anticipations fictionnelles sur les marchés financiers peut être envisagé comme

une réponse au haut niveau d'incertitude qui y prévaut. Les histoires qui influent sur les marchés proviennent de puissants investisseurs, d'analystes financiers, d'économistes ou de banques centrales et de hauts fonctionnaires du Trésor. Ces acteurs façonnent les anticipations à travers les portraits qu'ils dépeignent de la situation économique actuelle et de son futur développement.

Les anticipations fictionnelles influencent la confiance des investisseurs dans le développement du marché dans une certaine direction et ainsi influencent les décisions relatives en termes d'investissements. Les stratégies d'investissements sont par exemple porteuses d'une his-

**Parce qu'elles motivent l'action, les anticipations fictionnelles ne sont pas uniquement une illusion. Bien que les fictions non-littéraires soient « non-sérieuses » dans le sens où elles simulent des faits, elles peuvent être des sources d'action et donc être constitutives de la réalité.**

toire de croissance (*growth story*) qui comporte des éléments prophétiques. Les histoires qui circulent font évoluer les marchés en influençant la demande et les prix. Les anticipations fictionnelles fournissent des motifs aux décisions d'investissement dont le succès est incertain. Les histoires cependant ne créent pas uniquement de la richesse mais peuvent aussi la détruire : « la crise asiatique » de 1997 était initialement une « crise Thaï ». Les investisseurs ont pris la crise thaïlandaise pour le signe de difficultés potentielles dans d'autres pays asiatiques. Cette opinion s'est forgée sur les marchés financiers en dépit de fondements économiques très différents dans ces pays<sup>6</sup>. En retirant les fonds investis dans d'autres pays comme la Corée, les investisseurs ont engendré les difficultés prédites par l'histoire.

### LA PERFORMATIVITÉ DES ANTICIPATIONS FICTIONNELLES

Ainsi, les anticipations fictionnelles influencent les événements qu'elles prédisent. Jim Rogers, investisseur sur le marché des matières premières, n'est pas plus capable de prévoir les prix du marché des matières premières que quiconque mais son histoire peut potentiellement contribuer à modeler les anticipations d'autres investisseurs et donc motiver des décisions en matière d'investissements qui influencent les prix. Ceci indique le rôle performatif des anticipations fictionnelles. Les anticipations partagées génèrent une demande d'actifs entraînant la hausse des prix

qui était initialement avancée comme une expectative. Rétrospectivement, les acteurs pourraient interpréter le résultat (par exemple, le fait que le prix de l'or ait effectivement grimpé jusque 2400\$) comme la confirmation de la véracité de leur « calcul », bien que le résultat soit en effet le fruit d'une croyance partagée en une anticipation fictionnelle.

Les effets performatifs des anticipations fictionnelles ouvrent aux acteurs des possibilités nouvelles de raconter des histoires qui ne reflètent pas au mieux leurs connaissances, mais tendent à manipuler les anticipations des autres pour leur profit personnel. Les histoires peuvent prévaloir bien que soient bien connues les lacunes

et les incohérences dues à de puissants intérêts particuliers, inerties structurelles ou pressions de groupes.

L'avenir étant par nature ouvert, les décideurs économiques doivent faire face à une incertitude fondamentale. Les théories économiques peuvent alors constituer des instruments de la création de descriptions fictionnelles de relations causales et de futures évolutions. Ces croyances ne s'avèreront pas indéterminées à l'unique condition que la théorie économique se réalise et que les acteurs agissent de manière totalement rationnelle. Ce qui est, quoi qu'il en soit, rarement le cas. Si les anticipations rationnelles sont affirmées comme telles dans des contextes d'incertitude fondamentale, ces « anticipations rationnelles » sont en fait des « anticipations fictionnelles » camouflées.

L'anthropologue Hirokazu Miyazaki nous fournit un exemple dans une étude sur les opérations d'arbitrage à la bourse de Tokyo<sup>8</sup>. Il affirme que cette stratégie est fondée sur la « foi » des traders en l'hypothèse de l'efficacité des marchés. La stratégie d'arbitrage consiste à identifier les actifs financiers dont le prix serait mal évalué par rapport à leur valeur théorique. L'hypothèse de l'efficacité des marchés n'est pas une réalité mais les traders se comportent comme si elle l'était. La théorie est semblable à la pensée utopique, soulignant un écart entre la réalité et l'idéal. Ceci offre une perspective très différente sur la théorie des anticipations

rationnelles : les prix ne sont pas en réalité efficaces, c'est la croyance en leur évolution future vers l'efficacité (émanation de la théorie) qui ancre les stratégies des traders sur les marchés financiers.

### INNOVATION

Les processus innovants constituent un intéressant champ d'investigation des anticipations fictionnelles. La croissance des économies capitalistes se réalise principalement à travers les innovations qui introduisent de nouveaux produits ou augmentent l'efficacité du processus de production. Les innovations n'existent pourtant à l'origine que dans l'esprit de l'acteur. Néanmoins, les descriptions fictionnelles de

l'avenir guident les décisions actuelles. Comme l'affirme l'économiste britannique George Shackle, le choix se fait « parmi les expériences imaginées<sup>9</sup> ».

L'importance cruciale de l'imaginaire dans les processus innovants a été confirmée par de nombreuses études empiriques portant sur l'innovation. Il est considéré que les innovations naissent par « l'expression des promesses<sup>10</sup> » qui a pour fonction non seulement de modeler les mentalités collectives, mais aussi de protéger les idées nouvelles de l'incrédulité de manière à ce qu'elles puissent être cultivées. Ainsi, le point de départ est une vision utopique qui dépeint une réalité future prétendue qui prend vie (ou non) en tant que résultat de l'anticipation fictionnelle initiale.

En d'autres termes plus abstraits, les anticipations fictionnelles rendent possible des « sauts conceptuels qui nous permettent de générer de nouvelles hypothèses et de voir les choses différemment<sup>11</sup> ». Elles permettent de dépasser les catégories et les schémas de pensée dont nous avons hérité en les transposant dans un monde imaginé dans lequel une réalité donnée est surpassée et une autre réalité est envisagée. L'incertitude n'est pas principalement prise en considération comme une menace à la stabilité (bien que ce soit aussi cela) mais comme une condition préalable à l'émergence de possibilités futures jusqu'à présent inexplorées. Le manque de préconnaissance de l'avenir est une source d'innovation.

### MOTIVATION DE L'ACTION

Comment est-ce que les représentations fictionnelles d'états futurs motivent les acteurs ? Selon la théorie de l'acteur rationnel, les agents sont supposés avoir une propension naturelle à maximiser leur utilité. Selon les approches sociologiques qui soulignent le rôle des institutions ou des cadres culturels, ce qui motive les acteurs est le fait d'avoir internalisé un désir de se conformer aux normes sociales, la peur de la sanction ou le besoin de maintenir un état qu'ils définissent comme « normal ».

Les anticipations fictionnelles semblent être mues par une force différente. George Shackle souligne que les résultats imaginés évoquent des émotions de « plaisir par anticipation<sup>12</sup> » qui sont les récompenses instantanées d'un engagement personnel envers une action particulière. « L'imagination peut percevoir un état de pensée atteignable et le réaliser en une satisfaction atteinte<sup>13</sup> ». L'entrepreneur contemplant la délocalisation de son entreprise en Chine jouit déjà des profits qui restent pourtant à réaliser. Le joueur de loterie se voit déjà décrocher le jackpot et fait l'expérience des sensations qu'il ressentirait en cas de gain réel.

L'effet motivant des anticipations fictionnelles est opérant bien au-delà de l'économie par exemple dans le champ de la religion et de l'action politique<sup>14</sup>. Pour qu'opère l'effet motivant, l'acteur doit s'engager envers le but. Parce qu'elles motivent l'action, les anticipations fictionnelles ne sont pas uniquement une illusion. Bien que les fictions non-littéraires soient « non-sérieuses » dans le sens où elles simulent des faits, elles peuvent être des sources d'action et donc être constitutives de la réalité.

### LA NATURE CONTINGENTE DE L'AVENIR

Saisir les processus décisionnels qui reposent sur le concept de fictionnalité conduit à une conception pragmatique de l'action qui place la créativité des acteurs et la contingence du futur au premier plan<sup>15</sup>. L'action n'est pas perçue téléologiquement comme la réalisation d'une finalité en dehors du processus d'action, mais au contraire comme une progression au cours de laquelle les finalités et les stratégies sont définies et modifiées en fonction des interprétations contingentes et changeantes de la situation. La connexion entre cognition et expérience conduit à une rationalité contextuelle

dans laquelle les attentes et les objectifs sont le résultat d'un processus qui se développe dans le temps et dans laquelle les acteurs promulguent des projets, plans et stratégies basées sur des interprétations contingentes du contexte.

Le concept de fictionnalité offre une alternative non seulement

impossibilité de prédire ce qui va advenir.

La capacité de l'homme à concevoir la fiction est une source d'innovation et de nouveauté. L'homme peut imaginer un monde différent du monde existant, et « habiter » ce monde à travers des représentations mentales. Les imaginaires peuvent transcender le connu et

le développement macroéconomique et des conséquences sur l'institutionnalisation des politiques de régulation. Ainsi, la formation des anticipations des acteurs de l'économie par le biais de fictions est un outil pertinent de compréhension du développement macroéconomique. Faire de la fiction un élément essentiel de la théorie de la prise de décision intentionnellement

chologie, Köln, 2010.

4. Geny Piotti, *German Companies Engaging in China. Decision-Making Processes at Home and Management Practices in Chinese Subsidiaries*, MPIfG Working Paper 09/14, Max-Planck-Institut für Gesellschaftsforschung, Köln, 2009.

5. Jens Beckert & Mark Lutter, « The Inequality of Fair Play. Lottery Gambling and Social Stratification in Germany » in *European Sociological*

265.

9. George Lennox Sharman Shackle, « General Thought-schemes and the Economist » in *Woolwich Economic Paper 2*, Woolwich Polycentric Press, Woolwich, 1964, p. 12.

10. Harro van Lente & Arie Rip, « Expectations in Technological Developments: An Example of Prospective Structures to be Filled in by Agency » in C. Disco & B. van der Meulen (eds.), *Getting New Technolo-*



aux modèles économiques mais aussi, dans les approches sociologiques de l'économie, à la prévalence des macrostructures sociales. Cela ramène au premier plan le rôle des images dans la compréhension du présent et, ce faisant, diffère des théories des sciences sociales qui conçoivent le présent comme étant façonné par le passé. Le but n'est pas de développer une théorie de la prédiction plus exacte mais une théorie de l'imprédictibilité du monde et de la façon dont les acteurs parviennent à prendre des décisions en dépit de cette

ainsi motiver des décisions qui génèrent la nouveauté. Cette capacité à imaginer des choses qui n'ont jamais existé contribue à des états futurs réels en motivant des actions.

Si l'action n'est pas déterminée par le calcul rationnel ou par des projections imaginaires et contingentes d'états futurs, il s'ensuit une contestation des imaginaires. Ceci s'explique par le fait que les anticipations fictionnelles ont des conséquences distributives sur le marché, des conséquences sur

rationnelle offre un angle idéal pour saisir les micro-fondations des dynamiques du capitalisme.

#### Références

1. Annelise Riles, « Collateral Expertise » in *Current Anthropology* n° 51, 2010, p. 1-25.
2. John Searle, « The Logical Status of Fictional Discourse » in *New Literary History* n° 6, 1975, p. 319-332.
3. Sophie Mützel, « Koordinierung von Märkten durch narrativen Wettbewerb » in Jens Beckert & Christoph Deutschmann (eds.), *Wirtschaftssoziologie*, Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsy-

*Review* n° 25, 2009, p. 475-488.

6. Martin Hellwig, « Discussion on International Contagion: What is it and what can be done against it? » in *Swiss Journal of Economics and Statistics* n° 134, 1998, p. 715-739.

7. Michel Callon (ed.), *The Laws of the Markets*, Blackwell Publishers, Oxford, 1998 ; Donald MacKenzie & Yuval Millo, « Constructing a Market, Performing Theory: The Historical Sociology of a Financial Derivatives Exchange » in *American Journal of Sociology* n° 109, 2003, p. 107-145.

8. Hirokazu Miyazaki, « The Temporalities of the Market » in *American Anthropologist* n° 105, 2003, p. 255-

*gies Together. Studies in Making Socio-technical Order*, De Gruyter, Berlin, 1998, p. 203-229.

11. Richard Bronk, *The Romantic Economist. Imagination in Economics*, Cambridge University Press, Cambridge, 2009.

12. George Lennox Sharman Shackle, *Imagination and the Nature of Choice*, Edinburgh University Press, Edinburgh, 1979, p. 45.

13. George Lennox Sharman Shackle, 1979, p. 47.

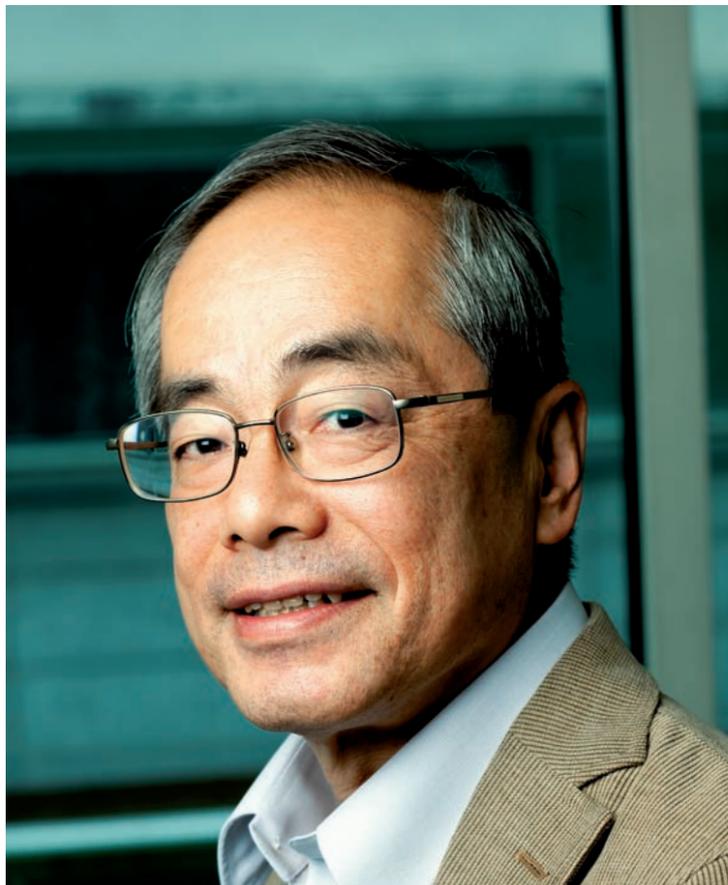
14. Albert Hirschman, *Rival Views of Market Society*, Viking Press, New York, 1986.

15. Hans Joas, *The Creativity of Action*, Polity Press, Londres, 1996.

# RETHINKING THE CATCH-UP INDUSTRIALIZATION IN EAST ASIA

Akira Suehiro | Résident au Collegium de Lyon

*Akira Suehiro est professeur à l'université de Tokyo, chercheur et directeur de l'Institut des sciences sociales de Tokyo depuis 2009. Ses recherches portent sur le développement industriel, la sécurité sociale et la coopération régionale en Asie de l'Est. Il est spécialisé dans les économies asiatiques. Il a obtenu son doctorat d'économie à l'université de Tokyo en 1991. De novembre à décembre 2006, il a été invité par l'Institut d'Asie-Orientale de l'ENS de Lyon.*



Akira Suehiro, 2012 © Christophe Delory

## CHINA: THE 'WORKSHOP OF THE WORLD'

In August 2012, I visited Huadu Shiling, located 34 kilometers north from the center of Guangzhou in China. This town (23 square kilometers) is widely known as the world production center of leather products, and leather travel bags in particular. According to the local government's report, there are 7,200 manufacturers and 17,300 merchants specialized in the manufacturing and trading of these particular goods. Huadu Shiling is now accounting for 55% of the total production of leather products in China and, furthermore, is reported to occupy over 70% of the imports of leather travel bags in the American and European markets. Such a large-sized industrial cluster (on a specialized market) is beyond my image.

China is proud of the largest producers in major labor-intensive industries like travel bags. Ito's intensive survey on the basis of UNCTAD (United Nations Conference on Trade and Development) data (2010) reveals surprising figures concerning China's market shares of labor-intensive products in the world's total imports, including respectively 66% for toys and sport goods; 60% for travel bags; 58% for household ceramics; 47% for audio videos; 43% for apparels; and 41% for telecommunication equipments. These figures suggest that China has served as

the 'Workshop of the World' or 'World's Factory'.

What is important here is both the unprecedented high proportion of Chinese market shares and the high speed in the manufactured export growth. To exemplify this point, let me introduce changes of market shares of three major countries (Japan, Korea and China) in US imports of miscellaneous manufactured goods (goods included in Standard International Trade Classification 89 or SITC 89) between 1970 and 2010. During this period, Japan has constantly decreased in proportions, from 34% in 1970 to 18% in 1990; and down to 9% in 2000. Korea has slightly increased in percentage, from 5% in 1970 to 6% in 1990 (recording its' peak with 9% in 1988) but afterwards, Korea dropped down to merely 2% in 2000 due to quickly increasing imports from China. Indeed, China accounted for 0%, 14% then up to 34% in the corresponding years. In 2010, China alone occupied as much as 48% of the total, surpassing Japan (4%) and Korea (1%) in great numbers.

However, the continuous growth of China's manufactured exports is now questioned as some arguments point at the possible end of China's role as the World's Factory. Namely, this prevision relies on the rapid rise of wages China experienced in recent years (for the 2006-2010 Period, annual growth

rates were on average 12.5%, and the Beijing government predicts a 13% annual growth for 2011-2015). In 2012, the World Bank and the Asian Development Bank (ADB) published reports cautioning against the so-called 'middle-income trap' as the most serious economic problem contemporary China<sup>1</sup> is facing.

For example, the ADB report insists that unless China promotes a set of reforms, it will soon be caught in the middle-income trap. It could no longer compete with low-income countries because of rising wages on the one hand, and would be unable to compete with high-income countries because it has not shifted into higher-value production on the other hand. One of the report's conclusions is that in order to avoid the middle-income trap, China inevitably needs a continuous industrial upgrade through innovation and a movement from a low-cost to a high-value economy.

In the real world, China seems to eventually avoid such a trap not through innovation but through relocations of factories from coastal areas (Shanghai, Guangzhou, Shenzhen, Dongguan etc.) to inland areas (Chongqing, Chengdu, Nanning etc.). As long as local and foreign firms continue to find frontiers of labor markets inside the country, it is highly possible for China to maintain its status of the Workshop of the World in the next decade.

However, my academic concern in this paper is not to answer the question of how China will avoid the middle-income trap in the future, but how China rapidly obtained the overwhelming status it has been holding in the global market to this day. Possible answers are the availability of abundant production workers and inflow of huge amount of foreign direct investments in export-oriented industries. But these elements are not sufficient to fully explain the high proportion of market shares and the high pace of their growth. We therefore seek for another answer, namely, the notable development of industrial clusters in China. Huadu Shiling is exactly one of these clusters that supports the rapid growth of manufactured exportations from China. I will discuss this topic later.

## SHARP DECLINE OF JAPANESE FIRMS IN I.T. GOODS MARKETS

The rise of China has induced the decline of Japan in the global market. More importantly, the decline of Japan does not only imply the decline of the competitiveness of its labor-intensive industries, but also the decline of Japanese firms in more advanced technology-based industries in general, and IT industries in particular. According to conventional arguments in international management, a front-runner firm which develops new technologies and new products can enjoy extra profits in the initial stage of production and can keep its dominant position for a certain period. But recent movements in IT industries come to contradict this conventional hypothesis.

Needless to say, Japanese firms were previously proud pioneers and leading firms in IT-related industries as DRAM memory, personal computers or PCs, glass panels for LCD-TVs, optical fiber and car navigation equipment. All these products require high technology, heavy investments in R&D and world-wide marketing. For these reasons, Japanese firms used to enjoy 80% to 100% of market shares together with high returns in the initial stage of production. But the business leadership was quickly eroded by the challenge of emerging firms in Korea, Taiwan and China. The following figures<sup>2</sup> speak for themselves.

For example, in the case of DRAM memory, Japanese firms' market share declined from 75% in 1988 to 50% in 1997, and further down to 5% in 2003. In the case of liquid crystal panels, their shares dropped from 100% in 1995 to 50% in 2000, and further down to 20% in 2003. In the case of car navigation equipment, the pace of the decline was much faster than the former two products, going from 100% in 2003 to 40% in 2006 and down to 20% in 2007. Conversely, emerging firms in Korea and Taiwan fully caught-up with Japanese firms and replaced them as the market leaders. Similar movements are currently observed in equipments of digital mobile phones and notebook PCs too, in which Korean firms (Samsung Electronics and LG Electronics) and Taiwanese firms (Quanta Computer, Compal Electronics, Inventec Corporation etc.) now

have strong stakes in the global market<sup>3</sup>.

Thereby, we need to raise the second question: why Japanese firms were forced to reduce their market shares so quickly, yielding their business leadership to emerging firms while they still demonstrated a high capacity in technology. To answer this question, we must take into account fundamental changes in production systems as well as the evolution of the manufacturing system in recent years. The essence of recent evolutions may be summarized into two key words that are modularization and standardization.

Before examining this important topic, I will describe the model of catch-up industrialization<sup>4</sup>. The "catching-up" with advanced countries exactly represents a target commonly shared by the state, the firms and the people in East Asian countries. Therefore, the catch-up industrialization model constitutes a useful angle to understand the process and characteristics of industrial developments in these countries, including China.

## RETHINKING THE MODEL OF CATCH-UP INDUSTRIALIZATION

The model of catch-up industrialization consists of two key elements: a policy combination of trading promotion and industrial promotion, and the use of imported technologies to accelerate the process of industrial development.

A. Gerschenkron, an economic historian, claimed that a late-starting industrial country such as Germany might be able to enjoy a faster growth than advanced countries by importing existing technology from abroad (cf. England) since it could save time and money instead of developing its own technology. He called such merit the "advantage of economic backwardness"<sup>5</sup>. Japan was the first country in East Asia to take advantage of economic backwardness, and Korea and Taiwan followed the same pattern to catch up with Japan first, and then with the Western advanced countries.

Meanwhile, the hypothesis of a flying-geese pattern, which is a part of the model of catch-up industrialization as was proposed by K. Akamatsu<sup>6</sup>, implies two major movements in

reference to late-starting industrialization. The First movement is the cycle of import/domestic production/export (and reimport through overseas production) in a particular industry, like textile industry. This cycle will then be reproduced in various industries, starting from labor-intensive ones and shifting to capital and technology-intensive ones in accordance with the accumulation of skills, capital and technology. In order to facilitate this cycle and to promote an industrial upgrade, governments in late-starting industrial countries are expected to play active roles in both import substitution and their expansion of exporting manufactured goods.

The second movement consists in the continuous shifting of the leading exporter in a particular industry (or goods) in the global market. For example, Japan started domestic production of some kind of manufactured goods (e.g. black and white TV sets) fully depending on technology imported from the United States, and then shifted to the stage of exporting these products, especially towards the US market. Likewise, Korea and Taiwan followed Japan in starting the production of identical products depending on American and Japanese technology in order to export them to the US market.

After Korea and Taiwan met the challenge, Japan shifted its exportable products from black and white TV sets to color TV sets, and further to more technologically sophisticated goods like IT products. Meanwhile, Korea and Taiwan also shifted their exportable products from low-end goods to high-end ones in their competition with China and other late-late comers. Such a shift of leading exporters in the global market represents a kind of flying-geese pattern, in which Japan came as the lead goose, followed by Korea and Taiwan in the second line, then followed by Southeast Asian countries and China in the third line. We could observe such a flying-geese pattern among East Asian countries, at least until the mid 1990s, in the exportation of miscellaneous manufactured articles like sport shoes, textiles, electrical appliances, steel products and ship building.

However, the new movements that appeared after the mid 1990s require to reexamine and rethink the flying-geese pattern as well as the model of catch-up industrialization. Firstly, as the case of US imports well suggests, China established an overwhelming status in the

global market and did not yield its position to late-comers (Philippines and Thailand) nor to late-late comers (Indonesia and Vietnam). Exportations from these countries could hardly find a place in the US, EU or Japanese markets, contradicting thereby the hypothesis of the catch-up model.

Instead, these countries have shifted their trade partners from Japan and US to China through increasing exports of natural resources (oil, coals, natural rubber, etc.) and agricultural products (sugar, broiler chickens,

The rapid growth of new IT firms in Korea and Taiwan is closely related to a double evolution of the manufacturing system: (i) the shift of the production architecture from *integral-type* to *modular-type*, and (ii) the introduction of international standards by platform leaders in major IT products<sup>7</sup>.

Generally speaking, Japanese IT firms have constructed their competitiveness in the global market through a *closed integral* production architecture, in which they developed a *company-specific* technology and

the development of modular-type architecture, late comers could catch up faster with front runners like Japanese firms in the IT industries and could more easily expand their market shares with little accumulation of their own technology and skills.

In addition to such shifts in the production architecture, the progress of international standardization of IT products has also helped the rapid growth of emerging Asian firms. For example, in the middle of the 1990s, Intel developed the stan-

together with the sharp decline of Japanese firms to the combination of modularization and standardization taking place in the IT industries after the 1990s. At the same time, these movements became major elements in the reshaping of industrial maps in East Asia of the present time.

**TWO WAYS OF INDUSTRIALIZATION: PRODUCTION-ORIENTED AND MARKET-ORIENTED**  
Now let me go back to the first question of why China could quickly grow into the largest



Huadu Shiling International Leather Products Center, Guangzhou, China, August 2012 © Akira Suehiro

etc.). At the same time, a mutual trade of computer components between China and ASEAN has tremendously increased in conjunction with the rapid development of IT industries in the region. The combination of these factors sums up the spectacular growth of China-ASEAN trade, increasing from US\$19.9 billion in 1995 to US\$362.9 billion in 2011 (while Japan-ASEAN trade amounted to US\$132.5 billion and US\$255.4 billion in the same year). The giant goose flying ahead in the region is no longer Japan, but China.

#### THE EVOLUTION OF A MANUFACTURING SYSTEM: MODULARIZATION AND STANDARDIZATION

struggled to maintain information in the design and technical know-how within the company. At the same time, they were inclined to obtain necessary components through long-term transactions with particular suppliers rather than through open markets. This business strategy has ultimately enabled Japanese firms to maintain their competitiveness during the 1970s and the 1980s.

However, after the 1990s, the modular-type production architecture was introduced into DRAM memory, PCs, DVD, LCD-TVs and digital mobile phones, where late-comers in emerging Asia could produce standardized components or combined components with a standard interface to produce finished products<sup>8</sup>. Thanks to

standardization of PCs not only by upgrading the CPU capacity but also by integrating peripheral circuits into a chipset. The design information, implicit knowledge and technical know-how were embedded in a chipset as a package or a *platform* (which of course was protected by intellectual property rights). Since Intel strategically supplied Asian emerging firms like in Taiwan with these chipsets (Japanese firms adhered to company-specific technology), they could more easily launch their production of PCs than before<sup>9</sup>. Similar movements are widely observed in the fields of LCD-TVs and glass panels, DVD, and digital mobile phones.

Therefore, we can attribute the reason for the quick growth of emerging Asian firms

exporter of manufactured goods in the global market. This question seems to be related to the difference between Japan and China in the formation of industrial districts or industrial clusters. Generally speaking, Japanese traditional industrial districts, or *sanchi*, have historically been developed with no substantial assistance from the government. And relationships between assemblers and part suppliers, and manufacturers and wholesalers, are characterized with a hierarchical and closed system. Small-sized manufacturers are usually integrated by large-sized wholesalers residing in the town (*santomoto shosha*), and the *sanchi* membership principally is not inclusive but exclusive against new comers.

## RETHINKING THE CATCH-UP INDUSTRIALIZATION IN EAST ASIA | AKIRA SUEHIRO

In contrast to the Japanese *sanchi*, industrial clusters in China are characterized with horizontal networking among a large number of manufacturers and merchants. There are neither regulations nor traditional rules to define the memberships or to exclude outsiders. Industrial clusters are principally *open* areas for all the players and serves as place where they compete with each other in the search for profits.

Japanese *sanchi* emphasized on the quality of the products and on the development of technology to sustain quality. Essential elements for Japanese manufacturers (and merchants) are quality, cost, and delivery or Q.C.D. On the other hand, Chinese industrial clusters put their priority on the needs of the clients of the markets, including foreign markets. For this reason, Chinese manufacturers (and merchants) tend to focus on another combination of three elements, which is the variety of products, flexibility in delivery and innovation in the development of new products or V.F.I in addition to Q.C.D.<sup>10</sup>

The case of Huadu Shiling mentioned in the opening of this paper demonstrates the major characteristics of a Chinese industrial cluster: the

size of the population involved in the trade of travel bags, wide-ranged horizontal networking among manufacturers and merchants, and the variety of products available inside the cluster. Huadu Shiling does not confine its products to low-end ones. Manufacturers and merchants can supply any type of products, including high-end ones in response to the diversified demands in the global market. Any type of material and accessories can easily be found inside the cluster, and therefore they can ship finished goods to clients in the world within 24 hours after reception of commands.

The essence and strength of Chinese industrial clusters are based on the *openness* of the market and high competitiveness in the open area. These elements are also observed in the evolution of the manufacturing system in the IT industries. Global markets of consumer goods and IT goods request a variety of goods and flexibility in the delivery rather than an ultra-high quality of products sustained by original production technology. Accordingly, market-oriented approaches in Chinese industrial clusters can more easily find their clients in the global market than the technology-oriented approach of production adopted by Japanese *sanchi*. This

approach is a key factor in the rapid growth Chinese manufactured exports experienced in recent decades.

### PROSPECTS

The rise of China and the evolution of a manufacturing system do not necessarily imply the invalidity of the model of catch-up industrialization. Late-late comers such as Vietnam and Cambodia are now going to follow the catch-up model under the initiative of governments who strategically promote export-oriented industries and adopt a policy of inviting foreign firms to these industries. Even in China, the development of steel industry is considerably identical to the hypothesis of the flying-geese pattern.

Regarding the validity of the catch-up industrialization model, more important are the impacts of new international environments such as globalization, liberalization and the progress of the information technology. The catch-up model presupposes that the fundamental player is the country, and the government is empowered to rule the market through various policy tools. But under the pressure of globalization and liberalization, the scope of governmental activities becomes smaller than before.

As the development of IT industries well suggests, the major player in the global market is no longer the government but private firms. The essential element determining the new industrial division of labor in the region is no longer governmental policies but corporate strategies. In association with these new conditions, the government is required to change its major role from being a conductor who promotes target industries into a facilitator which provides a better business environment.

How to reconstruct a new model to answer more consistently to the new industrial divisions of labor in the region? The task falls to specialists of East Asian economics. Rather than governmental industrial policies, the elaboration of a new model requires a scrupulous examination of corporate strategies.

### References

1. Asian Development Bank, *Growing beyond the Low-Cost Advantage: How the People's Republic of China can Avoid the Middle-Income Trap*, ADB, Manila, 2012.
2. K. Ogawa, *International Standardization and Business Strategy*, Hakuto Shobou, Tokyo, 2009.
3. M. Kawakami, *Compressed In-*

4. Akira Suehiro, *Catch-up Industrialization: The Trajectory and Prospects of East Asian Economies*, National University of Singapore Press, Singapore, 2008.
5. A. Gerschenkron, *Economic Backwardness in Historical Perspective*, Harvard University Press, Boston, 1962.
6. K. Akamatsu, "A Historical Pattern of Economic Growth in Developing Countries" in *The Developing Economies*, Preliminary Issue n° 1, Tokyo, 1962.
7. S. Fujimoto, "Architecture-based Comparative Advantage in Japan and Asia" in MMRC-F-94, University of Tokyo, 2008; K. Ulrich, "The Role of Product Architecture in the Manufacturing Firm", *Research Policy*, n° 24, 1995.
8. H. Tastumoto, K. Ogawa and J. Shintaku, "Strategic Standardization: Platform Business and the Effect on International Division of Labor" in *Annals of Business Administrative Science*, 10, 2011.
9. H. Tatsumoto, K. Ogawa, and T. Fujimoto, "The Effect of Technological Platforms on the International Division of Labor: A Case Study on Intel's Platform Business in the PC Industry" in A. Gawer (ed.), *Platforms, Markets and Innovation*, Edward Elgar, Cheltenham, 2009.
10. A. Ito, "Dynamism of Development of Yi Wu and Its Dilemma", in *Mita Gakkai Zasshi*, 103 (1), 2010.

## ROMANISATION ÉCONOMIQUE DU MONDE ANTIQUE

Gérard Minaud | résident à l'IEA de Nantes

*Gérard Minaud a soutenu en 2002 une thèse d'histoire romaine (La comptabilité à Rome, EHESS). Diplômé d'une grande école de commerce (ISG, 1984), il dirigeait alors une entreprise industrielle. Depuis l'obtention de ce doctorat, il se consacre uniquement à des activités d'enseignement et de recherche, notamment en soutenant en 2009 une thèse d'histoire du droit et des institutions (Les gens de commerce et le droit à Rome, université Paul Cézanne). Ses travaux portent sur l'histoire des techniques de gestion des entreprises dans l'Antiquité romaine, et sur leur évolution au Moyen Âge.*

Malgré une utilisation déjà attestée il y a un peu plus de huit décennies, c'est seulement depuis une cinquantaine d'années que les mots « mondialisation » en français et « globalization » en anglais ont pris une coloration économique<sup>1</sup>. Elle est devenue aujourd'hui fort banale, même si les contenus de ces deux termes partiellement équivalents sont flous : ils ne répondent à aucune définition *stricto sensu*. On désigne surtout à travers eux un processus créant des interdépendances parmi des communautés humaines et politiques qui, quel que soit leur éloignement géographique, sont regroupées ou non dans le cadre d'un état ou d'une nation. Plus ces interactions augmentent, plus les effets de la mondialisation ou de la *globalization* s'accroissent. Ce phénomène ne semble pas fondé sur la seule volonté de procéder

à des échanges de richesses, mais sur des progrès techniques dont il serait une conséquence : « *A powerful force drives the world toward a converging commonality, and that force is technology. It has proletarianized communication, transport, and travel. It made isolated places and impoverished peoples eager from modernity's allurements* »<sup>2</sup>.

Rétrospectivement, les premières manifestations de la mondialisation apparaissent pour certains dès le xv<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. Le développement des transports maritimes justifie cette tendance, mais ce sont des innovations, faut-il ajouter, qui en sont probablement l'origine : l'invention du gouvernail d'étambot environ deux siècles auparavant, et aussi l'amélioration des moyens et des instruments de navigation. À partir de

cette époque, il faudra attendre la révolution industrielle et la mise en place du chemin de fer pour connaître une transformation d'ampleur au moins équivalente.

Il est aisé de projeter le concept de mondialisation dans le monde médiéval sur le point de muter en Renaissance, car, d'une part, la documentation directe est abondante, et, d'autre part, cette période coïncide avec la découverte des Amériques et avec celle de nouvelles voies de navigation vers les Indes. Y a-t-il matière à remonter plus haut dans le temps pour identifier d'autres éléments constitutifs du schéma de mondialisation ? Le monde romain offre un champ d'investigation opportun, tant y ont été importants et durables les déplacements humains, la diffusion de capitaux ainsi que

les échanges de marchandises et de savoirs à travers une gigantesque aire géographique.

La transformation économique du monde méditerranéen antique a bien sûr profité de la *pax romana*, c'est-à-dire des relatives stabilité et sécurité qu'a su maintenir l'Empire romain pendant près de deux siècles<sup>4</sup>, mais cette prospérité est en premier lieu le fruit d'une conquête militaire. À ses meilleures heures, Rome sera ensuite le centre et le ventre d'un monde s'étendant de l'actuelle Écosse, l'ancienne Calédonie, jusqu'à l'Euphrate, en embrassant la Gaule, la péninsule ibérique, une partie de la Germanie et les régions au sud du Danube, tout le pourtour de la Méditerranée avec l'Égypte entière. Dans tout cet espace, les navires romains avaient accès à d'innombrables

fleuves, lacs et rivières, tout comme aux côtes de la mer du Nord, de la Manche, de l'océan Atlantique, de la Méditerranée, de la mer Noire et de la mer Rouge vers l'océan Indien.

On peut dresser un tableau sommaire de cet ordre économique qui s'est progressivement instauré dans le monde romain en retenant deux faits concomitants. Peu à peu, un immense trafic de marchandises de toute espèce s'est mis en place dans un empire en expansion territoriale, tandis que des dispositions de toute nature sont rapidement venues encadrer ces incessants mouvements de valeurs.

### BESOINS FONDAMENTAUX ET EXIGENCES DU LUXE

Le commerce répond dans un premier temps à des besoins de

## ROMANISATION ÉCONOMIQUE DU MONDE ANTIQUE | GÉRARD MINAUD

survie, puis il permet d'améliorer son quotidien. Rome a connu un développement similaire, si ce n'est que l'enrichissement de certains ne s'est plus limité à acheter ce que l'on trouvait à l'intérieur de l'Empire, pourtant immense. Les raffinements de la vie les menaient à entretenir un onéreux commerce qui sortait bien loin de ce contexte géographique.

**À l'intérieur de l'Empire**

Au fur et à mesure que Rome étendait ses conquêtes, d'abord dans la péninsule italienne puis au-delà, elle créait des colonies où elle installait ses vétérans, ses anciens légionnaires. Par exemple, en dehors de l'Italie, furent créés en 206 et en 118 av. J.-C. *Italica*, située en Hispanie, et *Colonia Narbo Martius* en Gaule<sup>5</sup>. Un peu partout dans son empire, Rome va essayer : ses citoyens s'installent et reproduisent leurs anciens usages.

Ces nouveaux résidents recevaient des terres et se livraient à l'agriculture ; leurs descendants, pour beaucoup, vont les imiter. La maîtrise de l'eau, qu'il s'agisse de la construction d'aqueducs ou de systèmes d'irrigation, amène à des productions excédentaires que le seul marché local ni les prélèvements fiscaux en nature ne peuvent absorber ; l'exportation vers les villes méditerranéennes va alors se mettre en place grâce à un réseau de ports, plus ou moins grands, et d'entrepôts. Depuis ces multiples lieux de transit et de consommation, des redistributions locales pouvaient se poursuivre vers l'hinterland. Cette agriculture est prospère et se développe suivant des schémas locaux faits de petites propriétés ou, au contraire, de vastes unités foncières<sup>6</sup>.

Les amphores que l'on retrouve dans les épaves ou sur des sites archéologiques terrestres confirment les intenses mouvements de marchandises : leur typologie, en effet, est représentative de leur origine géographique et de leur contenu. Parfois, des timbres ou des inscriptions donnent même des informations plus précises, comme le nom de l'expéditeur et les différents contrôles douaniers subis. On trouve par exemple en Italie des amphores vinaires en provenance d'Hispanie (Tarragone), de Gaule (Béziers) ou de Tripolitaine (Tripoli) et datant de tout le 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.<sup>7</sup>. Il ne s'agit pas de cas isolés, ils pourraient être indéfiniment multipliés dans tout l'Empire pour plusieurs siècles, notamment le long des fleuves.



S'il est aisé de comprendre que d'anciens légionnaires se soient reconvertis dans l'agriculture pour en tirer un revenu immédiat grâce aux petits lopins de terre que Rome leur avait offerts, il est moins évident d'identifier les motivations de certains grands aristocrates romains. Dans l'entourage d'Auguste, certains d'entre eux investirent en Istrie<sup>8</sup> dans des terres que l'on destinait à l'exploitation de l'olivier, il s'agira à long terme de produire de l'huile : la question qui se pose est de connaître les desseins de ces personnes qui convertirent une partie de leurs immenses avoirs dans une activité où le temps de retour sur investissement réclame des décennies. En revanche, les débouchés étaient certains. Pour les hommes d'alors, les besoins en huile et de ses déchets étaient pour toujours intarissables : pour l'alimentation, l'éclairage, le chauffage, la pharmacopée ou même la lubrification de pièces métalliques. En Istrie, au 1<sup>er</sup> siècle, d'immenses villas aristocratiques vont devenir le centre de ces domaines agricoles, et certaines disposeront même de leur propre aménagement portuaire pour commercialiser leurs productions<sup>9</sup>.

Le cas de l'Istrie n'est pas une exclusivité, les amphores sont

encore les témoins de la circulation de l'huile dans tout l'empire, à partir de nombreux sites de production, de déchargement, de stockage ou de transformation. Elles le sont aussi pour d'autres produits comme les salaisons ou le *garum*, condiment liquide réalisé à partir de poissons ou d'huîtres. Pour s'en convaincre, il suffit de voir comment les déchets amphoriques de Rome ont été méthodiquement entassés à la sortie de la ville pendant près de quatre siècles et demi, au point de former une colline triangulaire de 30 mètres de haut, d'environ 1 kilomètre de périmètre, et d'une surface de près 20 000 m<sup>2</sup> : il s'agit du *Monte Testaccio*<sup>10</sup>. Jusqu'à 53 millions d'amphores à huile ont pu y être entassées, il en arrivait probablement chaque année à Rome 260 000<sup>11</sup>, et il s'agissait, pour ainsi dire, d'un emballage perdu.

Des chiffres vraisemblablement tout aussi imposants caractérisaient l'acheminement et le stockage du blé d'Égypte, il garantissait en grande partie la survie de la population de Rome qui a pu atteindre jusqu'à un million d'habitants. La durée et les contraintes de navigation entre Alexandrie et Rome laissent supposer un nombre de navires et d'importants sites

pour remiser le blé : la nature seule régulait les récoltes et interdisait aussi la navigation de novembre à mars.

**À l'extérieur de l'Empire**

Le commerce des Romains n'était pas uniquement intérieur, il dépassait ses *limes*, ses frontières, bien que celles-ci n'aient pas été partout aussi bien clairement matérialisées que par les murs d'Hadrien et d'Antonin aux confins septentrionaux de l'ancienne Bretagne, c'est-à-dire, aujourd'hui, l'Angleterre.

Les marchands romains avaient mis en place un commerce régulier avec un peuple qu'à Rome on nommait les Sères : il s'agit probablement des Chinois. Plusieurs auteurs latins font état d'échanges dont le but était de ramener de la soie<sup>12</sup>. Les transactions se déroulaient de façon fort singulière : elles étaient fondées sur un mutisme absolu, aucun échange de paroles n'avait lieu, aucune négociation chiffrée n'était entamée. Sur la rive d'un fleuve, les Sères déposaient leurs marchandises, puis ils se retiraient. À leur tour les marchands romains laissaient leurs biens à côté de ceux des Sères, et regagnaient ensuite l'autre rive. Les Sères revenaient alors, et, en cas de satisfaction, ils emportaient les objets venus

d'Occident et repartaient. Les Romains revenaient et prenaient les marchandises laissées par les Sères en contrepartie. Il n'existe aucune donnée quantitative pour évaluer la valeur ou le coût de ce troc, que les Romains appelaient *permutatio*. Il n'en est pas de même pour le commerce entretenu avec l'Inde.

Grâce à des sources non seulement littéraires, mais aussi archéologiques, le commerce installé entre l'Empire romain et l'Inde est mieux documenté que celui entretenu avec l'Extrême-Orient. Au 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., on considérait que le commerce vers l'Inde provoquait une fuite monétaire d'au moins cinquante millions de sesterces par an<sup>13</sup>.

La logistique à mettre en œuvre pour ramener à Rome de précieuses marchandises provenant d'Inde était lourde, il est peu probable que de simples marchands s'y soient livrés. Les capitaux engagés pour chaque expédition réglée sur les moussons<sup>14</sup> étaient importants : il fallait financer un voyage aller et retour, onéreux et aléatoire, entre Rome et la lointaine Inde.

Une fois partis de Rome, ces marchands audacieux rejoignaient Alexandrie qu'ils quittaient ensuite sur des

## ROMANISATION ÉCONOMIQUE DU MONDE ANTIQUE | GÉRARD MINAUD

embarcations chargées de biens précieux pour remonter le Nil jusqu'à Coptos, ville du désert. De là, une caravane transportait la marchandise en empruntant une piste du désert jusqu'à Myos Hormos<sup>15</sup>, port de la mer Rouge, où attendaient des bateaux : on y a compté jusqu'à cent vingt navires à la fois vers la fin du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C., dans les premières années de l'Empire<sup>16</sup>. Un peu plus tard, c'est le port de Bérénicé qui sera surtout exploité, et les transports terrestres partis depuis Coptos emprunteront un nouveau chemin désertique aménagé de bivouacs. Les équipages prenaient la mer, non seulement pourvus d'or pour payer les importations, mais aussi chargés d'un fret destiné à la vente<sup>17</sup>.

Les relations avec l'Inde prirent un caractère régulier au point d'établir dès le milieu du 1<sup>er</sup> siècle des relations officielles entre l'Empire romain et l'Inde sous la forme d'ambassades, elles seront plusieurs fois répétées dans les siècles à venir<sup>18</sup>. La première fut fortuite et issue des périls de la mer : un navire romain s'échoua à la suite d'un naufrage sur le rivage de Ceylan (Sri Lanka), vers le milieu du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.<sup>19</sup> sous le principat de Claude, cette mésaventure permit aux Romains de découvrir cette île<sup>20</sup>.

Les marchands romains ramenaient des perles et du poivre d'Inde où ils avaient laissé des amphores et d'autres moyens de paiement. On compte aujourd'hui plus d'une soixantaine de sites archéologiques en Inde et à Ceylan (Sri Lanka) qui révèlent la présence d'amphores romaines. De même, on y recense une trentaine de dépôts monétaires en or, et un peu plus du double en bronze<sup>21</sup>. Des vestiges antiques mis au jour près de Pondichéry sont considérés d'origine romaine<sup>22</sup>.

**En 33 ap. J.-C., il y eut en Italie un problème d'endettement des propriétaires fonciers et de disponibilités monétaires. Pour sauver ces producteurs agricoles et assainir la situation, l'empereur Tibère injecta cent millions de sesterces dans les circuits financiers sous forme de prêts, mais les conditions imposées pour en bénéficier écartèrent ceux dont les fonds propres, ici les capitaux permanents, étaient jugés insuffisants. Un effet de domino fut évité en abandonnant à une faillite certaine les entités économiquement malsaines : les autres étaient sauvegardées.**

Le commerce au-delà des *limes* de l'Empire comportait des risques financiers certains, mais en visant surtout les produits de luxe, il était très rentable en cas de retour à bon port.

#### RÉGULATION ET NORMES

Le lexique latin classique ne possédait pas de terme précis pour désigner l'économie, ni

même le commerce<sup>23</sup>. Ce n'est pas pour autant que les concepts associés à ces mots restèrent inconnus pour les Romains, ni que ces hommes demeurèrent dans une anomie de l'innommé. Des volontés régulatrices et normatives sont apparues très tôt, elles sont devenues de plus en plus précises, et parfois lourdes. Elles se sont manifestées à la fois dans la sphère publique et dans la sphère privée. Les effets de ces mesures sont nuancés selon que l'on s'inscrit dans une appréciation primitiviste ou moderniste de l'économie romaine<sup>24</sup> : il faudrait enfin dépasser ce débat inutile pour considérer uniquement le monde romain avec ses propres spécificités, ses besoins et ses mentalités !

#### La sphère publique

L'autorité publique, en l'occurrence l'administration impériale, n'est pas restée insensible aux crises ou aux risques économiques pouvant s'abattre sur l'Empire, notamment les difficultés monétaires ou celles de ravitaillement.

Par exemple en 33 ap. J.-C., il y eut en Italie un problème d'endettement des propriétaires fonciers et de disponibilités monétaires. Pour sauver ces producteurs agricoles et assainir la situation, l'empereur Tibère injecta cent millions de sesterces dans les circuits financiers sous forme de prêts, mais les conditions imposées pour en bénéficier écartèrent ceux dont les fonds propres, ici les capitaux permanents, étaient jugés insuffisants. Un effet de domino fut évité en abandonnant à une faillite certaine les entités économiquement malsaines : les autres étaient sauvegardées<sup>25</sup>.

Le pouvoir impérial ne s'est pas uniquement satisfait d'appliquer de telles procédures purement curatives, il a aussi essayé d'anticiper et de prévenir. Il était en permanence attentif à

successeurs vont aussi recourir pendant plusieurs siècles à des avantages civils, à des abattements fiscaux et à des exonérations de charges publiques pour encourager des secteurs de l'économie à travers tout l'Empire<sup>27</sup>. À côté de ces décisions qui visaient des individus spécifiques, mais en nombre limité dans l'Empire, d'autres dispositions furent initiées à l'égard de personnes beaucoup plus nombreuses, pour ne pas dire innombrables : il s'agit de textes juridiques concernant les acteurs du commerce.

Le droit romain fut confronté à l'expansion des affaires et à la mobilité des personnes s'y livrant. L'économie romaine étant fondée sur la responsabilité du père de famille, le *paterfamilias*, quand son fils, même majeur, ou son esclave agissait pour lui, aucun de ces derniers n'engageait sa propre responsabilité : ils mettaient en cause celle du *paterfamilias*. Le fils de famille et l'esclave ne jouissaient pas en effet de la capacité juridique nécessaire, ils étaient des *alieni iuris*. Seule la responsabilité du *paterfamilias* qui avait installé des agents à une fonction commerciale était susceptible d'être soulevée en cas de difficulté ou de défaillance. Deux problèmes se posaient alors : protéger le *paterfamilias* de tout débordement de son agent, et offrir aux tiers des voies de recours.

Aussi longtemps que les activités s'inscrivaient dans des rapports de voisinage, les individus, libres ou serviles, agissant pour un *paterfamilias* étaient connus et identifiés, mais dès lors que les besoins des affaires les menaient loin de chez eux, voire au-delà des mers, le contexte se compliquait. L'agent devait alors avoir en possession un titre de préposition, une *lex praepositionis* : elle définissait le cadre juridique dans lequel il intervenait, et elle détaillait les limites de sa préposition. Quand il était à la tête d'une boutique, la *lex praepositionis* devait être affichée en bon état, protégée des intempéries et dans la langue du lieu, grec ou latin. Quand il s'agissait d'une expédition maritime, ce même document était à bord du navire pour être présenté à tout contractant, client

ou fournisseur<sup>28</sup>, ou lors d'un contrôle administratif.

Pour clarifier les responsabilités de cocontractants, le droit romain s'est immiscé dans des rapports privés à travers tout l'Empire, dans sa partie orientale et dans sa partie occidentale

des avaries communes survenues lors d'un transport maritime<sup>33</sup>, il serait en effet normal d'en trouver la provenance chez un peuple de marins, et non parmi une population agropastorale comme les Romains. En marge de toutes ces dispositions juridiques qui encadraient



▼ Le complexe portuaire de Rome. 1 : *Portus Augusti*, construction hypothétique ; 4 : port de Trajan ; 5 : canal de Trajan (un canal transverse) ; 6 : magasins et entrepôts ; 7 : môle de

la, en imposant une *lex praepositionis*. Son dispositif servait chaque fois de loi entre les parties<sup>29</sup>.

Les Romains n'ont pas fait qu'imposer leur point de vue, ils ont aussi su exploiter des techniques secrétées en dehors de leur propre expérience. Quand ils en reconnaissaient l'intérêt, les Romains n'hésitaient pas à les faire entrer dans leurs usages, et ensuite à les généraliser et à imposer leurs effets à tous. Deux cas sont bien connus. On peut citer en premier celui simple des arrhes, dont le principe a été emprunté aux Grecs<sup>30</sup>. L'autre intégration ou plutôt réception la plus visible d'un droit étranger au droit romain et aux conséquences économiques est probablement la compilation d'usages maritimes orientaux si utiles au commerce rassemblée sous le nom de *lex Rhodia de iactu*<sup>31</sup>. Cette fameuse loi trouve son origine non pas à Rome, mais en Méditerranée orientale ; sa qualification de rhodienne pourrait éventuellement être un ajout tardif<sup>32</sup>. Son contenu réglait les contributions de chacun au coût

une partie de l'économie de son Empire, Rome avait aussi instauré une fiscalité visant notamment les mouvements de marchandises. Ces prélèvements étaient disparates tantôt *ad valorem*, tantôt forfaitaires<sup>34</sup>. Tous, néanmoins, avaient une conséquence immédiate : les fonds recueillis servaient en partie comme contribution au fonctionnement de l'Empire, mais aussi à assurer localement une présence de Rome, de son armée et de son administration.

Lorsque, tous les cinq ans, les citoyens romains installés à travers l'Empire déclaraient leur fortune à l'administration fiscale, tous suivaient une même procédure, précise et détaillée : la *forma censualis*<sup>35</sup>. Toutes les informations recueillies étaient ensuite transférées et conservées à Rome : elles contenaient le nom et le lieu de chaque domaine, l'identité des deux voisins les plus proches, la surface et les productions des dix dernières années, le détail des plantations par nature et en surface, mais aussi le nombre, l'âge, la qualification et la nationalité

des esclaves vivant sur l'exploitation, etc. Même de loin, Rome contrôlait son Empire et ses ressources économiques.

### La sphère privée

Les normes économiques développées par les particuliers eux-mêmes concernent surtout les

communs étaient mis à leur disposition grâce à une administration centrale qui s'occupait aussi bien de la gestion courante que de la commercialisation. Si l'une des exploitations était cédée, toute cette architecture de gestion était remise en question.

nétreignait qu'une partie de la planète. D'autres empires ont existé en même temps que lui en Asie : par exemple, celui des Hans, puis celui des Jin. Aussi, quelle qu'ait été l'importance de l'économie romaine, et en dépit de ses liens avec la Chine et avec l'Inde, il est impossible de parler pour cette époque d'une mondialisation de l'économie dont Rome eut été le moteur.

En revanche, on pourrait entrevoir une globalisation de l'économie à l'intérieur de l'Empire romain, elle serait alors la conséquence non programmée d'initiatives venant à la fois d'acteurs privés et d'une autorité publique de plus en plus présente. Le début de l'expansion romaine fut fondée sur les armes, mais quand ils y trouvaient un intérêt, les Romains intégraient les élites, les connaissances ou les usages d'autres cités, notamment en matière économique. Le vaste espace économique construit autour de la Méditerranée à partir de Rome s'est romanisé en moins de deux siècles, sans jamais rejeter ce qui n'était pas romain, mais utile, quitte à le romaniser. D'ailleurs en 212, l'empereur Caracalla accorda la citoyenneté romaine à la presque totalité des hommes libres de l'Empire qui ne l'avaient pas.

Hachette Littératures, Paris, 1994, p. 242.

11. Antoinette Hesnard, « L'approvisionnement alimentaire de Rome à la fin de la République et au Haut-Empire », *Pallas* 55, 2001, p. 285-302, spéc. p. 294.

12. Pomponius Mela, *Chorographie*, III, 7, 60 ; Sénèque, *Lettres à Lucilius*, XIV, 90, 15 ; Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, VI, 24, 88.

13. Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, VI, 26, 101.

14. Sénèque, *Questions Naturelles*, IV, 2, 4.

15. Aujourd'hui *Quseir al-Qadim*, en Égypte.

16. Strabon, II, 5, 12.

17. Paul Veyne, « Rome devant la prétendue fuite de l'or : mercantilisme ou politique disciplinaire ? » in *Annales*, février-mars 1979, p. 211-244 ; Grant Parker, « Ex Oriente Luxuria : Indian Commodities and Roman Experience » in *Journal of the Economic and Social History of the Orient* (JESHO), 45, 1, 2002, p. 40-95.

18. Sous Trajan, Hadrien, Antonin le Pieux, Elagabal, Aurélien et Constantin.

19. Plus précisément sous le règne de Claude, entre 41 et 54.

20. Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, VI, 24, 84. Ce passage présente également un intérêt onomastique en mentionnant un certain Annius Plocamus qui percevait les taxes de la mer Rouge et dont un affranchi était à bord du navire échoué à Ceylan. Sur un des rochers d'un bivouac allant de Coptos à Bérénicé, au *paneion* du wâdi Minayh, on peut lire sur une inscription datée de 6 ap. J.-C. le nom d'un Publius Annius Plocamus. (cf. Meredith, David, « Annius Plocamus: Two Inscriptions from The Berenice Road » in *Journal of Roman Studies*, XLIII, 1953, p. 38-40 ; André Tchernia, « The Dromadory of the Peticii and Trade with the East » in Frederico De Romanis et André Tchernia (Eds), *Crossings: Early Mediterranean Contacts with India*, New Delhi, Manohar, 1997, p. 238-249).

21. Roberta Tomber, *Indo-Roman Trade - From Pots to Pepper*, Duckworth, Londres, 2008, p. 126-127 ; André Tchernia, « Winds and coins: From the Supposed Discovery of the Monsoon to the Denarii of Tiberius » in Frederico De Romanis et André Tchernia (eds), *Crossings: Early Mediterranean Contacts with India*, New Delhi, Manohar, 1997, p. 251-276.

22. Gabriel Jouveau-Dubreuil, « Les ruines romaines de Pondichéry » in *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, tome 40, n° 2, 1940, p. 448-450.

23. Gérard Minaud, *Les gens de commerce et le droit à Rome*, Presses universitaires d'Aix-Marseille, Aix-en-Provence, 2011, p. 85-107.

24. Raymond Descat, « Un point sur l'histoire économique de l'Antiquité » in Jean-Claude Daumas (éd.), *L'histoire économique en mouvement entre héritages et renouvellement*, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve-d'Ascq, 2012, p. 75-80.

25. Gérard Minaud, *La comptabilité à Rome*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2005, p. 220-221, § 381-382.

26. Tacite, *Annales* II, 87, 1.

27. Tacite, *Annales* XIII, 51, 2. Lampridius, *La vie d'Alexandre*. XII, 1. Callistrate, *Digeste* L, 6, 6, 5. Paul, *Digeste* L, 5, 9, 1 ; L, 5, 10, 1 ; L, 6, 6, 3. Scaevola, *Digeste* L, 4, 5 ; L, 5, 3. Tarruntius, *Digeste* L, 6, 7.

28. Ulpien, *Digeste* XIV, 1, 1, 12 ; XIV, 3, 11, 3-4.

29. Gérard Minaud, *op. cit.* 2011, p. 189-193, § 203-206.

30. Gaius, *Institutes* III, 139 ; *Digeste* XVIII, 1, 35, *pr.* Ulpien, *Digeste* XIX, 1, 11, 6. Justinien, *Institutes*. III, 23, *pr.* Exupère Caillemier, « Du contrat de vente à Athènes » in *Revue de législation ancienne et moderne française et étrangère* 1870-71, p. 631-671, plus particulièrement voir p. 661-667 ; Adhémar Eismein, *Mélanges d'histoire du droit et de critique. Droit romain*, Paris, L. Larose et Forcel, 1886, p. 413-414.

31. Dietmar Schanbacher, « Zur Rezeption und Entwicklung des rhodischen Seewurfsrechts in Rom » in *Humaniora*, 2006, part. 1, p. 257-273 ; Emmanuelle Chevreau, « La lex Rhodia de iactu : un exemple de la réception d'une institution étrangère dans le droit romain » in *Tijdschrift voor Rechtsgeschiedenis*, vol. 73, n° 1-2, 2005, p. 67-80.

32. Emmanuelle Chevreau, *ibid.*, plus particulièrement voir p. 69-71.

33. Gianfranco Purpura, « Ius naufragii, sylai e lex Rhodia, Genesi delle consuetudini marittime mediterranee » in *Annali dell'Università di Palermo* XLVII, 2002, p. 275-292 ; Attila Pókecz Kovács, « Les problèmes du 'iactus' et de la 'contributio' dans la pratique de la lex Rhodia » in *A bonis bona discere. Festgabe für Janós Zlinszky zum 70. Geburtstag*, Bîbor Miskolc, 1998, p. 171-185 ; Herbert Wagner, « Die lex Rhodia de iactu » in *Revue internationale des droits de l'Antiquité* XLIV, 1997, p. 357-380. Henrich Honsell, « Ut omnium contributione sarciatu quo pro omnibus datum est. Die Kontribution nach der Lex Rhodia de iactu » in *Ars boni et aequi. Festschrift für W. Waldstein zum 65. Geburtstag*, Stuttgart, Steiner, 1993, 141 et suivantes ; Kathleen M. Atkinson, « Rome and the Rhodian Sea-Law » in *IVRA* 25, 1974, p. 46-98 ; Franz Wieacker, « Iactus in tributum nave salva venit. (D.14.2.4 pr.). Exegesen zur lex Rhodia de iactu » in *Studi in memoria di Emilio Albertario*, Giuffrè Milan, 1953, p. 515-532 ; Waclaw Osuchowski, « Appunti sul problema del "iactus" in diritto romano » in *IVRA* 1, 1950, p. 292-300.

34. Gérard Minaud, *op. cit.* 2005, p. 239, §414.

35. Ulpien, *Digeste* L, XV, 4.

36. Gérard Minaud, « Rationalité modulable des comptabilités » in *Topoi. Orient-Occident*, 12-13/1, p. 271-281.

37. Pline le Jeune, *Correspondance*, III, 17, 2-3.

38. Gérard Minaud, *op. cit.* 2005, p. 8-65.



truit sous Claude ; 2 : phare ; 3 : statue colossale (emplacement actuel Fiumicino) reliant le Tibre à la mer et au port, grâce à l'Antiquité tardive.

techniques de gestion. Deux traditions semblent survivre en même temps, l'une en Occident, surtout en Italie, l'autre en Orient, particulièrement en Égypte<sup>36</sup>.

Dans le premier cas, le patrimoine foncier était constitué d'unités de production discontinues et indépendantes les unes des autres, tant d'un point de vue financier que technique. Grâce à un tel montage économique, un propriétaire pouvait vendre à tout moment une exploitation sans qu'il y eût une incidence sur les autres. Le seul lien qui existait entre elles était leur propriétaire commun. Il n'échappait toutefois pas au bon sens des Romains que la possession de deux unités d'exploitation contiguës offrait des économies d'échelle, mais cette démarche relevait plus d'une circonstance d'acquisition opportune que d'une stratégie impérativement appliquée<sup>37</sup>.

Dans le second cas, toutes les unités foncières avaient des rôles spécifiques et complémentaires les uns des autres. Des services

En cas d'urgence pour trouver des liquidités, il était facile de réaliser une partie de son actif dans le premier schéma de gestion, alors que dans l'autre, une telle opération pouvait avoir des répercussions irréversibles.

En ce qui concerne la comptabilité privée proprement dite, les Romains n'auraient pas pu imposer leurs normes. Dès le début de leur expansion, le document essentiel de leur comptabilité était le *codex accepti et expensi* dont pouvait se prévaloir uniquement le citoyen romain, car les écritures de ce registre créaient des obligations civiles : en conséquence, seuls les Romains étaient concernés<sup>38</sup>.

Les Romains ont fait preuve de tolérance et de bon sens, ils ont laissé des usages de gestion locaux perdurer sans chercher à mettre les leurs en avant : quand une procédure est satisfaisante, il n'est pas nécessaire de la changer. Il en résulte que la vision comptable des affaires n'était pas partout la même dans l'Empire. Malgré ses dimensions extraordinaires, l'Empire romain

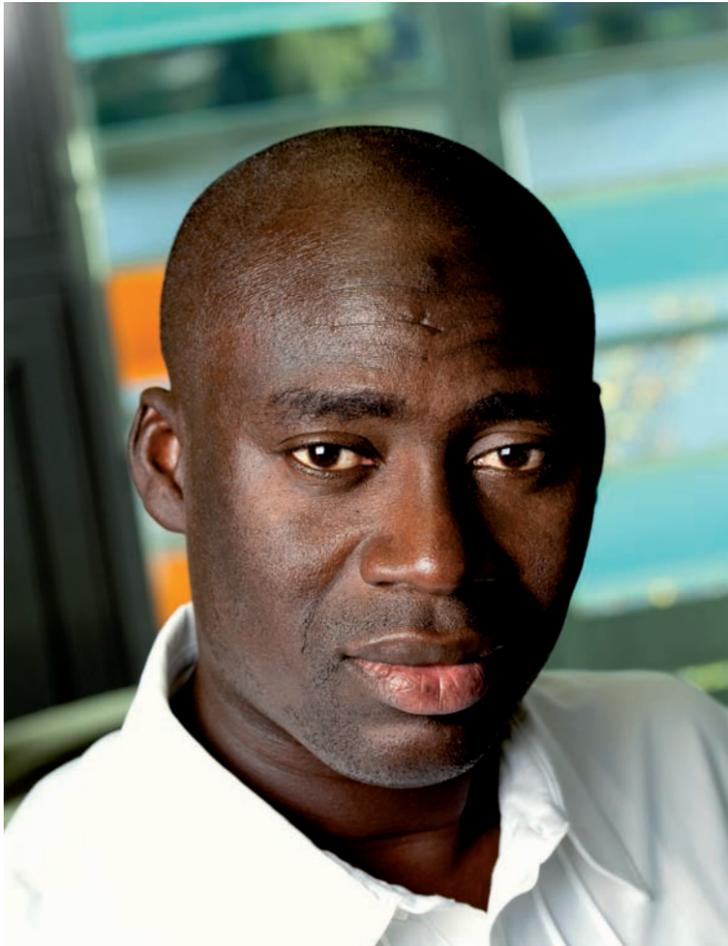
### Références

- Alain Rey (Dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, Dictionnaires Le Robert, Paris, 1998, p. 2273, v° mondialiser. *Oxford English Dictionary Online*, v° Globalization.
- Theodore Levitt, « The Globalisation of Markets » in *Harvard Business Review*, mai 1983, p. 92-102, spéc. p. 92.
- Anthony G. Hopkins (ed.), *Globalization in World History*, Londres, Pimlico, 2002, p. 4-8.
- De l'empereur Auguste à l'empereur Marc-Aurèle, de 27 av. J.-C. à 180 ap. J.-C.
- Aujourd'hui près de Santiponce, en Andalousie, et Narbonne dans le Languedoc-Roussillon.
- François Jacques et John Sheid, *Rome et l'intégration de l'empire*, Presses universitaires de France, Paris, 1990, t. 1, p. 381.
- André Tchernia, *Le vin de l'Italie romaine*, BEFAR 261, Rome, 1986, p. 244-246.
- Péninsule adriatique se trouvant aujourd'hui pour l'essentiel en Croatie, et pour le reste en Italie et en Slovénie.
- François Tassaux, *Les milliardaires de l'Adriatique romaine*, Ausonius, Pessac, 2010, p. 5, p. 15-16.
- Filippo Coarelli, *Guide archéologique de Rome*, (édition française)

# CRISE IVOIRIENNE ET NOUVELLES MOBILITÉS EN AFRIQUE

Chikouna Cissé | résident à l'IEA de Nantes

*Chikouna Cissé est titulaire d'un doctorat d'histoire portant sur le thème « Migrations et mise en valeur de la Basse Côte d'Ivoire (1920-1960). Étude d'une dynamique régionale de mobilité de la main-d'œuvre ». Il est maître assistant au département d'histoire de l'université Félix Houphouët Boigny de Cocody-Abidjan et auteur de plusieurs communications à des colloques sur le monde jula, de publications sur les migrations coloniales en Côte d'Ivoire, les transformations*



Chikouna Cissé, 2012 © Christophe Delory

Les nouvelles mobilités en Afrique de l'ouest depuis quelques décennies, nées des nombreux conflits armés et qui laissent se déployer avec plus de volatilité les flux migratoires, ont depuis montré les limites de la théorie du *push and pull effect*<sup>1</sup>. L'exemple de la crise ivoirienne de 2002 est révélateur sous ce rapport. Celle-ci a incontestablement engendré une reconfiguration de la carte économique de l'Afrique de l'Ouest, avec par voie de conséquence une reconversion des trajectoires migratoires dans cet espace. Si la création de nouveaux corridors (Bamako-Tema, Bamako-Conakry, Ouagadougou-Lomé, etc.) permet de prendre la mesure du contournement par les pays de l'hinterland (Burkina-Faso, Mali, Niger) de leur débouché maritime traditionnel, à savoir le port d'Abidjan, les transformations économiques à la base, induites par ces nouvelles mobilités consécutives à cette crise, restent à documenter. C'est le but principal du présent article avec en toile de fond le rôle tenu par les femmes dans ces processus de transformations économiques et qui symbolisent à bien des égards leur volonté de survivre dans un contexte de crise armée. La présente étude s'intéresse au cas spécifique d'un groupe de *jula* regroupées au sein de l'AFERCI (Association des Femmes Rapatriées de Côte d'Ivoire) qui, en procès de construction d'une

autonomie économique entre la Côte d'Ivoire et le Mali, établissent des connexions avec les milieux économiques de part et d'autre des frontières étatiques en définissant des stratégies d'accumulation et de réinvestissement dans le cadre d'une économie informelle.

## CRISES ARMÉES, RAPATRIEMENTS ET ÉMERGENCE D'UN LEADERSHIP ÉCONOMIQUE FÉMININ : LES JULA DE L'AFERCI

Le rapatriement des Maliens dans leur pays d'origine suite à la crise armée du 19 septembre 2002, est l'un des derniers avatars de la longue histoire des migrations des Soudanais, puis des Maliens en direction de l'espace qui allait devenir la Côte d'Ivoire à partir de 1893. En effet, depuis la disparition en 1993 de Félix Houphouët Boigny, son premier Président, la crise qui couvait en Côte d'Ivoire a atteint son paroxysme sous la forme d'une crise militaro-politique qui éclata le 19 septembre 2002. Des hommes de la troupe, en rupture de ban avec l'armée régulière, entreprirent un énième coup d'État manqué qui se transforma par la suite en une partition de fait du pays en deux zones : le Sud, contrôlé par le régime d'alors de Laurent Gbagbo et le Nord, aux mains des insurgés. Considérant les régimes maliens et burkinabé comme étant de connivence avec

les rebelles venus du Nord, le régime ivoirien n'hésita pas à les mettre à l'index. Cette situation créa une situation de suspicion, souvent de représailles à l'égard des populations originaires de ces voisins du Nord, de la Côte d'Ivoire. C'est dans ce contexte, que les deux pays (Mali, Burkina Faso) entreprirent de rapatrier leurs ressortissants installés en Côte d'Ivoire : ce fut l'opération *Bayiri*<sup>2</sup> dans le cas du Burkina-Faso et *Faso Dambé*<sup>3</sup> pour le Mali. Concernant ce dernier pays, une étude publiée sous l'égide de l'Organisation Internationale des Migrations (OIM) estime le nombre de ressortissants maliens rentrés de Côte d'Ivoire à plus de 40 200 personnes entre 2003 et 2004 en raison de la crise qui frappait ce pays<sup>4</sup>. Si les efforts du gouvernement malien à travers l'opération *Faso Dambé* permirent un temps d'atténuer la détresse des rapatriés, l'instant d'euphorie nationaliste des premières heures s'est estompé progressivement, rendant du coup hypothétique la définition d'une politique nationale globale de réinsertion socio-économique des rapatriés. Une aporie fondamentale qu'on peut saisir dans les propos de Bocar Samassékou, alors gouverneur de la région de Sikasso, peut expliquer en filigrane une telle évolution. Lors d'une de nos enquêtes à Sikasso en 2004, ce dernier laissait en effet entendre qu'« il serait illusoire de penser que l'État peut prendre en charge tous les problèmes des rapatriés. Des gens qui de toute évidence repartiront une fois la paix revenue en Côte d'Ivoire. Le problème du Mali, est un problème global d'aménagement du territoire ; il faut sauver le Malien et non le Malien rapatrié<sup>5</sup> ».

Pour les rapatriés maliens en général, et ceux de la région de Sikasso en particulier, il fallait donc regarder vers d'autres horizons. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre la création d'un nombre impressionnant d'associations de rapatriés afin de constituer pour les unes des lobbies dans une logique de captation des ressources financières allouées par les bailleurs de fonds internationaux dans le cadre de l'assistance humanitaire, et d'inventer pour les autres des stratégies collectives et/ou individuelles de survie. La création de l'Association des Femmes Rapatriées de Côte d'Ivoire (AFERCI) se situe dans ce dernier registre. La mise sur pied de ce regroupement de

femmes, résulta de divergences au sein de l'AMARCI (Association des Maliens Rapatriés de Côte d'Ivoire), l'une des toutes premières associations de rapatriés. Dialia Keita, la présidente de l'AFERCI, fait remarquer que « nous avons l'impression que les problèmes des femmes rapatriées n'étaient pas suffisamment pris en charge par les dirigeants de notre association. Les femmes ayant payé le plus lourd tribut à la guerre en Côte d'Ivoire ne bénéficiaient pas de l'attention nécessaire de la part des hommes qui dirigeaient l'AMARCI. En plus de cela, le Président de l'Association, après avoir détourné pour son propre compte une partie de l'aide de la FAO pour le financement d'activités agricoles, a regagné la Côte d'Ivoire. C'est ainsi que nous avons décidé de créer, en 2004, notre propre association de femmes rapatriées<sup>6</sup> ».

Très vite, l'AFERCI chercha les moyens de son autonomie en se spécialisant dans la production et la commercialisation de l'*Attiéké*, cette denrée ivoirienne à base de manioc. Mais la fermeture de la frontière ivoiro-malienne, en 2002, va considérablement gêner l'activité de ces femmes *Jula*, qui y répondirent par un jeu continu avec la frontière, posant ainsi les bases de la construction d'une autonomie économique entre Abidjan-Sikasso-Bamako.

## DE « NOUVEAUX ENTREPRENEURS DE LA FRONTIÈRE » : LES JULA DE L'AFERCI ET LE RENOUVELLEMENT DES CIRCUITS COMMERCIAUX ENTRE LA CÔTE D'IVOIRE ET LE MALI

L'onde de choc de la crise militaro-politique de septembre 2002 en Côte d'Ivoire a eu de nombreuses répliques en Afrique de l'ouest. Le rapport de 2002 de la zone franc faisait remarquer entre autres conséquences que la crise en Côte d'Ivoire a conduit à une profonde recomposition du commerce régional. La paralysie du port d'Abidjan ainsi que la fermeture d'axes routiers régionaux se sont traduits par la réorganisation géographique des approvisionnements des pays enclavés de l'hinterland (Mali, Burkina-Faso et Niger) au profit des ports du Golfe de Guinée (Lomé, Tema, Accra et, dans une moindre mesure, Cotonou) et de la façade atlantique (Dakar)<sup>7</sup>. La fermeture, en septembre 2002, de l'axe

Bamako-Yamoussoukro-Abidjan, qui concentrait environ 80% des échanges en tonnes en 2001, a conduit à la réorganisation des circuits d'échanges du Mali. Ainsi, le dernier trimestre 2002 a été marqué par un report intégral des importations d'hydrocarbure d'Abidjan vers Lomé et par un report massif des marchandises en transit vers le Ghana, et dans une moindre mesure vers le Sénégal<sup>8</sup>.

En considérant que ces contraintes macro-économiques suggèrent que la conjoncture a changé, il devient donc légitime de questionner les stratégies individuelles et/ou collectives que les populations à la base inventent pour tenter de survivre dans un contexte de crise armée et son corollaire de paupérisation des masses. L'histoire de l'AFERCI est révélatrice de ce point de vue. Si la création en 2004 de ce regroupement de femmes *jula* fut une réponse à la marginalisation du genre féminin au sein de l'AMARCI, son processus de massification et les modalités par lesquelles il tente d'acquiescer son autonomie économique témoigne en revanche d'une perpétuation de la longue tradition de la *julaya*<sup>9</sup> selon des modalités différentes et une conjoncture géopolitique hostile.

Nos enquêtes de terrain effectuées à Sikasso en octobre 2004 et juin 2007 permettent de reconstituer la trame globale de ce processus d'autonomisation économique. Au départ, Dialia Keita, qui faisait partie des rapatriés de la première heure après un parcours périlleux qui la ramène à Sikasso sa ville natale, réunit un groupe de femmes rapatriées pour jeter les bases de la formation de l'AFERCI afin de prendre en charge leurs problèmes communs. Celles-ci, au nombre de 400 selon les estimations de Dialia Keita, acceptent une cotisation de 100 francs CFA (0.152 euro), comme mise de départ pour mettre sur pied une activité économique susceptible de leur garantir des revenus substantiels afin de résoudre leurs problèmes quotidiens. Ensemble, elles ont choisi la production et la transformation alimentaire suivant leur domaine d'expertise acquise en Côte d'Ivoire. C'est ainsi qu'elles décident de se lancer dans la commercialisation et la distribution des produits alimentaires tels que le *Gary*, le *Tapioca* et l'*Attiéké*, qui sont tous des produits dérivés du manioc,

## DE L'OUEST : LES COMMERÇANTES JULA

*sociales en Côte d'Ivoire contemporaine, l'Islam confrérique et l'Islamisation de la Côte d'Ivoire : la confrérie hamalliste, la traite et la captivité au nord de la Côte d'Ivoire au temps de l'Almamy Samori. Depuis 2007, Chikouna Cissé est membre du site collaboratif d'échanges sur les Études Transversales sur le monde Colonial (ETC).*

une culture abondante en Côte d'Ivoire. Ce dernier produit, dont la demande est forte au Mali, devient très rapidement leur denrée de prédilection. Mais la mesure de fermeture de la frontière ivoiro-malienne, toujours en vigueur, gêna fortement la chaîne de production et de commercialisation de l'At-

espace de solidarité à cheval entre le Mali, la Côte d'Ivoire et le Burkina-Faso. Dans cette zone, les céréales font l'objet d'importants échanges et suscitent la constitution de réseaux commerçants à grande échelle, particulièrement organisés tant sur le plan formel qu'informel<sup>12</sup>. Pascal Labazée analysant les

cette institution politique en évolution que sont venues se greffer des activités marchandes coloniales, mais également des réseaux interrégionaux de commerce<sup>15</sup>. L'histoire de ces réseaux marchands et familiaux constitués dès le XI<sup>e</sup> siècle au moins dans le cadre du commerce à longue distance de la kola, du

vont s'orienter vers d'autres activités, en attendant la réouverture de la frontière. Sous la houlette de Dialia Keita, elles obtiennent cinq cents hectares de terres à l'extérieur de Sikasso, ainsi que plusieurs machines pour les travaux agricoles, assez pour démarrer une exploitation agricole. « Nous avons initié,

territoriales du Mali. Elles font montre à cette occasion d'une grande capacité d'adaptation à l'environnement économique en réalisant à cette phase critique pour leur survie en tant que groupe socioprofessionnel une reconversion de trajectoire économique. C'est ainsi que, pour se ravitailler en manioc,



ABIDJAN, May 12, 2011 (Xinhua) -- Women sell fruits at a market in downtown Abidjan, Côte d'Ivoire © Ding Hatao/Xinhua Press/Corbis

tiéké entre Abidjan-Sikasso et Bamako. Pour contourner cette difficulté conjoncturelle, les *Jula* de l'AFERCI devinrent celles qu'Igor Kopytoff dans un autre contexte appelle les *entrepreneurs de la frontière*, qui attirent des clients venant d'autres formations politiques grâce à l'idiome de la parenté puis aux relations de patronage<sup>10</sup>.

Mais cette réorganisation des circuits commerciaux pour tenir compte de la crise ivoirienne s'inscrit dans le cadre global d'une dynamique régionale dans laquelle Sikasso, terrain d'élection de l'AFERCI, tient un rôle clé : il s'agit de ce que Karim et Tarik Dahou ainsi que Cheikh Guèye désignent par l'acronyme SKBo (Sikasso-Korhogo, Bobo-Dioulasso)<sup>11</sup> et qui fonctionne comme un

réseaux marchands korhogois, a sans doute raison d'insister sur le fait que « la complexité des flux interétatiques contemporains exclut qu'on les envisage comme le produit d'une double survivance : celle du négoce au long cours dominé par des réseaux marchands dioulas, héritiers de structures commerciales présentes dans la région dès l'ère précoloniale ; celle des échanges capillaires auxquels les agriculteurs Sénoufos s'adonnaient à l'occasion, en dépit de l'obstacle frontalier »<sup>13</sup>.

Au fond, les dynamiques contemporaines marchandes se sont construites en prenant appui sur le champ historique transnational<sup>14</sup> que constitue le monde *jula* à cheval sur la quasi-totalité des États de l'Afrique de l'Ouest. C'est sur

sel et des bandes de cotonnades entre la Boucle du Niger et le Golfe de Guinée, a été suffisamment analysée par Yves Person<sup>16</sup> et Jean-Loup Amselle<sup>17</sup> entre autres, pour qu'il soit nécessaire de s'y attarder dans le cadre de cette étude.

Si elles s'appuient sur ces réseaux séculaires pour réussir l'élargissement de leur sphère d'activité entre Abidjan-Bamako et Sikasso, les *Jula* de l'AFERCI furent cependant obligées de répondre à une autre conséquence de la fermeture de la frontière ivoiro-malienne : celle du rétrécissement de l'espace vital, condition nécessaire à l'exercice de la *julaya*. Face à cette contrainte de structure qui limite leurs circulations entre la Côte d'Ivoire et le Mali, les commerçantes *Jula* de l'AFERCI

raconte Dialia Keita, des projets de développement local notamment la riziculture et le maraîchage dans la plaine de la commune de Kléla dont seulement 4 hectares ont été aménagés sur 500. Ces lopins de terre ont été offerts par les maîtres de la terre et les autorités locales de Kléla en guise de soutien aux rapatriés. Les travaux d'irrigation sur les quatre hectares restent sans effet par manque de moyens<sup>18</sup>. »

La réouverture de la frontière en 2004, constitua une bouffée d'oxygène pour l'AFERCI, dans la perspective d'une reprise de leurs activités. Mais très vite les tracasseries routières dont se rendaient coupables les forces ivoiriennes des douanes et de la gendarmerie obligèrent les femmes *jula* à exercer leurs activités dans les seules limites

elles vont s'adresser aux marchés de Sikasso déjà existants et qui depuis longtemps expérimentent une production locale de l'*Attieké*, ce qui permet de compenser la chute des importations de ce produit en provenance de la Côte d'Ivoire dû à la fermeture de la frontière en 2002.

Pour satisfaire la demande malienne d'*Attieké*, les commerçantes *Jula* vont considérer à la fois une demande interne à la ville de Sikasso et une seconde d'envergure nationale dont l'épicentre reste la ville de Bamako. Cette deuxième strate est conçue et mise en procès par Dialia Keita. Une fois la matière première obtenue sur les marchés de Sikasso, l'AFERCI se lance dans sa transformation en *Attieké* industriel. Commence ensuite la distribution du

produit fini aussi bien dans les grandes surfaces commerciales de Bamako que celles des autres grandes villes du Mali. Pour ce faire, les femmes de l'AFERCI s'appuient sur les réseaux familiaux. Mais ce processus d'expansion commerciale doit beaucoup également à l'équation personnelle de Dialia Keita. Quand elle arrive à Bamako en provenance de Sikasso pour la distribution de l'*Attieké* industriel, Dialia s'installe chez l'une de ses tantes au quartier de Badialan I. Une première étape de la vente se réalise dans les habitations environnantes par le système du « porte à porte ». Figure emblématique des batailles à Sikasso pour une meilleure prise en charge des rapatriés, Dialia Keita se sert ensuite de son important réseau d'amis issus aussi bien du monde politique qu'économique pour s'ouvrir des espaces de distribution d'envergure nationale de l'*Attieké* produit par son association. C'est ainsi que, de proche en proche, l'*Attieké*, produit alimentaire jusque-là cantonné en Côte d'Ivoire, s'est véritablement ouvert les portes du marché malien.

Si Dialia Keita se montra peu disert sur le chiffre d'affaires de son association, une étude initiée par le Bureau International du Travail (BIT) indiquait en juillet 2010 que, grâce à la création de l'entreprise de production et de commercialisation de l'*Attieké*, de nombreux migrants de retour, en particulier des femmes, ont pu accéder à des emplois salariés relativement stables. Depuis 2005, 107 personnes y travaillent à temps partiel pour un salaire mensuel net d'environ 22.500 FCFA (34,351 euros), avec toutefois, la possibilité de faire des heures supplémentaires<sup>19</sup>.

Le succès rencontré par cette initiative des femmes de l'AFERCI fut telle que d'autres associations similaires virent le jour dans d'autres villes du Mali. Ce fut le cas entre autres de l'entreprise *Attieké Garba* de l'Association des Maliens rapatriés (AMR) installé à Bamako, qui utilisa en un an une tonne de matière première qu'elle se procurait sur les marchés de la troisième région (Sikasso, dans le Sud Mali). Cette quantité fut épuisée en quelques mois, comme l'indique l'enquête de Lassina Diarra<sup>20</sup>. L'*Attieké* supplante le textile qui, selon l'étude de Pascal Labazée, a structuré au cours des décennies 1980 et 1990 les échanges de biens de consommation entre la Côte d'Ivoire, le Mali et le Burkina-Faso<sup>21</sup>.

Si la ville de Sikasso tient le rôle de pôle marchand dans la

production et la distribution de l'*Attieké* au Mali, elle satisfait également la demande locale en la matière. La distribution est ici aussi dominée par des membres de l'AFERCI qui, de façon individuelle et/ou collective, se lancent dans un processus de réinvestissement du capital accumulé. L'itinéraire de *Tièké Assan*<sup>22</sup> permet de reconstituer ce cycle marchand. Installée à Sikasso depuis son rapatriement de la Côte d'Ivoire, Astan Koné a installé son entreprise de production et de distribution d'*Attieké* dans le quartier de Wayerma et emploie une quarantaine de femmes. *Tièké Assan* est devenue le fournisseur principal des vendeuses d'*Attieké* à travers la ville de Sikasso. Une partie des bénéfices engrangés est réinvesti par Astan dans l'achat de produits manufacturés (ustensiles de cuisine, chaussures, etc.) sur la place de Bamako, qui sont ensuite revendus sur les marchés de la région

**Les statistiques de la direction régionale des douanes de Sikasso indiquent qu'en 2007, plus de 25.000 tonnes d'ignames, de patates, d'ananas, d'avocats, de bananes plantains, de pomme de terre, de noix de coco ont été importés par le Mali en provenance de la Côte d'Ivoire.**

de Sikasso, grâce à un réseau de correspondants et de revendeurs. Cette stratégie d'accumulation et de réinvestissement qu'on observe chez certains membres de l'AFERCI réactualise en réalité une permanence canonique de la *julaya*, à savoir la capacité de diversification des activités commerciales pour minimiser les revers de fortune.

Le retour progressif à une situation intérieure normale en Côte d'Ivoire permet de décupler cette tendance à la diversification des activités commerciales afin de rendre irréversible le processus d'autonomisation en cours. L'axe Abidjan-Bamako avec Sikasso comme zone de courtage est ainsi réhabilité. De nombreuses commerçantes vont alors sillonner à nouveau les pistes ivoiriennes à la recherche d'agrumes et de tubercules. Les statistiques de la direction régionale des douanes de Sikasso indiquent qu'en 2007, plus de 25.000 tonnes d'ignames, de patates, d'ananas, d'avocats, de bananes plantains, de pomme de terre, de noix de coco ont été importés par le Mali en provenance de la Côte d'Ivoire<sup>23</sup>. Servies par leur parfaite connaissance des circuits commerciaux ivoiriens du fait de leur longue présence dans ce pays, les *Jula* de l'AFERCI vont tenter de constituer des monopoles entre Abidjan et Sikasso selon cette fois des stratégies individuelles qui s'appuient une nouvelle fois

sur des réseaux marchands et familiaux existants, bien avant leur rapatriement consécutif à la crise en Côte d'Ivoire.

Les parcours respectifs de Fatou Kouyaté et d'Adjara Diallo donnent sens ici à la notion de recherche de « territoire pertinent » de Pierre Calme. Il s'agit de l'invention d'un territoire à l'échelle de laquelle s'organisent les interdépendances majeures pour le problème<sup>24</sup> (la fermeture de la frontière ivoiro-malienne de 2002 suite à la crise armée en Côte d'Ivoire<sup>25</sup>). Fatou Kouyaté commence ses activités de *jula* en 2006. Elle choisit de s'installer à Bouaké d'où elle rallie les marchés de Sikasso et de Bamako, subsidiairement ceux de Bobo-Dioulasso au Burkina-Faso et de Dakar au Sénégal. Elle part de Bouaké avec des stocks de balai et d'*Attieké* qu'elle écoule principalement sur les marchés de Sikasso et de Bamako. Une fois en possession de suffisamment

lecture classique des migrations, à savoir le déplacement dans l'espace et ses motivations si chère à la démographie historique, que de se saisir du cas des *Jula* de l'AFERCI pour inviter, à la suite de Gérard Noiriel<sup>27</sup>, à un renouveau des objets d'étude dans le champ des migrations, en Afrique de l'Ouest pour notre propos.

Le processus d'autonomisation économique, impulsé par l'AFERCI dans un contexte de crise économique aiguë, implique qu'il faut sortir de la dimension politique de la question du genre pour enfin l'analyser comme une évolution historique dont les éléments de légitimité reposent avant tout sur un dynamisme propre à la gente féminine obligée au sursaut, vu la féminisation de plus en plus prononcée de la pauvreté en Afrique sub-saharienne. La discrétion des commerçantes de l'AFERCI sur leur chiffre

d'affaires n'a pas permis d'avoir une idée de la masse financière en jeu, ce qui reste l'une des faiblesses de cette étude. Mais l'émergence d'une nouvelle génération de femmes d'affaires en Afrique de l'ouest qu'incarnent à leur niveau les *Jula* de l'AFERCI reste une tendance lourde dont il faut de plus en plus tenir compte dans l'analyse des dynamiques d'échanges économiques en Afrique de l'Ouest.

#### Références

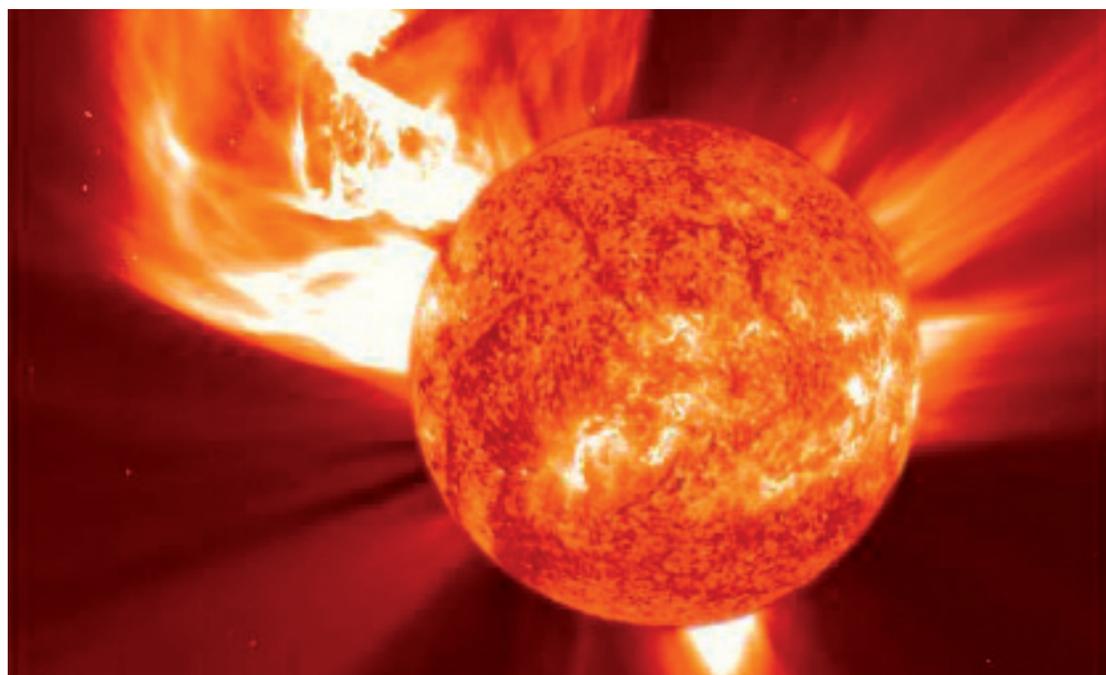
1. Dans les années 1920, Harry Jérôme, économiste statisticien américain expliquait les migrations internationales par ce phénomène du *push and pull effect*. En d'autres termes, la force d'attraction d'une région attire les populations dans une zone de pauvreté d'où répulsion, ce qui amène les populations de ces contrées à migrer vers les contrées les plus viables économiquement.
2. Selon Mahamadou Zongo, *Bayiri* (en langue *mooré*) signifie : *ba*, père et *yiri*, maison. Ce qui signifie littéralement la « maison du père » Zongo M., « La diaspora burkinabé en Côte d'Ivoire. Trajectoire historique, recomposition des dynamiques migratoires et rapport avec le pays d'origine », in *Politique africaine* n°90, juin 2003, p. 114
3. Pour l'honneur du pays en langue Bambara
4. Migration au Mali. Profil national 2009, sous la direction de Moïse Ballo, Genève, OIM, 2009, p. 53 (129 p.)

5. Entretien du jeudi 30 septembre 2004 au gouvernement de Sikasso.
6. Entretien du 12 octobre 2004 à Sikasso
7. Rapport annuel de la zone franc 2002, consulté sur le site [www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr), p. 40
8. Idem, p. 166
9. Ensemble des pratiques commerciales et des réseaux économiques des *Jula*.
10. Kopytoff, Igor, 1987, "The Internal African Frontier: The Making of African Political Culture", in I. Kopytoff, ed., *The African Frontier: The Reproduction of Traditional African Societies*, Bloomington-Indianapolis, Indiana University Press, p. 41: 3-87.
11. Karim Dahou, Tarikh Daou et Cheikh Guèye, « Le cas "SKBo" », in Enda Diapol (éd.), *Les dynamiques transfrontalières en Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala, CRDI, Enda Diapol, 2007, p. 12
12. Idem, p. 35-36
13. Pascal Labazée, « Les échanges entre le Mali, le Burkina Faso et le nord de la Côte-d'Ivoire. L'économie marchande à l'état pratique », in Dominique Harre et Pascal Labazée (dir.), *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala, 1993, p. 126.
14. Jean François Bayart, in *Le Gouvernement du monde. Une critique politique de la globalisation*, Paris, Fayard, 2004, p. 134 et suivantes.
15. Karim Dahou et al. Op.cit, p. 21
16. Yves Person, *Samory. Une révolution dioula*, Dakar, Mémoires de l'IFAN, n°68, T.I, 1968, 600 p.
17. Jean-Loup Amselle, *Les négociants de la savane*, Paris, Anthropos, 1977, 298 p.
18. Entretien du 12 octobre 2010 à Sikasso
19. Bouraima Ouattara, « La réinsertion socio-professionnelle des migrants de retour dans leur pays d'origine. L'exemple des migrants maliens de retour de Côte-d'Ivoire », in *Programme « Améliorer les capacités institutionnelles pour la gouvernance des migrations de main-d'œuvre en Afrique du Nord et de l'ouest*, BIT, Genève, 2010, p. 25 (46 p.)
20. Lassina Diarra, « Réinsertion des Maliens de l'extérieur : des fortunes diverses », in *l'Essor* du vendredi 2 avril 2010, p. 7.
21. Pascal Labazée, op. cit, p. 155
22. Néologisme local pour insister sur l'image de vendeuse d'*Attieké* à la réputation établie d'Astan Koné.
23. Doussou Djiré, Corridor Bamako-Abidjan : « Le commerce florissant des agrumes et des tubercules », in *l'Essor* du 2 avril 2008, p. 5
24. Pierre Calme, « Les principes communs de gouvernance : "Le territoire, brique de la gouvernance du XXI<sup>e</sup> siècle". Extrait de *La démocratie en miettes. Pour une révolution de la gouvernance* », p.6. Consultable sur le site [www.institut-gouvernance.org](http://www.institut-gouvernance.org)
25. C'est nous qui soulignons
26. Entretien du vendredi 22 octobre 2010 à Abidjan
27. Voir à ce sujet, son ouvrage sur *État, nation et immigration. Vers une histoire du pouvoir*, Paris, Gallimard, 2005, 590 p.

# SOCIAL CHAOS AND ECONOMIC LOSSES FROM SOLAR STORMS

Claude Wendell Horton | résident à l'IMÉRA d'Aix-Marseille

Professeur de physique à l'université du Texas à Austin, Claude Wendell Horton possède une autorité reconnue en physique des plasmas. Les recherches du professeur Horton se concentrent sur le plasma de transport et son application au développement de l'énergie de la fusion nucléaire. Il est membre de l'American Physical Society and the American Geophysical Union.



L. Rastätter, Space Weather Laboratory, Code 674, NASA Goddard Space Flight Center, Greenbelt, MD 20770, USA

Modern society depends strongly on the satellite based communication and global navigation systems. Collectively, these systems are called Global Navigation Satellite Systems—or GNSS. While having their origin in the military systems for Positioning, Navigation and Timing—PNT from the 1970's, the technology is now spread throughout society for commerce, communications, travel and first response to natural disasters including hurricanes like the recent storm over New York and New Jersey named Sandy. From daily personal

as geomagnetic storms. In contrast to the severe weather storms originating from seasonal changes in the thin 10 km thick layer known as the troposphere, the geomagnetic storms arise from eruptions of high temperature hydrogen gas on the surface of the sun. The eruptions are called coronal mass ejections or CMEs. The CMEs are frequent, take typically three days to reach the radius defined by the orbit of the Earth around the sun, and have a relatively small probability of hitting the Earth. However, occasionally CMEs containing tons of

electron jet EEJ. Trapped electrons and protons in the Earth's magnetic field are accelerated to high energies during the storm. The electron energies become relativistic and are commonly referred to as "killer electrons" owing to their destroying spacecraft electronics. Smaller versions of the transient electric discharges are familiar to those living in the northern latitudes as the aurora or "the northern lights". The aurora light occurs as the electric currents enter the region of the atmosphere in the altitude range from 90 km to 120 km. This region forms

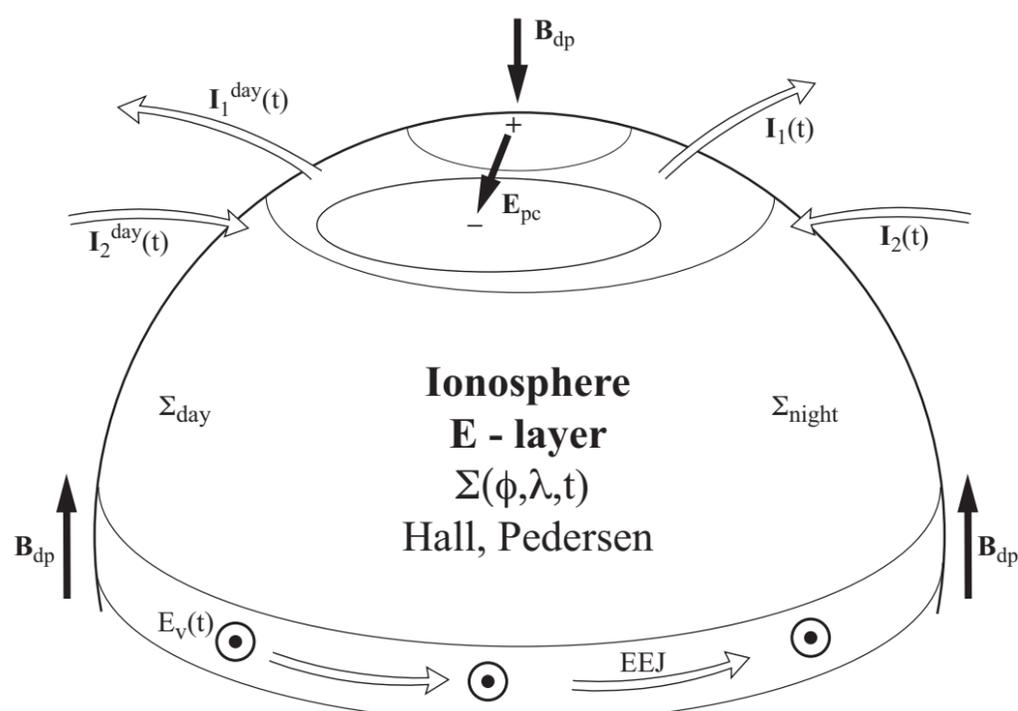


Fig. 1. Ionosphere E - layer, © Claude Wendell Horton

communications, to ordinary daily business transactions, to national defense, these communication and navigation systems underlie modern society.

The systems while robust could be disrupted by what are known

material traveling at supersonic speeds with Mach numbers of 5-10 do pass over the Earth's magnetosphere. When this occurs there are mega amperes of currents and voltages induced in the ionosphere as shown in Fig.1 as  $I_1$ ,  $I_2$  and the eastward

the electrically conducting shell shown in Fig. 1 due to the ionization of the gases, principally NO and atomic oxygen O, at these altitudes by UV solar radiation. This is the same radiation giving us the severe sun burns. At the surface of the

Earth, however, this UV radiation is highly attenuated from the ionization processes that create the ionosphere.

A thoroughly researched example of a severe solar magnetic storm in recent times is the March 1989 solar storm hitting Quebec, Canada and bordering areas of the United States. The Quebec storm caused electrical blackouts and disrupted communication for days. The economic damage equivalent to major hurricanes is described in a NOAA-Department of Commerce publication. Other strong storms receiving detailed study by scientists around the world are the Bastille Day Storm of July 14 in 2000 and the Halloween Storm of 23-30 Oct 2003. These storms have pushed the US to form an extensive research and development program for monitoring solar activity and attempting to predict the probability of a particular solar eruption of causing damage to the power distribution and communications systems. The field is known as Space Weather. Just as with troposphere weather, the science involves a combination of real-time data acquisition, fast processing of the data and using the best simulation models to predict probabilities for different outcomes. Just as with Hurricanes—called Typhoons in Asia—the forecasted outcome is updated as the disturbances become better defined approaching the Earth. Appropriate alerts are issued to a wide community including airline flights, GNSS providers, military and first responders for medical and social emergency services.

The author has developed a real-time model that takes data every minute from a solar observing satellite called ACE that is positioned in between the Earth and sun at the point where the pull of gravity from the Earth is balanced by the pull of gravity from the sun. This position is one of the famous equilibrium points found by Lagrange in 1772 called the L1 point. Here the ACE and other spacecraft hover for years with only solar power to remain fixed in space.

Solar wind and plasma data are downloaded by radio frequency signals and fed to computers that run the physics models at the Community Coordinated Website at the Goddard Space Flight Center [<http://ccmc.gsfc.nasa.gov>]. Going to the Instant Run Tab on the menu one finds the

WINDMI model which takes ACE spacecraft data and makes a one hour prediction for the level of the approaching storm. Minor disturbances lasting a few hours are called substorms and major storms lasting days are the ones causing emergencies and large economic losses.

Currently, the author is working with scientists in Europe at the Aix-Marseille University developing new models for space weather. The author says that we are now focused on developing predictions for the disruptions in the high frequency radio signals used in the GNSS and GPS systems for positioning, navigation and timing. These are the critical elements for security and the economy in planning for future 100-year solar storms. While the economic losses from Hurricane Sandy are estimated at 80 billion dollars and Katrina estimated at 120 billion dollars, we note that the New York Times and the International Herald Tribune<sup>1</sup> of 3 November ran the Editorial Opinion article titled "Solar Sandy". The article describes horrific economic losses as well as social disorder and chaos that could follow the collapse of the wireless communication and navigation systems that our society now uses every moment of the day for all types of transactions and communications. The NYT article calls for building up the inventory of 400 kilo-Volt, other high voltage transformers that distribute power through society. With extended loss of electric power and communications the article estimates the economic losses would be in the trillions of dollars.

While such estimates are far from exact, the science that underlies the understanding the physics and engineering is exact and very exciting. The science combines plasma physics, electrical engineering and computer science in a collage of forefront research.

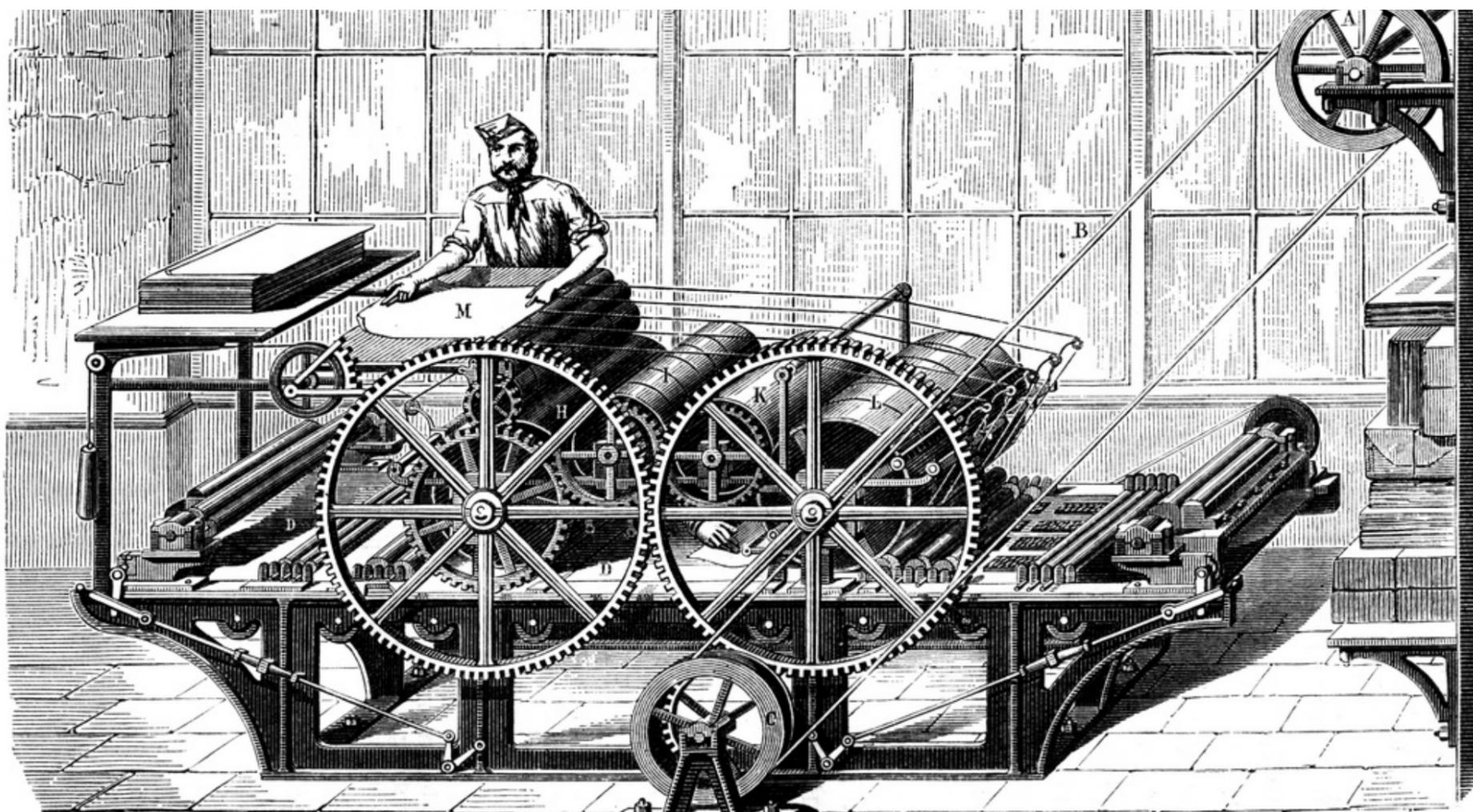
#### References

1. "Not Ready for a 'Solar Sandy', You-saf Butt", *New York Times* Nov 2, 2012 and Editorial Opinion p.6 Saturday-Sunday, International Herald Tribune. *Weather Events—Understanding Societal and Economic Impacts: A Workshop Report*, The National Academies Press, Washington, D.C., 2008. Jana Goldman, *Solar Storms cause significant economic and other impacts on earth*, April 5, 2004, <http://www.magazine.noaa.gov/stories/mag131.htm>

# L'HOMME-INVENTEUR

Patrick Juvet Lowé Gnintedem | résident à l'IMÉRA d'Aix-Marseille

Patrick Juvet Lowé Gnintedem, docteur en droit, est enseignant-chercheur à l'université de Dschang (Cameroun) et formateur à l'École Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA) de l'OHADA (Porto-Novo, Bénin). Ses principaux domaines de recherche portent sur le droit communautaire et comparé en Afrique, les droits économiques, sociaux et culturels, les droits de propriété intellectuelle et l'analyse économique du droit.



Des lumières éclatantes d'une divinité créatrice ou de l'obscurité incertaine d'une « nuit des temps » inconnue, jaillit toujours cet homme, appelé à s'adapter à toutes sortes de difficultés et à bâtir les conditions d'une vie meilleure. Ce qui peut-être allait de soi, dans la mesure où la vie imposait à l'homme le sens des solutions à rechercher, est par la suite devenu un art, puis un métier, ou mieux encore les deux : *inventer*. Le cycle est incertain. Probablement au départ, *inventer* manifestait la nécessité de vivre dans les sociétés primaires qui ont évolué vers l'homme moderne, jusqu'au jour où « un homo un peu plus sapiens que les autres » découvrit qu'il pouvait également trouver son bonheur en dessinant sur les parois de sa grotte<sup>1</sup>. Perçue aussi par sa beauté, l'invention sera longtemps conçue comme le fruit d'un effort artistique plutôt que d'un mérite technique. Puis la reconnaissance de son mérite technique contribuera à marquer la spécificité de la notion d'invention. Entre temps, dans sa vocation multidimensionnelle<sup>2</sup>, le droit s'est saisi de l'invention, en consacrant le droit de propriété de l'inventeur sur son invention à travers le brevet d'invention. Ce faisant, il a aussi généré des précisions auparavant négligées.

En effet, dans l'usage littéraire ancien, *inventer* et *découvrir* pouvaient être invariablement utilisés, pour désigner la connaissance d'un fait ou d'un objet ignoré. Et même, jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, le sens littéraire prime pour invention, le mot découverte étant réservé aux techniques et aux sciences<sup>3</sup>. La loi ne distingue pas non plus ; ainsi, la première loi française sur les brevets d'invention du 7 janvier 1791 prévoit la protection de « toute découverte ou nouvelle invention » au bénéfice de son auteur. Par l'effet du droit, la précision est pourtant par la suite faite. L'invention, susceptible d'appropriation par le brevet, doit être distinguée de la découverte, qui ne saurait bénéficier d'une telle protection. La découverte, dit-on, est un *cadeau de Dieu* tandis que l'invention exige toujours un effort créatif, volontaire et technique de l'homme. Pour autant, le droit des brevets n'en demeure pas moins un droit intellectuel, c'est-à-dire immatériel. Précision sans doute banale aujourd'hui, si ce n'est que les droits intellectuels ont acquis une telle importance dans la vie économique que l'on n'hésite pas à parler de « l'économie de l'immatériel »<sup>4</sup>.

L'adoption dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de l'Accord sur les Aspects des droits

de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) traduit « l'irrésistible ascension des propriétés intellectuelles »<sup>5</sup> dans l'économie contemporaine. Pour le moins, l'idéal d'une « loi mondiale unifiée »<sup>6</sup>, auparavant affiché par d'imminents auteurs, est en partie réalisé. En même temps, des débats parfois houleux ont lieu quant à la pertinence d'une telle généralisation. Ces débats sont essentiellement fondés sur l'enjeu économique du droit des brevets, et les menaces qu'il représente pour le respect de certains droits de l'homme. Dans l'un comme dans l'autre cas, le sort de la personne pourtant au centre de cette *économie de l'immatériel* est évoqué de manière presque incidente, bien souvent pour justifier le bien-fondé d'un système dont il n'est pas forcément le premier bénéficiaire.

De *l'homo inventor*<sup>7</sup>, homme-inventeur, on peut encore questionner l'évidence de la connaissance. Du moins évoquera-t-on ce point sous l'angle juridique, car on l'a souligné, le droit a permis de redéfinir en la matière le sens des mots, et même de la personne. Il convient donc de questionner l'appréhension de *l'homme-inventeur* par le droit, aussi bien dans sa définition objective que dans sa protection subjective.

## DE L'HOMME-INVENTEUR OBJECTIVEMENT DÉFINI

Il ne suffit pas d'inventer pour être un inventeur. Du moins, pour l'être au sens du droit. En l'occurrence, le droit de la propriété intellectuelle a précisément encadré la notion, même s'il existe des aménagements périphériques.

### L'encadrement juridique par la propriété intellectuelle

L'homme-inventeur est la personne qui a mis sur pied une invention<sup>8</sup>. Or, le droit donne un sens bien précis à la notion d'invention, même si cette notion n'est pas toujours expressément définie. L'on admet de manière générale que l'invention renvoie à une idée permettant dans la pratique la solution d'un problème technique. Pour devenir un inventeur au sens de la loi, il ne suffit donc pas de penser à quelque chose de nouveau ; il faut encore en percevoir l'application pratique. L'inventeur est celui qui aura traduit l'idée en un objet avec une forme et une fonction bien définies<sup>9</sup>.

La notion d'invention est juridiquement liée au respect de trois critères traditionnels : la nouveauté, l'activité inventive et la susceptibilité d'application industrielle. Ces critères sont cumulatifs. La nouveauté signifie que l'invention ne doit pas avoir d'antériorité dans l'état

de la technique. En d'autres termes, l'invention ne doit pas avoir été rendue accessible au public avant l'introduction de la demande de brevet. En outre, deuxième exigence, l'invention résulte d'une activité inventive si, pour un homme du métier ayant des connaissances et une habileté moyennes, elle ne découle pas de manière évidente de l'état de la technique. Enfin, manifestation de sa vocation éminemment utilitaire, l'invention doit être susceptible d'application industrielle. D'ailleurs, l'Accord sur les ADPIC considère l'expression « application industrielle » comme synonyme d'« utile »<sup>10</sup>. Encore faudrait-il préciser que le terme *utilité* n'est pas synonyme de progrès technique, l'invention pouvant être utile sur le plan industriel sans en révolutionner l'évolution.

La conséquence directe que l'on peut tirer de l'encadrement de la notion d'invention par le droit des brevets est que l'auteur d'une production industrielle qui ne respecte pas les critères ci-dessus évoqués ne saurait se prévaloir de la qualité d'inventeur. Or, seule une institution publique compétente (qui peut être régionale comme l'OAPI, l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle, ou nationale comme l'INPI en France, Institut national de la propriété industrielle) est habilitée à constater

et à consacrer le respect de ces critères par la délivrance d'un titre de brevet. La reconnaissance du statut d'inventeur à une personne résulte donc d'un acte juridique, le brevet, et non d'une situation de fait tirée de la simple existence d'une solution technique qui serait inédite. Dans ce dernier cas pourtant, le droit ne laisse pas l'auteur de la production industrielle totalement sans protection.

### Les aménagements juridiques périphériques

Par aménagements périphériques, il faut entendre les mécanismes offrant aux auteurs de productions industrielles une reconnaissance juridique en dehors de la sphère du brevet d'invention. Cela ne signifie pas que ces règles sont moins importantes. Elles peuvent d'ailleurs être préférées par certains créateurs qui, en fait comme en droit, renoncent ainsi à bénéficier du statut légal d'inventeur. Le mérite serait sans doute plus discret en cette hypothèse. Mais si de l'efficacité il n'y a pas lieu de débattre ici, du moins soulignera-t-on que le succès de la production non brevetée dépendra largement de l'utilité économique qui lui est reconnue par les utilisateurs.

L'un des périphériques<sup>11</sup> permettant une protection réside dans les mécanismes d'encadrement des savoir-faire non brevetés. Bien que ne faisant pas l'objet d'un droit de propriété intellectuelle, le savoir-faire est généralement considéré comme faisant partie de la propriété intellectuelle, en raison de son caractère immatériel et de sa valeur économique. L'accord sur les ADPIC<sup>12</sup> reconnaît le principe de la protection du savoir-faire à condition que les renseignements sur lesquels il porte « soient secrets ; aient une valeur commerciale du fait de leur caractère secret ; aient fait l'objet, de la part de la personne qui les détient, de dispositions raisonnables destinées à les garder secrètes ». C'est dire que la protection du savoir-faire repose essentiellement sur son caractère secret. Aussi ne donne-t-il pas lieu à un droit exclusif d'exploitation. Et si certaines mesures légales sont envisagées au bénéfice de l'innovateur, c'est surtout à sa capacité à garder le secret qu'il doit la protection du savoir-faire.

Mais faut-il le souligner, le mot « innovateur » n'est pas forcément synonyme d'« inventeur ». Et face aux rigueurs des exigences imposées dans le cadre du brevet d'invention, certains systèmes juridiques conçoivent des règles *sui generis* pour les

innovations variétales (ces règles pouvant ou non rentrer dans le modèle du *certificat d'obtention végétale* envisagé par l'UPOV, l'Union pour la protection des obtentions végétales). Tandis que d'autres recherchent toujours une voie appropriée pour faire accéder à la reconnaissance juridique l'*homo inventor* que le secret ne suffit plus à protéger. C'est le cas notamment en matière de protection des savoirs traditionnels, l'un de ces champs où les « transferts de droit »<sup>13</sup> ont du mal à prendre pied au regard de la diversité des approches socioculturelles et juridiques.

Dans l'ensemble, un retour aux règles de droit commun (relatif notamment au contrat et à la propriété) reste toujours possible pour toute personne qui souhaite protéger la propriété dont elle se prévaut. À la vérité, dès lors qu'il ne s'agit plus de définition juridique de l'inventeur, c'est sous l'angle des droits

accordés à la personne qu'il faut aborder la question. Ce qui permettrait de vérifier s'il y a lieu de chercher à acquérir le statut d'homme-inventeur.

### DE L'HOMME-INVENTEUR SUBJECTIVEMENT PROTÉGÉ

L'invention est indissociable de l'utilité économique que l'inventeur est censé en tirer. En priorité, ce dernier peut donc jouir de tous droits patrimoniaux attachés à la délivrance du brevet d'invention. En revanche, ses droits moraux font l'objet d'une attention somme toute subsidiaire.

#### La primauté de la protection des droits patrimoniaux

L'inventeur a un droit, un *droit fondamental* dira-t-on<sup>14</sup>, à la protection des intérêts matériels découlant de son invention. Mais ici encore, le formalisme de la procédure d'obtention des brevets est contraignant pour identifier le bénéficiaire des droits patrimoniaux, en conséquence du système d'attribution du droit légal au brevet.

Dans un premier temps, deux grands systèmes d'attribution du droit légal au brevet coexistent : le système américain du premier inventeur (*first-to-invent*) et le système du premier déposant (*first-to-file*), en vigueur dans l'immense majorité des États. Dans le premier système, le droit

au titre appartient à la personne qui réussit à prouver qu'il a été le premier à réaliser l'invention. Dans le second, il appartient à celui qui justifie de la date de dépôt la plus ancienne. Si dans l'un et l'autre cas *le premier en temps est le premier en droit*, les conséquences selon le système choisis peuvent être fondamentalement différentes, en particulier au niveau de la preuve des droits<sup>15</sup>. Mais ces différences rentreront peut-être bientôt dans les archives de l'histoire. Le 16 septembre 2011 a été promulguée aux États-Unis la loi Leahy-Smith sur les inventions (*Leahy-Smith America Invents Act*, ou *loi AIA*, P. L. n° 112-29), qui consacre *le passage du système du premier inventeur au système du premier déposant* (« *first-inventor-to-file* »). Cette réforme qualifiée de véritable « séisme (...) sur la planète des brevets »<sup>16</sup> marque à coup sûr un tournant décisif dans l'unifica-

tion et la mondialisation<sup>17</sup> du droit des brevets. Elle rentrera en vigueur aux États-Unis le 16 mars 2013. La règle générale qui prévaudra donc sera que, le premier déposant, inventeur présumé, est seul habilité à tirer les avantages matériels résultant de la protection de l'invention.

**Celui qui a le pouvoir juridique peut tirer tous les bienfaits économiques d'une invention sans forcément être l'inventeur. D'ailleurs, le pouvoir juridique est souvent la conséquence d'un rapport de force économique dans lequel l'homme-inventeur est rarement privilégié. Il lui restera peut-être, subsidiairement, à se prévaloir de quelque droit moral sur son invention.**

Dans un second temps, l'inventeur n'est pas forcément le bénéficiaire direct des droits patrimoniaux. Il en est ainsi de l'inventeur salarié, dont il est constant que les droits patrimoniaux résultant des inventions conçues dans le cadre de son activité salariée appartiennent à l'employeur. On considère que l'employeur à travers le salaire qu'il verse à l'inventeur rémunère une force de travail et devient, de droit, propriétaire du résultat (l'invention) qui pourrait en découler. La plupart des systèmes juridiques prévoient une prime supplémentaire au bénéfice du travailleur dont l'invention serait particulièrement méritoire, sans remettre en cause le droit de propriété de l'employeur sur l'invention de son salarié.

Celui qui a le pouvoir juridique peut tirer tous les bienfaits économiques d'une invention sans forcément être l'inventeur. D'ailleurs, le pouvoir juridique est souvent la conséquence d'un rapport de force économique dans lequel l'homme-inventeur

est rarement privilégié. Il lui restera peut-être, subsidiairement, à se prévaloir de quelque droit moral sur son invention.

### La subsidiarité de la protection des droits moraux

L'existence de droits moraux exprime en matière de propriété littéraire et artistique l'idée que l'œuvre est l'émanation de la personnalité de l'auteur, qui à ce titre mérite protection. Quoique la différence soit de moins en moins marquée, ce sont les droits moraux qui permettent traditionnellement d'opposer le système du droit d'auteur à celui du copyright, ce dernier s'attachant davantage à l'exploitation patrimoniale de l'œuvre qu'à la protection de la personne de l'auteur.

Transposés en matière de droit des brevets, les droits moraux revêtent un caractère encore plus relatif. Là où il est admis, le droit moral de l'inventeur est réduit à

sa plus simple expression : il se résume à un *droit à la paternité de l'invention*. Certaines législations admettent ainsi pour l'inventeur la possibilité d'exiger que son nom figure sur le titre de brevet en cette qualité, ou de s'opposer à sa mention, avec des conséquences plus ou moins radicales<sup>18</sup>. Ce droit moral de l'inventeur ne confère en lui-même aucune prérogative pécuniaire et ne préjuge en aucune manière des règles d'attribution du monopole. Car, l'*inventor*, qui peut toujours être reconnu en tant que tel, est bien distinct du *titulaire* du brevet, qui est le bénéficiaire des droits patrimoniaux.

En fin de compte, on pourrait quelque peu sortir du droit pour observer l'univers de l'*homo inventor*, pourtant vu par le droit. Il est assurément l'un des acteurs principaux de l'économie contemporaine. Mais en tire-t-il véritablement profit ? Il semble difficile d'affirmer, aujourd'hui encore, que la société rende à l'homme-inventeur tout le mérite qui est le sien. Entre les inventeurs au statut consacré par le brevet et les innovateurs (inventeurs ?) appelés à sortir de l'ombre, la vocation commune reste peut-être l'existence d'un *martyre*<sup>19</sup> vécu pour le bien de l'humanité.

Notes

1. C. F. Pascaud et J.-L. Piotraut, *Protéger et valoriser l'innovation industrielle – Brevet et Savoir-faire : de la théorie à la pratique*, Lavoisier, 1994.
2. Sur les finalités du droit, J.-L. Bergel, *Théorie générale du droit*, 5<sup>e</sup> éd., Paris, Dalloz, 2012, p. 31 et ss.
3. M. Frizot, « Saint Prométhée. L'inventeur-créateur au XIX<sup>e</sup> siècle », *Communications*, n° 64, 1997, p. 121-122.
4. M. Lévy et J.-P. Jouyet, *L'économie de l'immatériel : la croissance de demain*, Rapport de la Commission sur l'économie de l'immatériel, France, ministère de l'Économie, des finances et de l'industrie, 2006, 184 p.
5. J.-M. Bruguière, *Droit des propriétés intellectuelles*, Ellipses, 2011, p. 4.
6. P. Mathely, « La propriété industrielle », in *Contemporary Industrial Property*, E. Blum & Co., Patent Attorneys, Zurich, 1978, p. 45.
7. Expression inspirée du dictionnaire, *Sobrino aumentado, o Nuevo diccionario de las lenguas española, francesa y latina...*, por Francisco CORMON, Piestre y Delamolliere, Tomo primero, parte II, 1789, p. 74 et 107.
8. L'invention est entendue ici au sens de la propriété industrielle et en particulier du droit des brevets. Elle ne doit pas être confondue avec la création au sens de la propriété littéraire et artistique (droit d'auteur notamment).
9. R. Pépin, « La notion d'inventeur dans le contexte universitaire », *Lex Electronica*, vol. 11 n° 3, Hiver 2007, p. 9.
10. Note 5 de l'Accord sur les ADPIC.
11. L'utilisation du terme, renvoyant notamment aux instruments juridiques de protection des créations techniques autres que le brevet d'invention, est empruntée à J. Azema et J.-C. Galloux, *Droit de la propriété industrielle*, 7<sup>e</sup> éd., Paris, Dalloz, 2012, p. 575 et s.
12. Article 39.
13. N. Rouland, *L'anthropologie juridique*, Paris, Les Presses universitaires de France, Coll. « Que sais-je ? », 1990, p. 85.
14. N. Bronzo, *Propriété intellectuelle et droits fondamentaux*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 54.
15. F. Grignon, *L'utilisation des brevets par les entreprises françaises*, Rapport d'information n° 377 (2000-2001), Commission des affaires économiques, Sénat, France, p. 39.
16. P. Signore, « Séisme dans le droit des brevets : la nouvelle loi américaine (AIA) », disponible sur <http://europeanpatentcaselaw.blogspot.fr/2011/09/seisme-dans-le-droit-des-brevets-la.html>, mis en ligne le 21 septembre 2011, consulté le 30 octobre 2012.
17. Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), « L'impact mondial de la loi américaine sur les inventions », *OMPI Magazine*, n° 6, Décembre 2011, p. 6-7.
18. En droit canadien, voir par exemple, R. Pépin, op. cit., p. 2-3 ; en droit français, N. Bronzo, op. cit., p. 68.
19. M. Frizot, op. cit., p. 129.

# EARLY MODERN CIPHERS AS SOURCES OF HISTORY<sup>1</sup>

Benedek Láng | résident au Collegium de Lyon

*Benedek Láng est professeur associé à l'université de Technologie et d'Économie de Budapest où il enseigne l'histoire de la philosophie. Il a étudié l'histoire à l'université Eötvös Loránd et à la Central European University et a obtenu son doctorat en études médiévales en 2003. Il a été enseignant à l'université de Technologie et d'économie de Budapest, à l'ELTE et à l'université Corvinus de Budapest. De 2003 à 2004, il a été consultant pour le Bureau du Comité National des Bourses hongroises. Benedek Láng est également membre de différentes organisations de philosophie, d'histoire médiévale et d'études magiques.*



Benedek Láng, 2012. © Christophe Delory

There is an apparent contradiction between the excitement ciphers induce in fiction, and the uninteresting impression they make in non-fiction. Authors from Edgar Allan Poe to Isaac Asimov, from Conan Doyle to Agatha Christie, from Edgar Wallace to Umberto Eco and from Jules Verne to Dan Brown offer central role to codes and ciphers in their best-sellers.<sup>2</sup> In contrast to the popularity of ciphers in literature, however, real ciphers in history—particularly in the early modern times—rather provoke boredom, they seem to be fairly dull sources. Usually they are not more than long and monotonous lists of numbers or signs.

One could say, of course, that it is not their look but their content which deserves interest. This objection, however plausible it might sound, is not necessarily true. Ninety percent of the enciphered sources that survived from the early modern times are solved: usually it was the addressee who wrote the solution carefully above the enciphered text. In those cases

when the letter was not deciphered at the time of its arrival to the addressee, we can make efforts today to find the hidden meaning—a surprisingly hard, but not impossible task. Most often than not, the historian is able to read the content of the cipher. And this is what stands in sharp contrast with the image portrayed by the novels: the deciphered message adds little to our historical knowledge, most of the times it contains diplomatic information already known by the specialists of the given age.

My argument is that the relevance of sixteenth and seventeenth century ciphers lay elsewhere: I wish to show the kind of information they contain beyond the message they attempt to hide. Through a few examples, I attempt to show what we lose if we read only the deciphered and edited version of the texts, and omit looking at the original sources.<sup>3</sup> As we are going to see, techniques of cryptography were applied in a wider social environment than traditional

scholarship—concentrating on its subject primarily as a scientific technology and as a diplomatic practice—had portrayed. The social milieu of the applicants and reception of cryptography go beyond diplomacy (where ciphers were used in the largest quantity and in their most professional form), and also cover science, religion, artisanal tradition, university context, the private life of noblemen, engineers, and “everyday” people, where previous research had neglected its role. Analyzing the variety of attitudes of this wider social environment to cryptography, the many ways people made use of enciphering methods, is an approach that will help reintegrate the history of ciphers in the growing scholarship on private, medical, scientific, religious, alchemical, magical, and political practices of secrecy, that is, into the context where it *sui generis* belongs. In other words: studying cryptography not only as a scientific technology, rather as a complex system of social practices, will enrich the traditional “internalistic” approach to this branch of the

history of science, and situate it in the context of social history.

The number of the research questions to be answered is extensive. What was the relationship between various practices of intentional secrecy and cryptography? How did different techniques of cryptography spread in society: by way of printed or manuscript texts, or by personal transfer? How widespread were the ciphering and deciphering methods outside the political sphere? How much trust was laid in these methods? What was the exact purpose to encipher a text: to make it cryptic and hidden from the contemporaries, or something else. Why did certain diaries use ciphers that were easily solvable? How can we esteem whether a specific cipher key was used for diplomatic missions or for the communication of private secrets? What was the content of the hidden knowledge: politics, sexual secrets or scientific knowledge? What are the—often civilian—practitioners’ attitudes towards the technology they use? How far could they make use of the techniques, how far did they realize the potentials of the given methods? What were the typical mistakes, users made when applying ciphers, or more precisely, what steps did they make with which they decreased the efficiency of the techniques? What measures were made to protect the secret of a specific key? How frequently did users change their encryptions? To what extent were they aware of the fact that the key might be broken by their enemies?

To summarize, using a paraphrase of Jacques Le Goff’s famous words: what did the university student, the emperor’s clerk, and the master of the mint have in common—as far as their attitudes to and practices of cryptography were concerned?

The source material that will be used as a sample comes from early modern Hungary, which was a particularly unstable and consequently eventful territory in the period from 1500 to 1700, where diplomatic, scientific, and religious secrets and attempts at deciphering them played a crucial role. States of East-Central Europe became the battlefield of Christianity and Islam, Catholicism and Reformation, western Christianity and Orthodoxy. As a result of a series of internal fights, the kingdom became divided into three: its central

part remained occupied by the Ottoman sultan until the end of the seventeenth century, its western and northern regions continued their existence as the Kingdom of Hungary under the Habsburg kings but became—due to its geographical situation—a permanent battlefield between the Turkish and the Christian armies, and finally, the Principality of Transylvania started enjoying a seriously limited independence as a vassal state of the Ottoman Empire.<sup>4</sup> Due to its history particularly rich in conflicts in this period, Hungary provides ample resource for an analysis on the practices of cryptography.

On the basis of the rich source material, I only show a few examples to demonstrate, in what way the above questions might be answered. Fuller account of the methods and the sources will be presented in my longer articles and in my monograph.

The first example is related to Ferenc Rákóczi II, an influential magnate of Hungary, leader of the anti-Habsburg independence war between 1703 and 1711. During the years of the war, he was in diplomatic contact with many European kings and politicians, his main ally being the French king, Louis XIV. In his diplomatic correspondence he used cryptography, more than eighty different cipher keys have survived from his chancellery, each key having been used for many letters.<sup>5</sup> Now, comparing the two best elaborated cipher keys might lead to interesting conclusions. One of these was a large table, including numbers not only for the letters and particles of the language, but also code-words for geographical territories and political actors. It was in French and made sophisticated diplomatic and military communication with Louis XIV possible. Due to its importance it survived in many further—less artistically elaborated—copies in the collection. The other cipher key looks almost the same, its language is also French, however, among its code-words, we only see two geographical units, Krakow and Warsaw, and no name of a politician. It also contains certain words lacking not only from the previous cipher key, but also from most, if not all of the keys survived. These are: “abandonne”, “adorable”, “chagrin”, “jaloux”, “solitude”, “sentiment”, “souvenir”. There is no indication of whom

the addressee of the letters enciphered with this second method was, but the beautiful appearance of the key indicates that he (or she?) must have been not much less important for the fighting prince Rákóczi than the French king was. Looking at the back of a copy of this second key, however, we can read a love poem in French, with certain typical mistakes, that make it plausible to suppose that the prince himself wrote it to his close friend and lover, the Polish stateswoman and patron of arts, Elżbieta Helena Sieniawska (1669-1729), with whom he usually corresponded in French. All indications support the supposition that this key was never used for diplomatic messages; it rather served the privacy, not to say: love affair, of the Prince.<sup>6</sup>

Still remaining with the entourage of Ferenc Rákóczi, a further question can be raised: what safety measures were taken to defend the secret of the cipher keys? The prince fairly surprisingly, stuck to the same key for three years (1704-1706) in the communication with his Polish allies, and did not bother about the fact that dozens of the survived one hundred letters sent to him from Dansk start almost with the same French enciphered words: “a Danzik”.<sup>7</sup> Nothing more is necessary for a code breaker to draw conclusions from the traffic analysis (that is, the fact that the letters were sent from Dansk) and the position of the words (letters usually start with the designation of the place from where they are sent), to solve the cipher. It seems that even when the technology provided serious measures of security, careless use undermined safety. Users did not always take seriously or recognized how important it is to change keys regularly and how crucial it is to avoid standardized formulas in the beginning and ending of their letters.

Representatives of considerably less dangerous professions also made use of enciphering techniques, among them university students, craftsmen, and even the first poet who wrote poetry in Hungarian. As for the students, several university manuals survived from the late fifteenth century which contain a great variety of secret alphabets scattered among scientific—astronomical, astrological and medical—texts.<sup>8</sup> Interestingly, these secret alphabets remained on a fairly primitive level, they are easy to break, and thus they do not protect the content of the text, just the opposite, they call the readers’ attention, and make the text more appealing for him.

The unusual characters stimulate communication between the author and the reader—instead of disguising it.

In the scientific and artisanal tradition, reasons for secrecy were different but its need equally pressing. In the Western European context, Galileo, Huygens, Boyle, and Hooke used occasionally ciphers and anagrams to document their scientific conjectures in an age, when copyrights and patents were in their embryonic form, and could not testify who discovered something first.<sup>9</sup> From Hungarian history, a mid sixteenth century source, a hundred-twenty page long private diary might be mentioned. It belonged to Johannes Cementes of Kolozsvár (from Cluj-Napoca, present-day Romania), supervisor of the mint and master assayer. He kept record of events in both his private and professional life from 1530 to 1586. In the Hungarian text, he applied simple ciphers to encode details of his mining, minting, apothecary and alchemical knowledge, most often just singular words, but

he tried to hide the meaning of particular words—sometimes names, sometimes vulgar sexual expressions—in an otherwise readable text. The method was even simpler than the ciphers of Cementes and the students, he chose a most simple—not to say: primitive—version of it: letters in the first half of the alphabet were corresponded to letters of the second half of the alphabet. Instead of A, he wrote M, instead of B, he wrote N, instead of C, he wrote O, and so on following an easily breakable system. Whom he tried to deceive with this primitive means of secrecy is a mystery, but after all it is not probable that the professional code-breakers of the Habsburg *Black Chamber* were interested in the minuscule conflicts of his heritage or love affairs. His cipher system was secretive enough to keep the curious messengers out the communication.<sup>11</sup>

Privacy and sexual secrets were enciphered in other diaries as well. The Transylvanian politician, Gábor Haller (1614–1663) left a detailed and straightforward diary to posterity, however,

In the three hundred year long period under study, certain trends might be highlighted. Central diplomacy abandoned the simple “monoalphabetic” ciphers (in which every letter had one cipher equivalent), and gradually turned to more complex “homophonic” methods, in which not only letters of the alphabet, but also syllables had separate signs or numbers in the ciphers, while nullities, and code words were more extensively used.

already on the first page, the title itself.<sup>10</sup> Similar to late medieval student handbooks, Cementes turned to a simple and vulnerable substitution system which could be easily broken. The use of ciphers in the artisanal tradition as well as in science raises questions—What was to be disguised and what was not? Who were the persons not supposed to see the information, in other words: who was excluded from the communication with the help of ciphers? To what extent were ciphers used for the purposes of ensuring intellectual property or priority of invention etc?—that can be answered only understanding the context of the given field’s secrecy.

The poet, soldier, seducer castellan, Bálint Balassi (1554-1594) has also become actor of the history of ciphers. Due to his anti-social personality, several towns pursued court cases against him, and his many love affairs did not decrease the number of his conflicts. He led multiple legal processes against his relatives. In his eventful and difficult life, he needed to write many letters about private and financial secrets. He usually applied partial enciphering, in other words,

when he wrote about the quantity of alcohol he drank, and the consequences, he enciphered the key words. He also recorded his nightly desires in ciphers, as well as a few political secrets. He wrote all this having his curious reader in mind: he used two different, systems, but he wanted to be certain that his secrets will be easily revealed, and copied the cipher keys at the end of his diary.<sup>12</sup> Another Transylvanian nobleman, Zsigmond Szaniszló (c. 1655 – c. 1721) also used ciphers in his private diary, usually, when he wrote about financial secrets, but also when he wanted to record that his wife (as it turns out from another part of the diary: in the middle of her period of pregnancy) spent a night with their guest. Had the author wished to hide this information, he would have chosen a more complex cipher than the one he applied, which only substituted the vowels and left the original consonants in their place.<sup>13</sup>

The relevance of these latter sources is not the sophistication of their cryptographic system, but the fact that ciphers in Early Modern Hungary were not monopolized by state

affairs, various social strata used them in their everyday life. In the three hundred year long period under study, certain trends might be highlighted. Central diplomacy abandoned the simple “monoalphabetic” ciphers (in which every letter had one cipher equivalent), and gradually turned to more complex “homophonic” methods, in which not only letters of the alphabet, but also syllables had separate signs or numbers in the ciphers, while nullities, and code words were more extensively used. Parallel to this development, simpler enciphering techniques appeared on various lower levels of society, in the practice of various professions. The further we descend, however, from diplomatic routines, the more dominant monoalphabetic ciphers become. This was probably due to the lack of professional code-breakers on the given level, to the less vital nature of the secret to be protected, and not least due to the fact that complex homophonic methods were not known and available to everyone.

The fact that sources (letters and diaries) being farther from diplomatic routines applied simpler cipher systems helps us reconstruct the ways of the transfer of cryptographic knowledge. Even though serious methods were available in the printed editions of Johannes Trithemius, Athanasius Kircher, Giambattista Della Porta, or Gustavus Selenus in Hungarian libraries, the main source of the actual cryptographic knowledge seems to have been diplomacy: authors having no relation to it applied ciphers outdated by then for several centuries, authors having some diplomatic practice in their past used more developed methods in their diaries, while professional ambassadors used the best homophonic methods available at the time. Level of cryptographic practice shows no correlation with the availability of the “secondary literature” on ciphers, rather with the proximity to diplomacy.

As was demonstrated above, various types of “everyday users” became part of the history of ciphers. Their growing popularity must have been related to the fact, that in the three-partite Hungary, partly occupied by

the Turks, partly living under Austrian direction, and partly balancing between the two in Transylvania, a large portion of the population was living in the frontier zone, and participated (or was forced to participate) in the network of the information flow as possessors and transmitters of secrets. The depth they submerged into cryptography and the aims for which they used ciphers indicate a great variability in their attitudes to secrecy.

#### References

1. My archival research was supported by several grants: the Bolyai János Postdoctoral grant, the OTKA K 101544, and the grant TÁMOP - 4.2.2.B-10/1--2010-0009. The article was written when I had the privilege to concentrate exclusively on my work in the Collegium de Lyon.
2. John F. Dooley, “Codes and Ciphers in Fiction: An Overview.” *Cryptologia* 29 (2005), 290 - 328.
3. For a more complete description of my research, see Bendek Láng, “People’s Secrets: Towards a Social History of Early Modern cryptography” is forthcoming in *The Sixteenth Century Journal*.
4. For a recent overview of the sixteenth-century history of Hungary, see Géza Pálffy, *The Kingdom of Hungary and the Habsburg Monarchy in the Sixteenth Century* (Boulder, Colorado-Wayne, New Jersey: Center for Hungarian Studies and Publications, Inc., 2009).
5. Budapest, Hungarian National Archives, G 15, Caps. C. Fasc 43 and 44.
6. The authorship of the poem was identified by: Markó Árpád, “A versirő Rákóczi” (The poet Rákóczi), *Magyar Könyvszemle* 26 (1936): 259-264.
7. Hungarian National Archives G 15. Caps. C. Fasc 39.
8. Benedek Láng, *Unlocked Books, Manuscripts of Learned Magic in the Medieval Libraries of Central Europe*, Penn State University Press, 2008, chapters 3 and 9.
9. Lawrence M. Principe, “Robert Boyle’s Alchemical Secrecy: Codes, Ciphers, and Concealments.” *Ambix*, 39 (1992): 63-74; Kristie Macrakis, “Confessing Secrets: Secret Communication and the Origins of Modern Science”, *Intelligence and National Security*, 25 (2010): 183-197.
10. Armand Dezső Herzfelder „Kolozsvári Czementes János könyve” (The book of János Cementes of Kolozsvár) *Magyar Könyvszemle* (1896): 276-301, 351-373.
11. Eckhardt Sándor, *Balassi Bálint összes művei* (Collected works of Bálint Balassi) (Budapest: Akadémiai Kiadó, 1951).
12. Published by Károly Szabó, in *Erdélyi Történelmi Adatok*, 4 (Transylvanian Historical Data) (Kolozsvár: Erdélyi Múzeum Egyesület, 1862), 1—103.
13. The diary is edited by Károly Torma in *Történelmi Tár*, 1889 (12). 230-269, 503-522, 708-727, (13), 1890. 77-101, 307-327, 493-510, 757-770, (14), 1891. 267-295.

# THE MEANINGS OF HISTORIC URBAN LANDSCAPE

Gábor Sonkoly | résident à l'IEA de Paris

*Gábor Sonkoly est docteur en histoire, diplômé de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) de Paris. Il est directeur d'études à l'université Eötvös Loránd de Budapest (Hongrie), chef de département de l'Atelier-Centre franco-hongrois en sciences sociales, Budapest (Hongrie), et coordinateur général du programme Erasmus Mundus « Territoires européens : Identité et développement », subventionné par la Commission Européenne. Ses recherches portent sur l'histoire urbaine, l'histoire du territoire, l'histoire du patrimoine culturel et la construction nationale (XVIII<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles).*



Venise de nuit © Grégoire Lannoy

The notion of Historic Urban Landscape (HUL) is a fairly new term, which has gained a considerable significance in the discussions of international organizations of urban heritage protection. Similarly to other terms of the cultural heritage paradigm, it does not stem from academia, but it will certainly effect academic debates on the urban phenomenon, since it concerns the fields of interest of several human and social sciences. Two of its initiators define this term as the contemporary notion to grasp the utopia of urban conservation in their most recent book.<sup>1</sup> By introducing the notion of utopia, they wish to empathize the “plurality of meanings”<sup>2</sup> of the conservation of the built environment as well as to place this term in the history of urban planning. Their definition shows clearly the ultimate complexity of contemporary conservation of urban historic areas, which necessitates not only the expertise of urban planners, architects and economists, but, that of historians, sociologists, social geographers and anthropologists. These latter, however, were much less involved in the

shaping of the concept of HUL, which is uniting loaded terms, which connote different, even contradictory meanings in different social sciences.

As an urban historian, I propose a lecture of this term in the following three phases: the birth of the notion of HUL and its importance; a swift conceptual analysis of HUL as opposed to Historic Area based on the difference of the twin-notions of space and territory; bridging the birth of the concept of (Historic) Urban Centre to that of the notion of HUL.

## THE IMPORTANCE OF THE BIRTH OF HUL

The General Conference of UNESCO adopted the Recommendation on the HUL in November 2011,<sup>3</sup> what proves that this seven-year-old term has undisputedly gained a major importance in debates concerning the urban centres all over the world. In the Draft of the Recommendation, the necessity of this high level definition of the term is partially explained by the large number of the cities concerned: “Today, historic cities constitute the

largest heritage “category” on the World Heritage List, with over 250 inscribed sites out of more than 900”.<sup>4</sup>

Urbanization and the changing character of city centres went parallel with this extensive scope of the international heritage protection, so it is no wonder that the first clashes between the two took place in the most recent decade. In certain cities like Cologne, Dresden or Vienna, this conflict got international attention, in others, as in Budapest, it remained on the UNESCO-Member State level, but the inherent discrepancy between the various social actors called for a general solution, or, at least a general framework of problem solving.

Finally, it was the city of Vienna, recognised as a world heritage site in 2001 and soon after threatened to be classified as a site in danger because of the planned construction of high towers near the city centre, which hosted the first conference on HUL in 2005 and gave place to the definition of the Vienna Memorandum,<sup>5</sup> which

was the first official tentative to describe the HUL.

The Vienna Memorandum and the notion of HUL should be understood in the conceptual evolution of the term of cultural heritage, since all the important international documents on urban conservation<sup>6</sup> are centred around this term shaping it as well as codifying complex social, cultural, and economic developments related to the changing character of our perception of the past. Although the elements of urban area protection could be traced back to the 1933 Athens Charter, it was the 1964 Venice Charter, which determined the frames of city protection and the 1972 World Heritage Convention placed it to the general context of heritage protection based on sites.

It did not happen by chance that the UNESCO codified and institutionalized the cultural heritage in the early 1970's. The shaping of the notion of cultural heritage went in hands with several social and cultural changes, out of which I only list those ones, which are relevant to our topic:

- the future oriented modernist approach was gradually replaced/paired by the postmodern presentism;
- the term of cultural heritage gradually incorporated almost every traces of the past (first objects and monuments, then cities, landscapes, species and even human communities);
- great theories (ideologies) explaining social development were fundamentally questioned;
- accordingly, humanities as well as social sciences (including economics and urban studies) undertook a set of paradigm shifts commonly labelled by the term of “turn”;
- linguistic or/and cultural turns in the above mentioned fields suited perfectly the multiplication of identities;
- the multiplication of identities and the strengthening of local voices lead to a wider scope of democratization and the academic recognition of these social changes;
- By the beginning of the 1980's, urban planning could not avoid these developments: the expansion of the cultural heritage paradigm brought new aspects into the shaping of the city centres;

- ambitious modernizing plans were disfavoured to urban habitation in the city centres;
- the surroundings of the historic monuments gained more and more attention from the point of view of protection, what valorised old buildings with less monumental/architectural interest;
- a sort of urban hermeneutics developed gradually in urban planning of historic city centres, in which not just the author's (city planner's, architect's, etc.) will, but the receptor's (inhabitant's, stakeholder's etc.) perception was also taken into consideration;
- the widening scope of stakeholders lead to the legislative process of participation in several Western countries.

The social and cultural background of the 1972 World Heritage Convention had been considerably changing in the last decades of the 20<sup>th</sup> century: the expansion of the notion of cultural heritage lead to the continuous redefinition of the urban heritage. The protected city centres were no longer considered as merely aesthetically attractive and/or historically significant ensembles of buildings and monuments, but as social habitats, which should be preserved in harmony with their natural settings and through mobilizing their residing communities. Though the World Heritage List includes a few protected urban views (for example Budapest /1987/ and Paris /1991/), but the vast majority of protected urban sites refer to built monuments or a built area of historic interest.

#### THE HUL BETWEEN SPACE AND TERRITORY

Numerous UNESCO Conventions and Recommendations show the conceptual evaluation of the notion of the urban centre as a site of protection from the mid-1970's up to the 2011 Recommendation. In the beginning, the historic was used to describe the city centre. Later, the historic was considered more accurate till the 2005 Vienna Memorandum, when the historic urban came to use. These conceptual shifts seem to follow the social and cultural changes listed previously. Since the three terms refer to spatial entities and seem to reveal a coherent development in time, their analysis by the methods of social history can be easily justified.

In line with the traditions of French history writing, Daniel Nordman suggests that space becomes territory through the process of identity building and through the marking of places of

memories in a given territory.<sup>7</sup> The appropriation of space and the creation of a comprehensible territory takes place through denomination and delimitation. Accordingly, the level of territoriality of spatial entities can be measured by the character of their appropriation, denomination and delimitation of the given society or community. Certain terms belong totally to the spatial inventory (plain, for example, is not appropriated, has no special denomination and has vague limits), while others are totally territorial (country, for example, is appropriated by a nation, has a significant name and has borders). Each appropriation has its own history. There are certain periods, which prefer the elaboration of certain terms: 19<sup>th</sup> century European nation-building was really keen on the definition of country and fatherland, for example. In certain cases (in France, for instance), both became clearly territorialised, i.e. appropriated,

the appropriate term to describe and to incorporate all the complex changes which have been happening to the city centres since the 1970's.

There are several common characteristics of the protection of urban sites, which are present from the very first documents: the demand for conservation, the special attention given to local urban practice, the survey approach, the recommendation for programming and planning, the involvement of the locals in the decision-making processes, and the educative value of the historic settings. Thus these elements did not justify the choice of a new term. Among other causes, the most recent documents emphasize the importance of the appearance of the intangible cultural heritage in the UNESCO's cultural heritage management. The implementation of the new term of landscape seems to be explained by this expansion of the notion

---

The definition of the city centre by its identity needs a new academic toolbox, which supposes a new (post-turns) set-up of the elements of traditional disciplines. In return, the concerned disciplines themselves are due to change by this assemblage.

---

while in others (in several Central and Eastern European cases, for instance), there are still difficulties to delimitate countries or fatherlands, not mentioning the process of superimposing the two.

The terms of the UNESCO reveal an evolution.<sup>8</sup> Both area and landscape are appropriated and designated, especially with the "historic" attribute. The difference of the level of territorialisation, i.e. appropriation of phenomena defined by these terms can be, however, judged by their delimitation. While the area should be clearly delimited by border(line)s, the landscape has no limits, or its limits are ambulant: they follow the gaze of the observer. On one hand, landscape seems to define a lower level of appropriation, on the other hand, this appropriation is more individual and more flexible than that of area. If the replacement of area proved to be necessary in the documents protecting the city centres, one can ask why it was not changed to the more urban specific notion of townscape. This term also includes the gaze of the observer, so less territorialised than area, but it belongs to the inventory of architects, urbanists, and alike, so the appropriation is more specific than that of landscape. Accordingly, urban landscape was chosen to become

of cultural heritage. Whereas townscape refers to the totality of the material/tangible cultural heritage sites and objects of an urban settlement, landscape is supposed to depict the immaterial/intangible aspects of the urban cultural heritage. Theoretically, the landscape could unite the levels of local practices by the inclusion of the individual (through his or her view), the community (through its value-bound definition) and the society (by taking the *genius loci* into account). According to the will of the heritage preservers, landscape expresses the "layering of the significances",<sup>9</sup> i.e. the protection of different levels of traditional urban practices through preserved tangible frames and through the documentation of these practices.

Consequently, the lower level of territorialisation of landscape, allows to incorporate a broader scope of stakeholders. Whereas area or even townscape are determined by an external hand or view (by the *voyeur*<sup>10</sup>), landscape adds to this the view of the walker. In this sense, the academic, who can be a monument protector, an architect or a historian, is expected to change the scales of his/her view alternating his role of a *voyeur* to that of a mediator. The rising awareness of the locals is not just reflected by the legislation

of the participative principles, but by the frames of monument protection as well as by the changing fields and characters of scholarship.

HUL takes into account the complexity of present-day (historic) city centres: they cannot be described through their unique functions (traditional urban activities), by simply opposing to other parts of the city (sociologically, geographically, from the point of view of urban planning, etc.), or by their mere aesthetical value (monument protection). They are considered as a bearer of a local identity, which is expressed by specific - intangible cultural - practices. The definition of the city centre by its identity needs a new academic toolbox, which supposes a new (post-turns) set-up of the elements of traditional disciplines. In return, the concerned disciplines themselves are due to change by this assemblage.

#### THE (HISTORIC) URBAN CENTRE AND THE HUL

In the European context, most of the protected urban settings, i.e. the notion of the urban (historic) centre came into existence, when the privileged cities lost their territorial intactness through the territorialisation of the modern state, what made their city-walls disappear and made their territory integrate the suburbs. The previously closed cities must have opened themselves, both physically and socially, to the surrounding areas. The formerly intact closed cities/towns, became open city centres and the objects of the waves of the modernizing or historicizing urban planning. The evolving concern for urban conservation often (re)separated the protected areas from the rest of the city.

By the last decades of the 20<sup>th</sup> century, however, the urban planning gradually became less confident concerning its aims and tools. Following the characteristics of the cultural heritage paradigm, from its modernist (future-based) approach it was sliding slowly to a more presentist one, in which conservation gained a primary importance. Accumulating dissatisfaction expressed by successive generations of urban planners concerning the ideas and deeds of their forefathers as well as the gradual

discredit of great modern social theories mitigated the original vigour of amending social problems and inequalities by urban planning. Since the built environment failed to reflect the aimed ideal society, moreover, this ideal society was harder and harder to envision, pragmatism and protection of the existing environment became the norm. In other words, urban planning has experienced its cultural turn, as ideologies were gradually replaced by identities.

Considering all these social and cultural developments, HUL seems to be the proper term to describe the contents of the contemporary historic urban centres and the doubts related to its definition. It also aims the reintegration of the historic (protected) area to the rest of the city. The lower level of territorialisation expressed by the choice of landscape allows a larger scope of social actors to identify themselves with this territorial entity, but its inherent reference to the intangible cultural heritage leads to the questions of utility of this quite recently defined notion in an ever changing urban setting. The interrelatedness of place, local community, local practices and local identities through legislation and use of urban cultural heritage protection has presented itself as a new exciting field of study for the social sciences.



#### References

1. Francesco Bandarin & Ron Van Oers, *The Historic Urban Landscape. Managing Heritage in an Urban Century*, Wiley/Blackwell, 2012, p. 9-10.
2. Bandarin & Van Oers (2012), p. 10.
3. Bandarin & Van Oers (2012) p. 12.
4. *Recommendation on the Historic Urban Landscape. A New International Instrument*. UNESCO, 2010, p. 2.
5. *World Heritage and Contemporary Architecture, Managing the Historic Urban Landscape*, International Conference, Vienna, 12-14.5.2005. Report. City of Vienna - UNESCO.
6. Bandarin & Van Oers (2012) p. 59-88.
7. Daniel Nordman offers an excellent synthesis in his introduction to his book about the borders of France: Daniel Nordman, *Les frontières de France. De l'espace au territoire, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Gallimard, 1999.
8. Ron Van Oers, *DRAFT elements of a Future International Standard-Setting Instrument on the Conservation of Historic Urban Landscape*, UNESCO World Heritage Centre, 2008, p. 3.
9. The distinction between the voyeur and the walker is used by Michel De Certeau, *L'Invention du quotidien, 1. Arts de faire ; 2. Habiter, cuisiner*, éd. établie et présentée par Luce Giard, Gallimard, Paris, 1990.

# LES VERTUS DU GLOCALISME

Jacques Commaille | Président du Conseil d'administration du RFIEA

*Docteur en sociologie, docteur d'État ès lettres et sciences humaines, il est professeur émérite des universités à l'École normale supérieure de Cachan et chercheur à l'Institut des sciences sociales du politique (ENS-Cachan). Ses travaux se développent depuis plusieurs années dans le cadre d'une sociologie politique du droit et de la fonction de justice articulée avec une sociologie politique de l'action publique. Ils portent particulièrement sur les processus de production du droit dans le domaine des politiques familiales ou sociales.*

Suite de l'édito, p. 1

local comme support du travail de connaissance et d'échanges de connaissance, ce n'est pas sombrer dans le « localisme ». Au contraire, le local est porteur d'une cohérence spécifique associant à des degrés variables des éléments culturels, économiques, historiques, politiques, géographiques. Dans cette perspective, il mérite d'être conçu comme un « laboratoire » de phénomènes circonscrits, de configurations complexes dont la connaissance approfondie a pour vocation de contribuer à dévoiler, à trouver le sens de processus généraux qui sont à l'œuvre à une échelle plus vaste que celle de la région : nationale, plus encore supranationale. Le projet scientifique d'un institut d'études avancées n'est pas ainsi la simple résultante d'une volonté d'acteurs en état d'apesanteur par rapport à un territoire, se saisissant d'opportunités, de « fenêtres d'opportunités », comme disent les politistes, pour s'engager dans une aventure scientifique sans lien avec des contextes... même si parfois, par un effet de *feed back*, l'expérience acquise au niveau national par un acteur local peut en l'occurrence avoir une influence non négligeable.

• Un enjeu **politique**. Comme cela est rappelé dans un numéro récent d'une revue consacré au thème « Principe d'égalité et différenciation territoriale. Entre standardisation et nouveaux équilibres » : « Le politique est hanté par la question de l'unité, en France, probablement plus qu'ailleurs »<sup>5</sup> et obsédé par la relativisation de sa souveraineté et, par conséquent, par son impuissance croissante à recourir à des solutions hiérarchiques<sup>6</sup>. La politique de mise en place d'un dispositif constitué d'instituts d'études avancées répartis sur le territoire national et d'une instance de coordination, le Réseau français des instituts d'études avancées, a la capacité de s'écarter de ce modèle. Peut-être convient seulement alors de plus définir encore plus ce que pourrait être le juste équilibre, celui susceptible de donner à la recherche française en sciences humaines et sociales toute sa place dans le cadre international. Les vertus du « glocalisme » dans la politique française d'internationalisation des sciences humaines et sociales résideraient :

• d'une part, dans une plus grande acceptation et reconnaissance de la diversité, du fait que la recherche énonce « une image



particulière de la réalité »<sup>7</sup>, dans la mesure où elle assume sa localisation, où elle assume ses « empreintes territoriales », « le caractère multiforme et diversifié des espaces », donc en matière de recherche comme dans le domaine des « problèmes publics et [des] modalités de leur traitement »<sup>8</sup> ;

• d'autre part, dans une plus grande acceptation d'une coordination entre ces actions scientifiques localisés, une mutualisation de certaines de leurs activités (qui ne leur ôterait rien de leur autonomie scientifique) riche de ses spécificités locales, des opérations ponctuelles de transversalisation susceptible de produire de la plus-value scientifique tirée d'une confrontation fondée sur une connaissance plus approfondie de la diversité des connaissances produites.

Le « glocalisme » suggère alors ce qui pourrait être considéré

comme un nouveau régime de gouvernance en matière d'internationalisation de la recherche française en sciences humaines et sociales où la considération portée aux potentialités du local ne signifierait en rien une juxtaposition de politiques localistes où chacun prétendrait porter à lui seul l'objectif national d'internationalisation. Ce « glocalisme » inspirerait au contraire une politique coordonnée plus soucieuse de provoquer des « régulations croisées » entre le local et le national. Dans ce dispositif où le meilleur parti serait tiré de la localisation, il reviendrait au niveau national d'adopter plus volontiers un régime de régulation *bottom up* et de renoncer à ce que certains de nos collègues étrangers qualifient de « modèle républicain à la française » ; celui-ci nourri de la certitude des vertus exclusive d'un modèle d'action *top down*. Comme on a pu le considérer en remettant

en cause la persistance d'un « monisme juridique étatique », ne s'agit-il pas, en matière de politique de recherche, de bousculer « la perception d'un centre et de la périphérie, avec la hiérarchisation qu'elle véhicule de manière implicite »<sup>9</sup> ? Comme pour d'autres domaines, la politique d'internationalisation de la recherche en sciences humaines et sociales ne doit être pas le cumul des particularismes locaux mais, grâce au rôle assumé par un niveau national redéfini, une coordination et une mise en valeur des complémentarités entre des singularités novatrices.

Ce nouveau modèle de gouvernance pourrait avoir une autre vertu : celle de contribuer à ne pas dissocier l'enjeu de l'internationalisation de la recherche de la question démocratique. La première condition non négociable de la recherche, c'est celle

de sa liberté. Comme l'affirmait il y a longtemps le mathématicien Henri Poincaré : « la liberté est pour la Science ce que l'air est pour l'animal (...) Et cette liberté doit être sans limite, parce que, si on voulait lui en imposer, on n'aurait qu'une demi-science, et qu'une demi-science, ce n'est plus la science... »<sup>10</sup>. Mais le respect de cette condition n'est pas incompatible avec celle des liens que la recherche entretient avec les citoyens, ce qu'elle leur doit, ce qu'elle est susceptible de partager avec eux. Le détour par le supra-national exigé par l'évolution des connaissances ne doit pas effacer l'importance de cette seconde question. La réponse à celle-ci réside certainement dans ce souci accru du local où réside la possibilité d'une « démocratie de proximité » qu'il convient au niveau national, dans la recherche comme dans d'autres domaines, de préserver et de favoriser. Cela ne vaut-il pas particulièrement pour les sciences humaines et sociales ?



## Références

1. Voir par exemple Katharine Harmsworth, « Glocalism: The Growing importance of Local Space in the Global Environment », Publication 200116, Canada West Foundation, Web Site : [www.cwf.ca](http://www.cwf.ca)
2. Voir, par exemple Boaventura de Sousa Santos, *Vers un Nouveau Sens Commun juridique. Droit, science et politique dans la transition paradigmatique*, Paris, LGDJ, Coll. « Droit et Société », Série « Sociologie », 2004.
3. Maurice Godelier, *L'état des sciences de la société en France et leur rôle dans l'espace européen de la recherche*, Paris, La documentation Française, 2001, p. 48.
4. Alain Supiot (dir.), *Pour une politique des sciences de l'homme et de la société*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », p. 202.
5. Patrice Duran, « La gouvernance territoriale en tension. Territorialisation de l'action versus différenciation territoriale » in *Pouvoirs locaux. Les cahiers de la décentralisation*, n° 93, II/2012, juin, p. 58.
6. Ibid., p. 58.
7. Alain Faure, « Territoires/Territorialisation » in *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010, 3<sup>e</sup> éd., p. 629.
8. Patrice Duran, *op. cit.*, p. 53.
9. Jean-Yves Chérot et Benoît Frydman (dir.), *La science du droit dans la globalisation*, Bruxelles, Bruylant, 2012, p. XI.
10. Henri Poincaré, *Le Libre Examen en matière scientifique*, Discours prononcé lors de la cérémonie du titre de Docteur Honoris Causa par l'Université libre de Bruxelles, 19 novembre 1909.

## RÉSIDENTS 09/12 - 12/12

## • COLLEGIUM DE LYON

**Michalis AVEROF** Does regeneration reset the age clock?

**James BLEVINS** Morphological Complexity

**Salvatore CONSTANZA** Horasis. Témoins et documents de l'épigraphie gréco-romaine

**Orly GOLDWASSER** The landscape of the Ancient Egyptian mind seen through the classifier system of the Egyptian script

**Benedek LANG** A social history of cryptography and secrecy in East-Central Europe - 1400-1700

**Charles N. Li** Language, its origin and linguistic theory

**Giulio PALUMBI** Développement des « sociétés complexes » du sud du Caucase et d'Anatolie Orientale au Chalcolithique et au Bronze ancien

**Csaba PLEH** Nouvelle histoire de la psychologie moderne

**Akira SUEHIRO** Comparative study of industrial promotion policies and industrial clusters in East Asia and Europe

**Serge ZENKINE** Le corps, le comportement et la littérature au XIX<sup>e</sup> siècle

## • IMÉRA AIX-MARSEILLE

**Abdesslam BOUTAYEB** Health Equity and Human Development in the Mediterranean Area

**Bryan CONNELL** GR2013 Hiking Trail Project: Marking The Trail

**Juan Jose Garrido JURADO** Role of P2X7 purinergic receptors and GSK3 in the regulation of voltage gated ionic channels and neuronal excitability.

**Bruno GIORGINI** The Physics of the City. Complexity in Urban Mobility Networks from Venezia to Marseille

**Claude WENDELL-HORTON** Approche Académique du Projet ITER

**Patrick Juvet LOWÉ GNINTEDEM** L'analyse économique du droit OHADA : de la pratique à la théorie

**Michael OSBORNE** Altruistic Vitalism and Epigenetics: Scientific and Social Physiology in Context

## • IEA DE NANTES

**Perry ANDERSON** Une philologie comparative du concept d'hégémonie

**Abdullah Hussein AYAD** Théorie de l'esthétique dans l'art du design

**Joseph BERGIN** Politique et religion en France, de la fin des guerres de religion à la crise janséniste (1590-1730)

**Hans Christoph BUCH** Sylla le Magnifique : la vie tumultueuse d'un Haïtien-allemand qui fit fortune en France

**Tatiana BULGAKOVA** Les conséquences sociales de l'échange humain-spirituel chamanique : étude de cas des Nanays

**Chikouna CISSÉ** Des colporteurs de kola aux entrepreneurs politiques : mise en perspective historique des mutations du monde jula en Côte d'Ivoire (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)

**Emmanuel DROIT** Pour une histoire transnationale et croisée du Bloc de l'Est. La coopération entre

les polices politiques communistes (1956-1990)

**Barbara DUDEN** Une étude du « gène familial » dans la perspective de l'historien des sens

**ROBERTO FRAGALE** Système de formation, système de recrutement et mobilité professionnelle Les défis de la formation des magistrats au Brésil

**Parvis Ghassem FACHANDI** Une ethnographie du travail religieux dans une communauté musulmane indienne

**Katherine HOFFMAN** Le Miroir de l'âme : Droit coutumier et Islam dans la transformation du système judiciaire au Maroc depuis 1930

**Xuelei HUANG** Le cloaque et le Jardin de Roses : La vie sociale de l'odorat dans la Chine moderne, dans les années 1840-1940

**Gérard MINAUD** Entreprises et profit économique en Occident, de l'Antiquité au Moyen Âge : rationalités, normes et quantifications

**Vidya RAO** Pleureuses, martyrs et témoins : les lamentations de Moharram selon les sexes

**Zekeria Ahmed SALEM** Vivre et contester l'esclavage en Afrique et dans le monde musulman contemporain. Approche comparative à partir du cas de la République Islamique de Mauritanie

**Safa SARACOGLU** Nizami

**Ousmane SIDIBÉ** La protection sociale en Afrique : le défi de l'extension

**Mourad SULEIMAN** Croisades et Djihad

**Ibrahima THIOUB** Identités chromatiques en Afrique : histoires, héritages et actualité

**Chaohua WANG** Au delà de la richesse et du pouvoir : les séjours européens de Cai Yuanpei et les réformes en Chine, 1907-1930

**Slim** Projet de bande-dessinée

## • IEA DE PARIS

**Sara BEAM** La torture judiciaire en Europe occidentale

**Maria Elena BARRAL** Religion catholique, conflictualité politique et guerre au Rio de la Plata (1780-1850)

**Anthony CERULLI** Curriculum Samskrtam : La Formation de la tradition médicale dans les Gurukulas et les Collèges

**Michel MAQDISSI** La production céramologique syrienne de l'âge de Bronze

**Michela NACCI** Le caractère des démocraties. Essai sur Gustave de Beaumont

**Drago ROTAR** Les effets de la circulation culturelle et intellectuelle entre la France et l'Europe centrale (1848-1918)

**Krzysztof RZEPKOWSKI** Moulin et meunier dans la culture de l'Ouest : une perspective anthropologique

**Farzana SHAIKH** Re-penser les politiques du soufisme au Pakistan

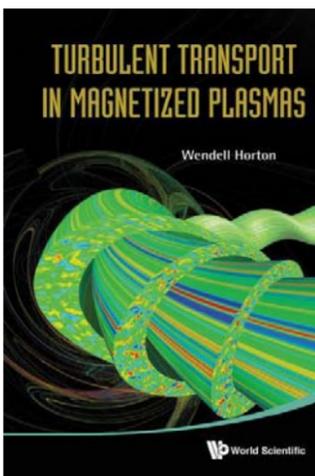
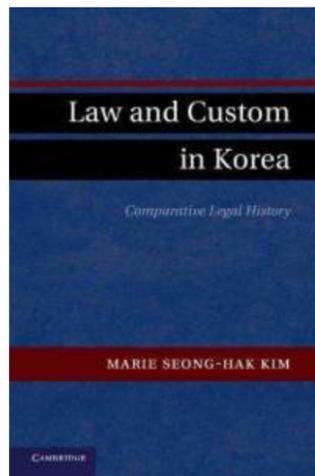
**Gianluigi SIMONETTI** Les « écritures de frontière ». Périmètres du champ littéraire contemporain

**Gabor SONKOLY** Le "paysage urbain historique" : l'analyse critique de la genèse d'un terme récent (1976-2011)

**Bruno Trentin**  
La Cité du travail  
Le fordisme et la gauche



Préface de Jacques Delors  
Introduction d'Alain Supiot  
FAYARD  
POIDS ET MESURES  
DU MONDE



## • COLLEGIUM DE LYON

**Marie Seong-Hak KIM**

Ancienne résidente du Collegium, a publié *Law and Custom in Korea: Comparative Legal History*, Cambridge University Press, 2012.

**Felipe de ALBA**

Ancien résident du Collegium, il a publié avec Frédéric Lesemann (eds), *Informalidad urbana e incertidumbre ¿Cómo estudiar la informalización en las metrópolis?*, Programa Universitario de Estudios sobre la Ciudad, UNAM, México, 2012.

## • IMÉRA AIX-MARSEILLE

**Patrick Juvet Lowé GNINTEDEM**

Résident de l'IMÉRA, il a reçu le prix de la meilleure thèse en Droit des Affaires ou en Droit communautaire africain de l'ERSUMA (École régionale supérieure de la magistrature) pour l'année 2012, pour sa thèse intitulée « Droit des brevets et santé publique dans l'espace OAPI », soutenue en janvier 2011 à l'université de Dschang - Cameroun.

**Claude Wendell HORTON**

Professeur émérite à l'université du Texas à Austin et résident de l'IMÉRA, vient de publier *Turbulent Transport in Magnetized Plasmas* aux éditions World Scientific Publishing Co Pte Ltd, octobre 2012, 400 p.

**Francesca SARGOLINI**

Par arrêté du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 26 avril 2012, Francesca Sargolini, neurobiologiste, maître de conférences à l'université d'Aix-Marseille et membre du comité d'animation scientifique de l'IMÉRA, a été nommée membre junior de l'institut universitaire de France pour une

durée de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2012.

## • IEA DE NANTES

**Bruno TRENTIN**

Son livre *La Cité du travail. La gauche et la crise du fordisme* a été traduit de l'italien par Jérôme Nicolas (avant-propos de Jacques Delors), aux éditions Fayard, coll. « Poids et mesures du monde » dirigée par Alain Supiot.

**Perry ANDERSON**

a publié *The Indian Ideology*, éditions Three Essays Collective. Perry Anderson enseigne l'histoire et la sociologie à l'université de Californie, Los Angeles. Il est actuellement résident à l'IEA de Nantes, Promotion 2012-13, où il travaille sur son projet « Une philologie comparative du concept d'hégémonie ».

## • IEA DE PARIS

**Gabor SONKOLY**

La Faculté des Lettres de l'Université Eötvös Loránd de Budapest (Hongrie) a attribué le prix *Antal Cziráky* à Gabor Sonkoly. Ce prix, créé en 2012, est décerné au meilleur chercheur de l'année.

**Barbara CARNEVALI**

Ancienne résidente à l'IEA de Paris, elle a reçu le prix *Saggi editi* pour son livre *Le apparenze sociali. Una filosofia del prestigio*, Il Mulino, 2012.

**Nuccio ORDINE**

Ancien résident de l'IEA de Paris, professeur à l'università della Calabria, a reçu les insignes de Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur le 3 décembre 2012 à l'École normale supérieure, Paris.

**Gretty MIRDAL**

L'IEA de Paris a accueilli le 1<sup>er</sup> octobre 2012 sa nouvelle directrice, professeur de psychologie à l'université de Copenhague.

## CONTACTS

## RÉSEAU FRANÇAIS DES INSTITUTS D'ÉTUDES AVANCÉES

Président : Jacques Commaille  
Directeur : Olivier Bouin  
Secrétaire générale : Mylène Trouvé  
Administration : Martine-Sophie Montbrun  
Projets européens : Raquel Sanz Barrio  
Communication : Julien Ténédos

190-198 avenue de France,  
75013 Paris  
T. : +33 (0)1 49 54 22 55

contact@rfiea.fr  
www.rfiea.fr

## COLLEGIUM DE LYON

Président : Olivier Faron  
Directeur : Alain Peyraube  
15, parvis René-Descartes,  
69007 Lyon  
T. : +33 (0)4 37 37 66 50  
marie-jeanne.barrier@collegium-lyon.fr  
www.collegium-lyon.fr

## INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE RECHERCHES AVANCÉES, AIX-MARSEILLE

Directeurs : Roger Malina et Pierre Livet  
2, place Le Verrier, 13004 Marseille  
T. : +33 (0)4 13 55 21 52  
contact@imera.fr  
www.imera.fr

## INSTITUT D'ÉTUDES AVANCÉES DE NANTES

Directeur : Alain Supiot  
Secrétaire général : Samuel Jubé  
5, allée Jacques Berque, BP 12105,  
44021 Nantes  
T. : +33 (0)2 40 48 30 30  
aspasia.nanaki@iea-nantes.fr  
www.iea-nantes.fr

## INSTITUT D'ÉTUDES AVANCÉES DE PARIS

Directrice : Gretty Mirdal  
190-198 avenue de France,  
75013 Paris  
T. : +33 (0)1 44 41 32 10  
contact@paris-iea.fr  
www.paris-iea.fr

# LE ROYAUME DE CETTE TERRE

Hoda Barakat | ancienne résidente à l'IEA de Nantes

*Née en 1952, originaire du Liban, elle est diplômée de l'université de Beyrouth. Après le début de la guerre civile au Liban en 1975, elle s'installe à Bashara dans le nord. En 1975-76, elle est à Paris pour son doctorat mais, en raison de la guerre civile, décide de retourner au Liban où elle a travaillé comme enseignante, journaliste et traductrice. En 1985, elle a publié son premier recueil de nouvelles, intitulé Za'irat. En 1985-86, elle a travaillé au Centre pour la Recherche Libanaise. En 1988, elle a participé au lancement de Shahrazad, un magazine féminin. Elle vit actuellement à Paris, travaillant pour une station de radio en langue arabe.*

« Pa... Pa... »

Mouzawaq n'entendait plus la voix du garçon sur la mule derrière lui.

« Pa, rebroussons chemin », se mit à crier le garçon en frappant de ses talons les flancs de la mule. « Pa, pour l'âme de grand-père, pour l'amour de saint Siméon et de la Vierge Marie. Paaaaaaa. » Sans quitter sa monture, Mouzawaq se retourna et vit le garçon loin derrière lui, la mule immobile, tête baissée.

« Pa, elle refuse d'avancer, la chienne. »

Mouzawaq leva les yeux au ciel et descendit de sa jument pour rejoindre son fils. Il se tint devant la mule à regarder tantôt sa tête, tantôt les nuages.

« Rebroussons chemin, Pa. Pour le salut de feu grand-père. Regarde le vent, regarde le ciel. Pour le salut de son âme. »

Mouzawaq leva le poing bien haut et cogna la tête de la mule. Puis il la tira par le licou tellement fort qu'elle frappa le sol de ses sabots et redressa les pattes. La jument se mit à hennir et à remuer la tête dans tous les sens. Mouzawaq haussa la voix en la rabrouant car le sifflement du vent devenait assourdissant.

« Je ne retournerai pas seul à la maison de Bou Ali. Je ne retournerai pas seul, Pa, pour le repos de l'âme de... Je ne veux pas... »

« Écoute-moi bien, lui dit son père. La mule marchera toute seule. Il suffit de lui mettre la tête dans la bonne direction et elle avancera d'elle-même car elle connaît bien le chemin jusqu'à la maison de Bou Ali. Combien de fois ne l'a-t-elle pas fait, le licou relâché ? N'aie pas peur et ne me fais pas jurer car je ne retournerai pas avec toi. Tu feras le chemin tout seul. N'aie pas peur pour moi. Combien de fois n'ai-je pas traversé le col de Dahr al-Jurd, combien de fois ? Le ciel est noir, il va pleuvoir. En cette période, il pleut beaucoup au col. Mais il ne neigera pas, ce n'est pas la saison. Je serai au village, peut-être même à la maison, avant les vêpres. Vas-y, aide-moi à dénouer les cordes et à descendre les sacs. Je les chargerai plus tard sur le dos de la jument. Toi, retourne léger pour que ta mule t'obéisse. Enroule bien l'écharpe autour de ta tête et ne crains rien. Si tu as peur, chante. *Hue ! Hue !* Tu vois. Elle marche toute seule. Combien de fois n'ai-je pas traversé le col dans ma vie ? »

Mouzawaq descendit de sa monture pour la calmer et pour ajuster les sacs de lentilles. Il se mit à prier.

Il enlaça l'encolure de la jument, posa la tête contre la sienne et se mit à la caresser. Il haussa un peu la voix en priant pour lui et pour la jument, espérant ainsi la rassurer.

« La tendre mère de Dieu ne nous abandonnera pas. L'a-t-elle jamais fait ? » Il colla sa bouche à l'oreille de la jument et chanta de sa douce voix :

*Ô mère de Dieu, ô tendresse infinie, ô trésor de miséricorde  
Tu es notre refuge et notre espoir.  
Sauve-nous,  
ô Vierge.*

Douce était sa voix, comme celle de son père et de tous les hommes du clan Mouzawaq. Le curé avait tout essayé pour le convaincre de psalmodier le synaxaire à l'église. Mais lui ne voulait pas, ni le dimanche ni à la fête de tel ou tel saint. Il trouvait les messes trop longues. Devant un verre d'arak, à la fin d'une veillée, il chantait parfois à voix basse faisant pleurer hommes et femmes, certains d'entre eux allant même jusqu'à injurier leurs saints bien-aimés dans leur transe. Mais en vérité, il n'aimait chanter qu'une fois seul, dans son champ, ou sur le chemin l'y menant. Il prenait plaisir à écouter sa douce et fine voix, un peu semblable à la voix d'une femme. Et quand il était obligé de crier fort pour demander quelque chose à la maison, alors qu'il était dans le champ, il n'aimait pas l'écho de cette voix qui se répétait à l'infini dans la vallée :

*Ôôôôôôôôôô Salma Ôôôôôôôôôô  
Salma Ôôôôô Salma*

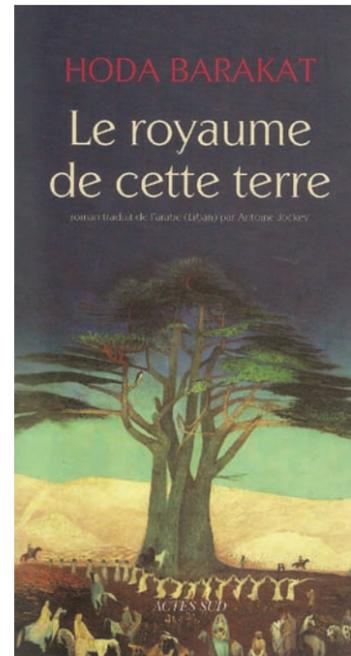
Sans l'assurance de leur puissance et de leur vaillance, les hommes du clan auraient eu honte de cette voix et de leur amour pour le chant. La force que Dieu leur a donnée, ils l'ont mise à son service, même si, de père en fils, ils ne se sont jamais sentis obligés d'assister à la messe ou d'obéir aux curés. Le chapelet du rosaire ne quitte pas leur cou et, chez eux, l'huile sur l'autel de la Vierge jamais ne s'éteint. En temps de guerre, toutes les guerres, ils assurent un soutien crucial. Et dans les batailles, ce sont des héros intrépides. Leurs silhouettes à cheval terrorisent l'ennemi. Dans leurs mains, les fusils brillent comme des miroirs, qu'ils soient moscovites, anglais ou français. Et depuis leur premier aïeul, jamais ils n'ont accepté un don de munitions douteuses. Les chargeurs dans leurs maisons

sont plus nombreux que les épis de blé. Mais ils ne sortent leurs armes que dans les grandes occasions ou pour repousser un ennemi extérieur. Ainsi, quand Farid avait couru vers le *yook'* et s'était mis à écarter les matelas et les coussins en injuriant Dieu, la Vierge Marie, le ciel des oncles et des cousins... son épouse, Mariana, l'avait empêché de mettre la main sur son arme. Elle l'avait attrapé par les bras, était passée derrière lui et l'avait enlacé comme une pince géante. Malgré la force légendaire de son mari, elle avait réussi à le saisir et à le tirer en arrière chaque fois qu'il se dégageait. Et alors que lui injurait son créateur et ses aïeux, elle priait Dieu de le pardonner. « Ne l'écoute pas Jésus. »

« À la santé de Mariana », dirent les hommes présents au dîner de réconciliation. « Nous ne toucherons à la boisson et aux plats que si tu bois avec nous le premier verre. » Mariana leva son verre d'arak en essuyant ses larmes avec son fichu, et dit : « Bienvenue à la famille. À la santé du cousin », c'est-à-dire du boucher que son mari voulait tuer à cause d'une histoire de viande de chèvre soi-disant avariée.

Mariana était une étrangère parmi eux, du quartier d'en haut. Mais à peine eut-elle foulé le seuil de leurs maisons qu'elle oublia sa famille et la vie avec les siens. En voyant son trousseau de mariée, les femmes du clan avaient remué la tête d'embarras et de honte. Le soir, elles dirent à leurs maris : « Elle ne restera pas longtemps parmi nous. Il n'y a qu'à voir. .. sa malle est incrustée de nacre et d'argent, ses vêtements sont tous de marques étrangères. Ses culottes sont ajourées et ses bas en soie, transparents ! Ses robes viennent de loin, peut-être même de Paris. Elle ne sait ni traire une vache ni malaxer la pâte. Elle a des chaussures en velours avec un talon haut d'un empan. Elle n'ira pas au champ celle-là. » Les hommes répliquèrent qu'elle était encore jeune et qu'elle apprendrait. Avant d'ajouter : « Farid l'aime. » Alors les femmes se turent. Mais entre elles, elles doutaient de la pitié du père de Mariana pour Farid. Bien qu'il ait maintes fois menacé de se tuer devant sa maison en mettant le pistolet dans sa bouche et qu'il ait voué ses nuits à chanter sur les chemins, à s'enivrer et à vomir sur la place du quartier d'en haut – pour que les gens

le rapportent au père de son aimée. Les femmes doutaient des qualités de Mariana et soupçonnaient son père d'avoir voulu la marier à Farid à cause d'un défaut en elle : « Que Dieu protège nos filles... Une fille aussi gâtée ! Ce n'est pas une question d'argent. Farid, comme tous les hommes du clan Mouzawaq, est loin d'être pauvre. Parmi les paysans, il est riche et possède beaucoup de terrains sur l'autre versant de la montagne, du côté de Baalbeck. Mais Farid est fou, son mode de vie n'est pas celui de sa femme... une fille aussi gâtée ! Que Dieu protège nos filles. »



Le trousseau de mariage resta enfermé et tout le monde l'oublia... jusqu'à la mort de Mariana, lorsque ses filles ouvrirent la malle. « À la santé de la maîtresse des lieux », dirent les hommes. Mariana, sensible à l'appel, laissa la marmite remplie de haricots et revint à la table des hommes. Elle n'avait d'yeux que pour Farid qui comprit, tout ému, qu'elle l'aidait ainsi à surmonter sa honte. Les hommes l'avaient réprimandé d'avoir pensé recourir aux armes pour une histoire futile. « Tu nous as fait honte... », dirent-ils. « Sans l'intervention de Mariana... », dirent-ils. « Le curé Francis, le fils d'Adèle la traînée, voulait s'en mêler », dirent-ils. Et le cœur de Mariana se serra parce qu'elle savait qu'ils exagéraient.

Elle versa le ragoût de haricots et le riz pilaf dans de grands plats creux et s'assit près de Farid. Tout le monde se tut car Farid avait commencé à chanter en remuant la tête et en la baisant parfois jusqu'à sa poitrine : « Oooo !... ooo !... ooo !... Si tu dois en aimer un autre, qu'il soit aussi transi que moi », entonna

Farid de sa douce voix, la main sur l'oreille.

Après la mort de Mariana, Farid resta des jours et des nuits dans la même posture, tête inclinée, à chanter à voix basse et à pleurer au seuil de sa maison, sans boire ni manger, jusqu'à rendre l'âme.

Dans le clan des Mouzawaq, tout homme qui perdait sa femme faisait ainsi. Les paroles des dernières chansons étaient toujours désarticulées et incompréhensibles. La voix du chanteur s'éteignait progressivement comme la lumière d'une lampe dont l'huile a tari et la mèche s'est asséchée.

Dans l'amour voué à leur femme, les hommes du clan étaient un exemple, par-delà même leur montagne. Les poèmes qu'ils leur chantaient, surtout les poèmes d'amour mélancoliques, s'étaient répandus dans la région de Batroun et avaient même atteint Alep et le Hauran en Syrie. Un marchand d'anis qui allait dans ces régions avait entendu un jour quelques-uns de ces poèmes d'amour sur les lèvres de chanteurs aleppins qui les prenaient pour des poèmes classiques, probablement de Mutanabbi. Mais le marchand les avait corrigés en jurant sur la tête de ses enfants qu'il s'agissait de poèmes du clan Mouzawaq dans le Mont-Liban et qu'il avait même entendu personnellement l'émir Youssef Issa elKhoury, chantre du *Ataba* et du *Mijana*<sup>2</sup>, les chanter dans un grand mariage, non pas au Mont-Liban mais au Hauran. Ce jour-là, le marchand d'anis s'était promis de revenir avec l'émir en personne pour persuader les esprits incrédules. Seulement l'émir, au retour du marchand, était l'invité du chef d'une tribu métoualie dans la région de Baalbeck, et pour tout l'or du monde, il ne pouvait se défaire de son engagement, d'autant que la situation était alors délicate avec cette tribu, la réconciliation était encore fraîche et le prix du sang versé n'était pas encore totalement payé.

## Références

1. Grande armoire murale où sont rangés les matelas (toutes les notes sont du traducteur).

2. Chants traditionnels libanais  
Hoda Barakat, *Le royaume de cette terre*, Actes Sud, coll. « Mondes arabes », trad. d'Antoine Jockey, Arles, 2012. Le texte présenté ici est un extrait des pages 13 à 20.